
U d'/of OTTAWA
39003003178240



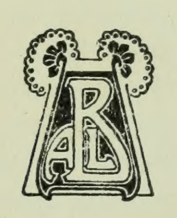
LA SCIENCE ÉCONOMIQUE
AU XXe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR :

L'Arbitrage et la Paix (mémoire couronné au concours sur l'arbitrage international, dans l'attribution du prix Narcisse Thibault).

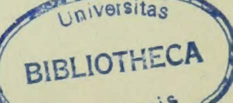
J. JOBÉ

La Science Economique AU XXe SIÈCLE



Bruxelles
26-28, Rue des Minimes
1910

ÉDITIONS DE
LA BELGIQUE
ARTISTIQUE
& LITTÉRAIRE



PRÉFACE

Nous croyons utile de dire les raisons qui nous ont amené à écrire cet ouvrage.

Nous avons défendu, il y a environ dix ans, des idées économiques certainement généreuses, mais constituant de véritables hérésies scientifiques. Nous étions, il est vrai, à l'âge où l'homme forme son jugement beaucoup plus par les sentiments que par la raison. Mais ces idées, quoique émises dans des milieux essentiellement intellectuels, composés de personnes appartenant aux âges divers de la vie, ne trouvèrent personne pour leur opposer des principes scientifiques solides.

La science économique, comme toutes les sciences morales et sociales, n'est répandue que dans le monde universitaire, et celui-ci même

est divisé par les écoles diverses, séparées par des vues politiques particulières bien plus que par des conceptions scientifiques au moins vraisemblables.

Les masses populaires ne connaissent cette science que par les articles de leurs journaux. Ceux-ci, appartenant à des partis politiques déterminés, ne présentent jamais qu'une face des questions économiques, celle qui convient aux aspirations du parti auquels ils appartiennent.

Même une grande partie du monde économique, ne se rend pas encore un compte exact de la nature des rapports des diverses tendances économiques avec la science. Beaucoup reculent devant le travail d'assimilation de théories égarées dans une littérature touffue, une littérature de combat autant que scientifique. Nous nous proposons d'exposer les doctrines économiques d'une manière simple et concise, et de déduire leur véritable portée scientifique d'une étude consciencieuse et impartiale des principes qu'elles défendent.

En présentant les doctrines diverses avec concision et clarté, en les opposant les unes aux autres, nous espérons rendre notre travail accessible au plus grand nombre, et contribuer

ainsi, à la diffusion d'une science dont les principes, faute d'être répandus dans toute leur exactitude, soulèvent les passions populaires, au lieu de contribuer exclusivement au développement et au bien-être de l'humanité.

Peut-être trouvera-t-on trop étendue, pour l'objet de cet ouvrage qui s'adresse à la masse, la partie relative aux méthodes de la science économique. Nous avons cru rendre notre travail utile à l'enseignement, en résumant les discussions relatives à la méthode auxquelles se sont livrés les auteurs des nouvelles doctrines économiques.

J. Jobé.

OUVRAGES CONSULTÉS

M. H. BAUDRILLART. — *Manuel d'Economie politique.*

M. BLOCK. — *Les progrès de la science économique.*

VICTOR CATHREIN, S. J. — *Le Socialisme.*

COURCEL-SENEUIL. — *Préparation à l'étude du droit.*

COURNOT. — *Principes mathématiques de la théorie des richesses.*

KNIES. — *L'économie politique au point de vue de la méthode historique.*

PAUL LEROY-BEAULIEU. — *Traité théorique et pratique d'Economie politique.*

E. DE LAVELEYE. — *Eléments d'Economie politique.*

Dr ANTON MENGER. — *Le droit au produit intégral du travail.*

— *L'Etat socialiste.*

K. MENGER. — *Recherches sur la méthode des sciences sociales et spécialement de l'économie politique.*

K. MARX. — *Le Capital.*

A. SMITH. — *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.*

J. B. SAY. — *Traité d'Economie politique.*

G. SCHMOLLER. — *Principes d'Economie politique.*

— *Questions fondamentales d'Economie politique et de politique sociale.*

A. WAGNER. — *Les fondements de l'Economie politique.*

WALRAS. — *Elément d'Economie politique pure.*

PREMIÈRE PARTIE

LES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

CHAPITRE I

LA DOCTRINE CLASSIQUE

1. Semblable à la philosophie, à la théologie et à toutes les sciences morales, l'Économie politique est loin de posséder une base définitive, ne laissant aucune place à la discussion.

Appellation[s] diverses de la doctrine classique

Depuis les fondateurs de la science classique : Quesnay, Turgot et surtout A. Smith, l'école socialiste d'abord, puis l'école historique, et le socialisme d'État du Professeur Wagner ont présenté des systèmes économiques différents, sans compter que parmi les disciples de Smith, même les questions fondamentales ont été l'objet de théories divergentes. Chacun de ces derniers n'acceptait de ses prédécesseurs que ce qu'il croyait vrai ; mais, peu à peu, les exagérations furent écartées et, de nos jours, il existe une opinion moyenne qui repose sur les

propositions les plus généralement admises, et qui constitue la doctrine de l'école classique, encore appelée « l'école de Smith », « l'école Anglaise », ou « l'école de Manchester ».

Les besoins et les biens économiques.

2. La doctrine de Smith repose sur les besoins humains, et la nécessité, existant pour tout homme, de les satisfaire. A cet effet, l'homme doit posséder des biens et des services qu'il ne peut acquérir que par le travail.

La satisfaction d'un besoin est de courte durée ; celui-ci se reproduit bientôt dans toute son intensité. En outre, les besoins grandissent en nombre et en qualité.

C'est la répétition constante des besoins, leur intensité et leur extension, qui plient l'homme à l'activité soutenue, permanente ; ce sont les efforts physiques et intellectuels que la nature exige en échange des biens qu'elle abandonne, c'est la permanence de ces efforts, qui donnent au travail son caractère pénible et, par suite, donnent naissance au principe économique.

Le principe économique.

3. Le principe économique est une loi qui découle de la nature des choses et de la raison, en vertu de laquelle l'homme cherche à obtenir le plus grand résultat au prix du moindre effort, du moindre sacrifice.

Toute la vie économique découle donc de cette double nécessité : 1° satisfaire nos besoins ; 2° travailler pour y parvenir.

L'intérêt personnel.

4. De la situation dans laquelle la nature a placé l'homme vis-à-vis des besoins et des moyens de les satisfaire, découle la règle générale que l'être humain ne s'impose le travail économique, que parce qu'il en attend ce résultat : la satisfaction de ses besoins. C'est ainsi que l'école classique peut dire que l'intérêt personnel est le grand ressort de l'humanité.

Nécessité d'une production croissante.

5. La nécessité de satisfaire des besoins croissants exige une production croissante, c'est-à-dire, un travail de plus en plus productif, une exploitation de plus en plus complète de la nature.

L'homme peut augmenter la production en travaillant plus ou mieux. Les forces physiques étant limitées, c'est en perfectionnant son travail que l'individu produit davantage et, par conséquent, peut satisfaire plus de besoins.

La concurrence.

6. Le perfectionnement du travail est d'ordre intellectuel, et, à ce point de vue comme au point de vue physique d'ailleurs, les individus sont inégalement doués. Mais ils sont animés du désir de s'élever, de dominer, de satisfaire

plus largement leurs besoins, et personne ne reconnaît soi-même son infériorité relative. C'est la concurrence entre les mérites individuels, c'est la lutte entre les forces physiques et intellectuelles, qui déterminent le rang de chacun, et qui donnent à chacun selon ses facultés. Ainsi donc, les besoins plient l'humanité au travail ; le désir de tous les hommes de s'élever, la possibilité de réussir, les efforts en vue du plus grand nombre de biens économiques et la concurrence entre ces efforts, produisent le travail rationnel, le travail qui évite le gaspillage des forces, qui limite l'effort au résultat ; ils produisent l'exploitation de plus en plus complète de la nature, ainsi que pour chaque individu, une récompense proportionnelle à son habileté.

La liberté.

7. La liberté économique pour l'homme qui n'enfreint pas les lois de la justice et l'intervention de l'État limitée au strict nécessaire, sont les conséquences logiques de la doctrine classique. Il est évident que les facultés humaines doivent se mouvoir librement pour produire leurs pleins effets et, puisque c'est de l'action de ses facultés personnelles que l'homme doit attendre la satisfaction de ses besoins, la liberté

découle de la nature des choses ; l'homme y a droit sous peine d'être limité dans son légitime pouvoir et d'empêcher, pour l'humanité, l'horizon économique de se dérouler complètement.

Telle est la base naturelle de la science classique. Elle est immuable puisqu'elle repose sur des mobiles humains et des conditions naturelles immuables ; elle constitue la loi qui explique toute la vie économique : elle montre le principe de l'activité ; elle prouve la nécessité d'un labeur sans cesse perfectionné pour aboutir à une production croissante et, par suite, à un bien-être croissant ; elle justifie l'inégalité dans la répartition économique, et fait voir que de la lutte pour la conquête des biens découlent l'exploitation rationnelle de la nature et, pour l'individu, des satisfactions proportionnelles à l'importance de ses efforts.

La nature économique de l'homme.

8. En résumé, la doctrine classique fait dériver toute l'économie de la nature économique de l'homme, c'est-à-dire ses besoins et leur satisfaction, la nécessité du travail pour se procurer les biens, l'inégalité dans les aptitudes, et le principe économique. La nature économique de l'homme est un facteur constant qui détermine les phénomènes et domine toute la vie économique.

Nous avons vu que la doctrine classique élève la liberté à l'égal d'un dogme ; elle y ajoute comme corollaires : la libre concurrence, la propriété individuelle et l'héritage. D'ailleurs, ces principes forment un tout cohérent ; il est impossible d'en limiter un sans porter atteinte aux autres.

La esponsabilité, conséquence de la liberté.

9. La liberté est indispensable, si l'on veut que l'homme puisse utiliser les facultés que la nature lui a données, et en tirer tout le parti économique possible. Il faut ajouter que, sans liberté, il n'y a pas de responsabilité. Or, c'est l'absence de responsabilité et d'espoir d'amélioration de l'existence économique, qui cause le faible rendement du travail forcé et, en général, de tout travail dont l'auteur ne supporte pas complètement les effets de son mauvais vouloir ou de son incapacité.

Le rendement est d'autant plus faible que la responsabilité est limitée. C'est ainsi que l'esclave produit moins que le serf, le serf moins que le travailleur libre, et dans la catégorie des travailleurs libres on peut encore dire que l'ouvrier payé à la journée produit moins que celui payé à la tâche. C'est encore dans l'absence de responsabilité complète, qu'il

faut chercher la source de la routine et de l'inertie physique et intellectuelle, que l'on rencontre si souvent chez les fonctionnaires.

Origine et utilité de la concurrence.

10. La liberté, telle que nous venons de l'envisager, est celle de l'homme considéré isolément. Mais, dans la réalité, les libertés humaines sont en contact ; elles luttent les unes contre les autres pour la conquête des biens. Lorsqu'il n'existe aucune limitation artificielle, lorsqu'aucune restriction de l'autorité ne limite l'effort de l'homme, on a ce que l'on appelle la concurrence.

La concurrence n'est complète que dans un milieu absolument libre, où les transactions résultent uniquement de l'accord final des producteurs et des consommateurs, les uns et les autres jouissants de droits juridiques égaux.

Pour l'école classique, c'est la nature qui a institué la concurrence en douant inégalement les hommes, et en leur imposant, pour la conquête des biens économiques, des efforts physiques et intellectuels dans lesquels leurs qualités natives jouent un rôle prépondérant.

Sans doute, cette concurrence complète n'a pas encore existé, mais l'humanité s'en rapproche chaque jour. La libre concurrence universelle

est le progrès décisif ; pour le réaliser, il faut vaincre les obstacles élevés par l'ignorance, les passions et les intérêts particuliers.

Les avantages de la concurrence peuvent, d'après la doctrine classique, se résumer comme suit : constituant un concours toujours ouvert, elle classe automatiquement les capacités humaines ; elle constitue, par suite, le stimulant le plus énergique qui puisse exister dans le domaine économique ; en réduisant les profits exagérés, en abaissant les prix, elle développe et perfectionne la production et la consommation, et assure l'approvisionnement régulier du marché ; elle développe au plus haut degré la force d'invention et hâte les progrès industriels ; enfin, elle dirige les capitaux, les personnes et les produits aux endroits les plus favorables, et évite par là le gaspillage des forces.

Origine et justification de la propriété.

11. La propriété, disent les classiques, est aussi vieille que l'homme. Si, à l'origine, les hommes vivaient au jour le jour, chose qui était possible de par leur petit nombre, le développement de l'espèce humaine devait amener la prévoyance pour les mauvais jours. Or, la prévoyance c'est la propriété, car elle n'est

possible que par la possession et la libre disposition d'une chose réservée en vue de satisfactions futures ou durables.

La prévoyance est pour l'homme un droit naturel, de même que la recherche d'un bien-être croissant. La propriété est la condition nécessaire pour réaliser ce droit, par conséquent, elle émane de la nature de l'homme.

Lorsqu'on remonte à la source de la propriété, ce n'est pas la société que l'on trouve, mais bien la personnalité humaine.

Le point de départ de toute propriété est la possession exclusive de l'homme sur les moyens de subsistance qu'il a recueillis. Il faut y ajouter les ustensiles, les armes et les vêtements qu'il a fabriqués. Toutes ces choses ont fait l'objet de la propriété individuelle dès l'origine de l'humanité.

Alors déjà l'inégalité existait, car l'homme le plus fort, le plus exercé à la chasse ou à la pêche, le plus habile dans la confection des armes ou des instruments de pêche, faisait sienne la possession la plus considérable. Non seulement, ces choses faisaient exclusivement l'objet de la propriété individuelle, mais elles étaient aussi l'objet d'un droit de succession.

On voit donc qu'aux plus anciens stades de

l'économie humaine, on rencontre les deux conditions indispensables à un état de paix organisé : la reconnaissance de la possession et le droit de succession.

La possession du bétail correspond à la domestication de celui-ci. Nous voici à un stade plus avancé de l'organisation économique.

La possession du bétail apparaît aussi, dans les temps historiques, comme un fait individuel. Une telle possession découle nécessairement de l'habileté personnelle de l'individu ; elle devait donc accentuer l'inégalité de possession.

Postérieurement, le droit naturel de possession sur les bêtes et les choses s'étendit aux hommes par l'esclavage. Il faut envisager la diversité de race, l'antagonisme des tribus, le développement de la population au point de briser les limites juridiques fixées par le droit familial, et la nécessité d'une organisation autoritaire, pour comprendre ce régime.

La possession du bétail et sa domestication implique pour la tribu l'abandon de la vie nomade, ce qui nous amène à l'examen de la possession du sol. On conçoit qu'aux premières périodes de l'humanité, alors que les hommes vivaient du produit de la chasse, de la pêche et

de la cueillette, et que l'espace était infini par rapport à leur nombre, le sol n'avait aucune valeur. Il était semblable à l'air et à l'eau, que l'homme trouve sans effort, et en plus grande abondance que ses besoins n'en réclament.

L'individu ne songeait pas à posséder le sol, pas plus qu'il ne pense à posséder l'air ou l'eau.

Cependant, les tribus et même les villages ont toujours défendu par les armes, leurs territoires de chasse, de pêche ou de cueillette contre les peuples envahissants. Mais la propriété individuelle de la terre n'existait pas, parce qu'elle était inutile, comme pour toutes choses que les groupements humains possèdent en quantité illimitée et sans effort.

La possession du sol était donc collective, mais sous ce régime encore, on retrouve l'influence prépondérante de l'individu, car celui-ci ne jouissait de la terre commune que proportionnellement à son activité, au nombre d'animaux qu'il possédait et qu'il devait nourrir, au nombre d'esclaves qu'il utilisait.

Ce n'est que lorsque la place vint à manquer que la valeur du sol apparut et, avec elle, la nécessité de la propriété individuelle de la terre. Pour éviter des conflits sans fin, les autorités

de la tribu durent assigner un emplacement à chacun et, finalement, reconnaître à l'individu la possession exclusive du terrain qu'il occupait.

Cette transformation était indispensable au maintien de la paix, à la production agricole et à son développement. Elle se justifiait par les efforts des premiers occupants, qui avaient dû combler les marais, lutter contre les inondations, drainer ou irriguer le sol, en un mot, *faire la terre,* véritable travail de titan, qui ne se serait pas produit et qui ne se serait pas continué si l'individu n'avait eu la certitude de jouir des résultats de son travail.

Il fallait le travail et l'initiative individuelle pour créer l'agriculture supérieure, unique source du développement humain ; celui-ci est inséparable de la propriété individuelle, seule capable de récompenser et de stimuler les efforts.

Qu'il s'agisse du sol, des biens mobiliers ou immobiliers, la possession dérive essentiellement de l'individu. La propriété individuelle est un fait général et historique, qui démontre qu'elle est une condition du développement humain et qu'elle répond aux aspirations morales de l'humanité.

Cette double nécessité : satisfaire ses besoins

et travailler pour y parvenir, confère à l'homme le droit imprescriptible de travailler, de mettre au service de son travail toutes les ressources de ses facultés, enfin, de disposer, à l'exclusion de tout autre, des produits de son activité.

1re théorie de la propriété : le droit naturel.

12. La solidarité de la liberté civile, de la liberté économique et de la propriété individuelle est évidente ; elle découle du sens commun. La doctrine classique considère donc la propriété individuelle comme un droit naturel de l'homme, un droit juste et raisonnable, et comme la seule forme de propriété capable d'assurer l'action individuelle, l'essor de toutes les facultés et le développement de l'humanité.

Mais si la propriété individuelle est indispensable à la vie économique et à son développement ; si elle constitue un droit naturel de l'homme, il ne s'ensuit pas que tous les hommes doivent posséder. La nature a semé parmi nous l'inégalité physique, intellectuelle et morale. Si tous les hommes ont le droit naturel de posséder, ils ne jouissent pas tous des facultés nécessaires pour acquérir. Ainsi s'explique et se justifie l'inégale répartition de la propriété, la possession par les uns et non par les autres. Et cette situation économique ne serait une injustice que

si, pour faire face aux besoins de la vie, la propriété était indispensable à tous les hommes ; mais la réalité prouve le contraire.

D'autres théories justificatives de la propriété individuelle viennent encore renforcer celle du droit naturel.

2e théorie de la propriété : le droit du 1er occupant.

13. La deuxième théorie a pour objet le droit du premier occupant.

En abandonnant la vie nomade, en se fixant définitivement à un endroit déterminé et en prenant, par la culture, possession du sol, les tribus ont acquis un droit incontestable de première occupation qui s'est transformé dans la suite, comme nous l'avons vu, en droit individuel.

Le droit du premier occupant est reconnu par tous les hommes et appliqué dans tous les actes de la vie. En dehors de cette règle, il n'y a place que pour l'arbitraire ou la fantaisie.

Les progrès agricoles, le développement de la population ont amené les groupements humains à occuper des territoires de plus en plus étendus. Ce fait fut moins une opération concertée au sein des groupements que l'œuvre personnelle des individus. Les plus entrepre-

nants, les plus actifs, puisaient dans les terres voisines encore inoccupées, l'espace qui leur manquait. Ils augmentaient ainsi le fond commun, au profit de leurs jouissances propres, avantage qu'ils conservèrent lorsque l'insuffisance de place exigea le partage, et la fixation des droits individuels.

Il est hors de doute que l'occupation constitue la base de la propriété du sol, tant pour les nations, les tribus et les familles que pour les individus.

3e théorie de la propriété : le travail.

14. Une 3e théorie fonde la propriété sur le travail. Il est certain que le travail et l'épargne se rencontrent pour ainsi dire à la source de toute propriété.

Sans doute, l'importance de la propriété n'est pas toujours proportionnelle à l'importance du travail ou de l'épargne. C'est que d'autres facteurs entrent en lignes de comptes : les bonnes et les mauvaises chances, plus ou moins d'habileté, des circonstances extérieures souvent incontrôlables, peuvent développer le succès ou provoquer la ruine.

Il n'en reste pas moins vrai que le titre de propriété fondé sur le travail et l'épargne est réellement très considérable.

4e théorie de la propriété : la loi.

15. Un grand nombre de juristes font dériver la propriété de la loi. En Belgique, E. de Laveleye a défendu cette théorie dont l'erreur saute aux yeux. Jamais la loi n'a créé la propriété qui, d'ailleurs, existait avant elle. La loi ne crée pas le droit, elle le définit et le sanctionne.

L'histoire montre l'Etat comme un élément social instable ; le législateur n'est pas plus dépourvu que les autres hommes, de passions, d'ignorance ou d'erreur. Ce n'est donc pas là que l'on peut trouver cette autorité indiscutée, nécessaire pour créer le droit.

La propriété a des racines autrement profondes ; on les trouve dans l'homme, dans son instinct de prévoyance, dans son désir légitime de bien-être, et dans ses facultés. Voilà la source certaine et éternelle de toute propriété.

La loi garantit la propriété mais ne la crée point.

5e théorie de la propriété : l'utilité sociale.

16. Enfin, la théorie de l'utilité sociale a aussi des adeptes. Considérant que l'homme ne s'impose un sacrifice quelconque en vue de l'avenir, que s'il est cerain de profiter de ses peines, les partisans de cette théorie présentent l'utilité comme le fondement de la propriété. Supprimer la propriété serait supprimer la

prévoyance et, par conséquent, la civilisation. C'est l'intérêt de la société tout entière qui constitue la raison dernière de la propriété et qui lui donne une base inébranlable.

17. On oppose aux diverses théories justificatives du droit de propriété les violences dont les propriétaires primitifs furent l'objet. L'histoire prouve que de nombreux propriétaires légitimes ont été dépouillés. A cet argument, les auteurs classiques répondent par le droit de prescription, sans lequel rien au monde ne jouirait de quelque stabilité. Sans la prescription, il n'y aurait que revendications éternelles, discordes implacables, et l'organisation sociale serait impossible.

La prescription.

18. La justification de la propriété est aussi la justification de l'héritage. Sans l'héritage, la propriété ne serait qu'une tenure précaire, une espèce de bail qui serait loin de réaliser les avantages de la pleine propriété.

L'héritage.

Empêcher le créateur d'un bien économique de le laisser à ses enfants ou à des personnes de son choix serait un acte contre nature. Nul n'a autant de droit sur une propriété délaissée par son créateur que les enfants ou les proches de celui-ci. Outre le lien du sang, les enfants ont souvent contribué à l'acquisition des biens.

L'intérêt de la famille, son développement et son avenir sont intimement liés au maintien de l'héritage.

Théorie de la valeur.

19. De toutes les notions économiques, celle de la valeur est peut-être la plus controversée et, même de nos jours, l'accord est loin d'être fait. Nons n'entrerons pas dans les nombreuses discussions qu'elle a soulevées. Nous présenterons la théorie moyenne, celle dont les données sont le plus généralement admises et, par conséquent, le moins discutables.

Disons, tout d'abord, que la science économique est fondée sur l'idée et l'étude de la valeur, et que cette notion appartient exclusivement à l'économie politique, c'est-à-dire qu'elle est absolument distincte des idées fondamentales des autres sciences morales ou sociales. Les valeurs créées et réparties sous l'empire de la liberté du travail et de l'échange, constituent le fondement solide sur lequel la science est élevée.

L'utilité ou la valeur en usage.

20. Tous les biens que la nature met à notre portée pour satisfaire nos besoins sont utiles à l'homme.

L'utilité des choses varie avec le degré de satisfaction que peut procurer la possession de ces choses. L'homme classe ses besoins

d'après leur intensité ; il classe, par conséquent, les biens dans le même ordre que les besoins auxquels ils répondent. Mais le classement des besoins varie avec chaque individu car, en dehors des besoins tout-à-fait primordiaux, les hommes ne les éprouvent pas dans le même ordre, ni avec la même intensité.

D'autre part, à chaque besoin répondent généralement toute une variété de biens propres à les satisfaire, et le choix parmi ces biens varie avec les individus.

L'utilité est donc une simple relation entre les besoins et les biens propres à les satisfaire ; chaque individu établit des rapports de proportion entre les diverses jouissances qui répondent à des besoins déterminés, et ces rapports varient avec les individus, les besoins et leur degré de satisfaction. Il en résulte que l'utilité est une notion essentiellement subjective.

A. Smith et un grand nombre de ses disciples ont appelé l'utilité « la valeur en usage ».

Nous croyons cette appellation nuisible à la clarté de la science. Le même mot employé dans des sens différents produit la confusion et obscurcit l'exposition de la doctrine scientifique.

M. K. Menger a éclairé la notion de l'utilité

ou valeur en usage, d'une manière plus complète et plus ingénieuse que ses devanciers.

Voulant élucider l'influence que la concurrence des besoins de l'homme et de leurs modes de satisfaction excerce sur l'utilité des biens, il a dressé la double échelle des besoins et du degré de satisfaction, par le tableau suivant :

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
8	7	6	5	4	3	2	1	0	
7	6	5	4	3	2	1	0		
6	5	4	3	2	1	0			
5	4	3	2	1	0				
4	3	2	1	0					
3	2	1	0						
2	1	0							
1	0								
0									

Les chiffres romains indiquent les différents besoins, les chiffres arabes le degré de satisfaction de chaque besoin.

On peut admettre que l'alimentation est le principal de nos besoins. Supposons donc que I indique le besoin d'aliments, et V le besoin de fumer.

Il va de soi que ce classement est purement conjectural, et n'est appelé qu'à servir d'illustration. Il est toutefois évident, qu'en cas de grand faim, la nécessité de manger est bien plus urgente que celle de fumer. Mais au fur et à mesure que l'on assouvit sa faim, la nécessité de manger perd de son intensité.

A un certain degré de satisfaction, supposons le degré 6 (sous I) le besoin de fumer sera aussi fort que celui de manger, et si l'on continue à manger, le besoin de fumer l'emportera car celui-ci reste au degré 6, tandis que le besoin de manger descend à 3, 2, 1, 0 degré.

Il est inutile de dire que l'homme ne se livre jamais à une étude semblable de ses besoins et de leur satisfaction. Mais il a le sentiment de ces rapports, et il les établit d'instinct.

Théorie de la moindre jouissance.

21. Quoique essentiellement subjective, l'utilité renferme presque toujours un élément objectif.

Si l'homme ne trouvait en face de chaque besoin qu'un seul moyen de le satisfaire, l'utilité de celui-ci dépendrait exclusivement de l'intensité du besoin auquel il répond. Mais la plupart des besoins peuvent être satisfaits par des biens différents, parmi lesquels l'homme choisit. Ce

choix est guidé, d'une part, par des éléments subjectifs : goûts personnels, idées et connaissances particulières ; d'autre part, par des éléments objectifs, notamment, les efforts et les sacrifices, d'importance variable, que l'homme doit s'imposer pour s'approprier ces biens.

En outre, la plupart des biens peuvent satisfaire des besoins variés.

Supposons un cultivateur qui utilise tous les ans 100 hectolitres de blé. Une partie de ce blé lui est nécessaire pour se nourrir ; une autre pour la semence ; une troisième pour engraisser des animaux ; une quatrième pour faire de la bière ou satisfaire des besoins de pur agrément.

Vienne une disette : le cultivateur, obligé de se priver de l'une ou plusieurs des satisfactions que lui procurait le blé, va naturellement retrancher sur l'emploi le moins important, et remontera ensuite, de degré en degré, jusqu'à la privation la plus dure. Conséquemment, chaque fraction égale de blé, aura une utilité égale à la satisfaction du besoin le moins important que le cultivateur pourra encore satisfaire avec la quantité dont il dispose.

Cette théorie, dite de la moindre jouissance, explique que la rareté produit la cherté et l'abon-

dance le bon marché, phénomène très connu, mais que la science s'était bornée à présenter comme un axiome.

Si chaque individu consommait exclusivement ce qu'il produit personnellement, la notion de la valeur ne demanderait pas d'autre explication. Elle se résumerait à la théorie de l'utilité ou valeur en usage des choses, valeur qui dépend, comme nous venons de le voir, du degré d'urgence des besoins auxquels les biens répondent, et de l'effort que l'homme doit s'imposer pour acquérir ces biens. Mais l'inégale répartition des biens sur le globe terrestre, la nécessité d'une production croissante pour assurer le bien-être et la division du travail qui en découle, spécialisent les hommes dans l'œuvre de la production. Il en résulte que la variété des besoins humains ne peut être satisfaite que par la voie de l'échange, ce qui nous conduit à la notion de la valeur proprement dite, appelée, généralement, valeur en échange.

22. La valeur d'une chose est la faculté qu'a cette chose de s'échanger contre un autre objet ou contre une série d'objets. La valeur en échange.

On comprend que pour pouvoir être échangé, un objet doit être utile. C'est l'utilité qui explique l'échange, qui est sa raison d'être.

Supposons un fermier qui donne du beurre à un cordonnier en échange de chaussures. Si l'échange a pu se faire, c'est que la quantité de beurre cédé avait une valeur égale aux chaussures acquises. Autrement dit, la somme d'efforts et de sacrifices nécessaires pour produire ces chaussures et cette quantité de beurre avait, aux yeux des échangistes, une valeur égale.

Pourtant, si un autre élément n'intervient pas, le troc de ces deux valeurs égales est un acte nul, incrompréhensible. Mais tout échange suppose que l'objet offert est inutile au producteur, ou se trouve dans un rapport de moindre utilité avec l'objet demandé.

L'abandon d'un objet inutile à soi-même ou répondant à un moindre besoin, contre un objet dont on a un besoin plus grand, constitue le mobile essentiel de tout échange.

Pour chacun des échangistes, l'objet offert a une utilité moindre que l'objet demandé ; c'est ce qui explique l'échange.

Les causes de la valeur.

23. La connaissance des Causes de la valeur est capitale en économie politique. C'est sur ces causes que des doctrines nouvelles ont été édifiées, doctrines qui ont brisé l'entente sociale en agitant le monde économique dans

des opinions et des théories contradictoires.

Nous savons déjà que l'utilité dérive des besoins de l'homme et de la difficulté d'acquisition des biens qui peuvent les satisfaire. En outre, le tableau de M. K. Menger montre que la satisfaction des divers degrés des besoins provoque entre ceux-ci des interversions constantes et variables avec les individus.

D'autre part, tout objet ne peut posséder une valeur d'échange, qu'à la condition de répondre à un besoin de l'homme, d'être d'une acquisition exigeant des sacrifices, enfin, que la satisfaction puisse être transférée d'une personne à une autre.

Mais, d'une manière générale, les causes de la valeur sont multiples, et peuvent se déterminer comme suit :

1°) La première cause réside dans la nature.

La terre est le réservoir de toutes choses. Mais le sol est plus ou moins fertile, les produits miniers plus ou moins accessibles. Sur un même marché, la valeur des objets de même espèce est identique, par conséquent, ceux qui ont exigé moins de peine et de sacrifices ont nécessairement plus de valeur.

2°) Le travail manuel occupe une place

considérable parmi les causes de la valeur. C'est lui qui approprie les biens que la nature livre à l'état brut et qui, dans l'état primitif des sociétés humaines, est le seul collaborateur de la nature pour conférer aux choses l'utilité et la valeur. Plus tard, les causes suivantes apparaissent et communiquent au travail manuel et, par suite, à la valeur des choses, un développement et une puissance inouïes.

3°) L'intelligence humaine a une influence évidente sur la valeur des choses. C'est elle qui fait naître le travail, combine les entreprises, invente les moyens de production, organise le travail manuel et lui assure les débouchés et la permanence.

4°) Les capitaux ont une influence décisive sur la valeur des choses. Pour le prouver, il nous suffira de dire que dans une filature de coton, un ouvrier surveillant cinq cents broches, fait autant d'ouvrage que mille fileuses à la main; la machine à tricoter fait, dans le même temps, six mille fois plus de mailles qu'une bonne ouvrière.

Donc, les capitaux, sous la forme d'outils et de machines, multiplient énormément la quantité de produits qu'un même nombre d'ouvriers peut confectionner. Les capitaux incorporés à la

terre sous la forme de labours et d'engrais, multiplient les produits que le cultivateur peut récolter. C'est grâce aux capitaux que l'homme a pu soumettre des forces de la nature telles que la vapeur et l'électricité, qui ont rendu possibles des travaux comme le tunnel du St Gothard et l'isthme de Suez.

Cet aspect de la valeur des choses, dû à l'intelligence humaine et aux capitaux, montre l'origine des progrès du bien-être, les conditions de l'aisance croissante.

La valeur est, en définitive, le rapport entre les biens économiques. Mais ce qui intéresse l'humanité, ce n'est pas des rapports comme ceux que la valeur d'échange exprime, mais bien la quantité de bien qu'elle peut utiliser.

Le blé très rare a une grande valeur, mais c'est un mal. L'abondance, qui fait baisser la valeur des produits, est le véritable bien.

En un mot, l'humanité ne doit pas chercher à posséder des biens chers, mais elle doit s'efforcer à posséder toujours plus de biens.

24. Aux temps primitifs, l'échange direct et définitif, c'est-à-dire le troc d'une marchandise contre une marchandise, était exclusivement pratiqué. Mais le régime du troc présente de Le prix.

tels inconvénients que, de bonne heure, l'humanité a dû chercher à les faire disparaître. Ceci nous amène à la notion du prix.

Il n'est point inutile de dire qu'en parlant du prix, nous quittons le domaine de la théorie pure pour entrer dans celui de la pratique.

Le principal inconvénient du troc réside dans la difficulté de trouver immédiatement l'équivalent intégral de la valeur cédée, sous la forme même où l'on recherche cet équivalent. Il faut, en effet, trouver une personne désireuse de posséder l'objet dont on veut se dessaisir, et qui possède la marchandise que l'on recherche dans des proportions suffisantes pour satisfaire les deux échangistes. En outre, les marchandises s'échangeant les unes contre les autres, la valeur des choses, sauf pour quelques objets très répandus, reste vague, indécise, et finirait par empêcher le développement de la production.

Si, au contraire, un objet familier à l'esprit est admis comme terme habituel de comparaison pour toutes les marchandises, le rapport de valeur de chacune d'elles s'établit non pas avec toutes les autres, mais simplement avec la marchandise spéciale que l'on a l'habitude de prendre pour terme de comparaison.

Les peuplades congolaises, qui pratiquent encore le troc, ont cependant des marchandises types auxquelles elles ramènent toutes les autres. Les unes emploient des baguettes de cuivre, d'autres des perles, des coquillages ou des étoffes.

Dans les pays civilisés, cette marchandise intermédiaire utilisée dans les échanges est ce qu'on appelle la monnaie.

25. La monnaie remplit une double fonction : elle sert de terme de comparaison entre les valeurs, et de moyen de payement.

Fonction de la monnaie.

On appelle prix, la valeur des biens économiques exprimée en numéraire. Rappelons-nous la différence existant entre les notions de l'utilité, de la valeur, et du prix. L'utilité est le rapport entre nos besoins et les choses ; la valeur est le rapport entre les choses elles-mêmes ; le prix est la somme d'argent contre laquelle les choses peuvent être échangées.

Quoiqu'ayant l'utilité pour origine, et le prix pour expression monétaire, la valeur n'est pas moins distincte du prix que de l'utilité, mais le prix fixe la valeur d'une manière concrète et définitive, et cet avantage fait considérer la monnaie comme la mesure de la valeur.

La mesure de la valeur.

26. A la vérité, une mesure de la valeur dans le sens rigoureux du mot, ne saurait exister. Pour mesurer les valeurs il faudrait une unité de même nature. Or, la valeur est un rapport entre les biens échangés, rapport aussi variable que nos besoins et les moyens de les satisfaire.

A. Smith s'est trompé lorsqu'il a considéré le travail comme la véritable mesure de la valeur, car le travail diffère en quantité et en qualité avec les individus, et sa rétribution varie avec les temps et les lieux.

D'autres économistes n'ont pas été plus heureux en choisissant le blé, denrée dont les frais de production varie avec la température, le sol, le climat, l'activité et l'intelligence humaine.

L'impossibilité de trouver une valeur fixe, invariable, a fait dire à J. B. Say que la recherche de l'unité de mesure des valeurs était un problème insoluble, comparable à celui de la quadrature du cercle.

Mais s'il n'y a pas de mesure absolue de la valeur, la monnaie peut en tenir lieu. Grâce à la fixité relative de son pouvoir d'achat, elle est considérée comme une mesure satisfaisante de la valeur, pour des périodes et des espaces déterminés.

27. Il nous reste à examiner les éléments du Prix et les Causes de ses variations : Eléments du prix.

1°) La circonstance qui influe le plus sur le prix, c'est l'offre et la demande.

C'est un fait évident que la valeur d'un objet tend d'autant plus à la hausse qu'elle est plus demandée ; elle tend d'autant plus à la baisse qu'elle est plus offerte.

Nous avons vu que la théorie de la moindre jouissance de M. K. Menger démontre cette vérité.

2°) Les frais de production jouent aussi, dans la détermination du Prix, un rôle essentiel.

Le prix ne peut rester longtemps en dessous des frais de production car, dans ce cas, le producteur diminue ou cesse complètement la production de l'objet qui ne le rembourse pas des sacrifices qu'il nécessite, l'offre diminue et le prix remonte.

De même, le prix ne peut rester longtemps au-dessus des frais de production car le producteur angmente la production de l'objet très rémunérateur, l'offre augmente, et le prix diminue.

On voit donc que le prix a une tendance constante à se rapprocher des frais de production qui comportent : le coût des matières premières,

les salaires, l'entretien et l'intérêt des capitaux, les bénéfices de l'entrepreneur et tous les frais de transport et du négoce.

En résumé, le prix se détermine par la loi de l'offre et de la demande, et se règle, en général, sur les frais de production.

Le plus ou moins d'abondance des métaux précieux peut influencer les prix en augmentant ou en diminuant le pouvoir d'achat de la monnaie. Cette influence, lorsqu'elle se prolonge, est toujours désastreuse car, pendant toute la durée des contrats, la même somme d'argent continue à être échangée contre les marchandises prévues ; le pouvoir d'achat de la monnaie étant changé, il en résulte des pertes imméritées pour les uns, des gains tout aussi immérités pour les autres, conséquences qui peuvent modifier complètement les classes sociales.

Conséquence de la théorie de la valeur.

28. Puisque la valeur est le rapport d'échange des objets entre-eux, toutes les valeurs ne peuvent s'élever ou s'abaisser à la fois. En effet, par le fait que la valeur d'un objet s'élève par rapport à un autre, la valeur de celui-ci s'abaisse par rapport au premier.

Il n'en n'est pas de même du travail. Le travail est une marchandise qui s'échange contre

d'autres biens économiques. Mais toutes les valeurs peuvent baisser par rapport au travail. C'est en cela que réside le progrès industriel. L'homme doit arriver à obtenir toujours plus de biens en échange d'un effort toujours moindre.

CHAPITRE II

LA DOCTRINE SOCIALISTE

29. En face de la doctrine classique s'est élevé le socialisme, propagé principalement par Rodbertus, K. Marx, Engels et Lassalle. La base de la doctrine socialiste.

Sans doute, l'organisation économique qu'ils préconisent n'est pas neuve. On la retrouve aux époques les plus reculées de l'histoire. C'est ainsi que dès le XIII[e] siécle avant Jésus-Christ, le communisme était pratiqué dans les cités de l'île de Crête.

Platon (429-347 av. J. C.) préconisait la communauté des biens, l'instruction égale et commune pour les enfants des deux sexes, les divers besoins satisfaits par les soins et aux frais de l'État. Mais son élève Aristote (384-322 av. J. C.) déclare que le communisme est une théorie irréalisable de sa nature.

Quoiqu'il en soit, le socialisme dit scientifique a pris naissance avec Rodbertus et ses disciples ; c'est avec leurs écrits que la doctrine a revêtu cette forme suggestive qui a su entraîner les masses travailleuses, encore incapables de discerner la vérité de l'erreur et du mensonge. Ils ont précisé dans des formules claires et concises, les aspirations des travailleurs, qui sont celles de toute l'humanité car elles visent au bien-être croissant, et l'exactitude de ces formules, leur énergie, ont amené les foules ignorantes à admettre les théories et les projets du socialisme comme des remèdes évidents, indiscutables et nécessaires à leurs maux.

Pour le socialisme, la nature économique de l'homme n'est pas immuable. Elle subit les lois de l'évolution, et loin de dominer la vie économique, elle dépend au contraire de l'organisation juridique et économique.

Considérant l'homme comme le produit exclusif de l'hérédité et des influences économiques, le progrès de ces influences doit le transformer physiquement, psychiquement et moralement. L'évolution amènera une transformation complète de la vie juridique et économique. De l'organisation actuelle, qui

repose sur la liberté économique de l'individu et la propriété privée, on passera à une organisation socialiste, reposant sur la propriété exclusivement sociale des moyens matériels de production.

Sous l'influence de cette organisation économique nouvelle, l'homme deviendra graduellement meilleur, sa nature changera foncièrement, il aura d'autres instincts, d'autres mobiles, d'autres désirs, d'autres aspirations.

Tandis que la doctrine de A. Smith admet l'harmonie de l'intérêt privé et de l'intérêt collectif, le socialisme oppose l'intérêt collectif à l'intérêt privé.

En généralisant et en unifiant le bien-être, le régime communiste fera naître une morale supérieure parmi les hommes ; l'ambition, l'amour-propre, le désir de jouissances non communes à tous disparaîtront ; les hommes utiliseront leurs facultés au profit du bien-être général au lieu de les mettre exclusivement au service de leur intérêt personnel ; il n'y aura plus concurrence entre les forces économiques, mais coopération de toutes les énergies, de toutes les volontés, de toutes les intelligences pour augmenter le bien-être universel.

Sous le régime individualiste, la majorité sociale s'épuise au profit de la minorité, qui profite seule des bienfaits de la civilisation. Le régime communiste, en coordonnant les efforts de tous et en unifiant le bien-être, remplacera une production dépourvue de tout guide, une production anarchique source des crises et de la misère, par une production calculée sur les besoins réels ; il supprimera toute perte de forces économiques, pourra exiger un labeur beaucoup moindre, et mettre la civilisation à la portée de tous les hommes.

L'égalité dans le bien-être et le développement croissant de la production sociale supprimera toute distinction de classe et rendra inutile toute autorité politique de l'État. Alors, les hommes seront maîtres de la nature, ils seront leurs propres maîtres : alors seulement ils seront libres.

Le socialisme a donc pour objectif la mise en commun de tous les moyens de production, ce qui n'est possible que par la suppression de la propriété individuelle. Mais, pas plus que les autres tendances économiques, il ne présente à l'étude scientifique une doctrine unitaire, définitivement admise par ses adeptes. C'est

ainsi que les premiers représentants du socialisme moderne : Saint-Simon, Bazard, Charles Fourrier, ne supprimaient pas la propriété individuelle. Pour réduire l'inégalité et l'injustice du mode actuel de propriété, les deux premiers proposaient de supprimer l'héritage. L'État devenait l'héritier unique et universel, et devait partager les successions entre les plus dignes.

Fourrier préconisait la réunion de tous les biens en un fonds commun d'exploitation, tout en laissant aux propriétaires leur droit de propriété, deux choses d'ailleurs contradictoires.

C'est Rodbertus qui, le premier, s'attaqua à la propriété individuelle. D'après sa doctrine, la production, sous le régime capitaliste, se développe sans limite et sans règle. La surabondance des produits provoque les crises industrielles. Tandis que la production se développe, le salaire de l'ouvrier devient une part de plus en plus minime du produit national, ce qui conduit au paupérisme.

Pour remédier à ces maux, il faut amener la société à convertir les biens en revenus du mérite ou du travail.

En résumé, il y a plusieurs sortes de socia-

lisme : il y a le socialisme intégral, qui prêche le communisme complet, c'est-à-dire, la possession par la collectivité de tous les instruments de travail, le labeur exécuté sous la direction de fonctionnaires et la répartition des produits faite par eux, en prenant pour base les besoins et non pas les mérites ; il y a le collectivisme, qui adjuge à la société tous les instruments du travail mais qui prétend tenir compte, dans la répartition, de l'inégalité de mérite des producteurs, et leur laisser la pleine liberté de consommation ; il y a le socialisme fiscal, qui se borne à se servir de l'impôt pour réduire artificiellement l'inégalité des conditions.

Tandis que le communisme intégral perd de plus en plus de son influence théorique, le socialisme fiscal pénètre l'organisation sociale sous la forme d'impôts sur le revenu, et de droits sur les successions. Mais c'est le collectivisme qui constitue, de nos jours, la vraie doctrine socialiste ; c'est lui qui a concentré les masses populaires en une classe revendicatrice et parfois menaçante. Ce sont les formules de Rodbertus, K. Marx et Lassalle qui ont rompu l'unité sociale en opposant le prolétariat au reste de l'humanité et en plaçant les discussions politi-

ques et économiques sur le terrain de la lutte des classes.

K. Marx part du principe que le travail est la source unique de la valeur d'échange. Pour prouver la réalité scientifique de ce principe, il se réfère à la doctrine de Smith et de Ricardo.

Voyons ce que dit Smith à ce sujet. Après avoir exposé qu'après l'établissement de la division du travail, l'homme ne peut consommer qu'une partie extrêmement petite des choses qu'il produit personnellement, et que c'est du travail d'autrui qu'il lui faut attendre la plus grande partie des choses nécessaires à la satisfaction de ses besoins, A. Smith écrit :

« Ainsi, la valeur d'une denrée quelconque pour celui qui la possède et qui n'entend pas en user ou la consommer lui même, mais qui a intention de l'échanger pour autre chose, est égale à la quantité de travail que cette denrée le met en état d'acheter ou de commander ».

Le travail est donc la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise. (1)

Plus loin, il dit encore : «... ce n'est point avec de l'or ou de l'argent, c'est avec du tra-

(1) Richesse des nations. — Paris. Guillaumin et Cie, 1881 page 34. Vol. 1.

vail que toutes les richesses du monde ont été achetées originairement ; et leur valeur pour ceux qui les possèdent et qui cherchent à les échanger contre de nouvelles productions, est précisément égale à la quantité de travail qu'elles mettent en état d'acheter ou de commander » (1)

L'erreur de Smith est manifeste ; la théorie de la valeur que nous avons exposée prouve que le travail n'est pas la seule source de la valeur des choses. Rien ne prouve d'ailleurs que le fondateur de l'économie classique entendait par travail, exclusivement le travail manuel. Il a très bien pu apporter à ce mot un sens très large, en comprenant sous cette appellation, au moins le travail manuel, le travail intellectuel, et le surcroît de puissance que la coopération du capital apporte à ces deux formes du travail. Nous trouvons la preuve de ce qu'il en est ainsi, au chapitre VI, ou l'auteur se rectifie et se réfute lui-même.

En analysant les divers éléments du Prix, l'auteur dit : « Dans ce premier état informe de la société, qui précède l'accumulation des capitaux et l'appropriation du sol, la seule cir-

(1) Richesse des nations, page 35.

constance qui puisse fournir quelque règle pour les échanges c'est, à ce qu'il semble, la quantité de travail nécessaire pour acquérir les différents objets d'échange. Par exemple, chez un peuple de chasseurs, s'il en coûte habituellement deux fois plus de peine pour tuer un castor que pour tuer un daim, naturellement un castor s'échangera contre deux daims ou vaudra deux daims... »

On voit donc que Smith considère le travail comme l'unique cause de la valeur, *dans le premier état informe de la société,* et plus loin il ajoute : « Aussitôt qu'il y aura des capitaux accumulés dans les mains de quelques particuliers, certains d'entre eux emploieront naturellement ces capitaux à mettre en œuvre des gens industrieux, auxquels ils fourniront des matériaux et des subsistances, afin de faire un profit sur la vente de leurs produits, ou sur ce que le travail de ces ouvriers ajoute de valeur aux matériaux.

Quand l'ouvrage fini est échangé, ou contre de l'argent, ou contre du travail, ou contre d'autres marchandises, il faut bien qu'en outre de ce qui pourrait suffire à payer le prix des matériaux et les salaires des ouvriers, il y ait encore quelque chose de donné pour les profits de l'entrepre-

neur de l'ouvrage, qui hasarde ses capitaux dans cette affaire ».

Nous pourrions prouver de même, que l'esprit des théories de Ricardo n'est pas absolument conforme à la lettre. Mais enfin si l'on peut discuter l'importance de l'erreur commise, il n'en n'est pas moins vrai que les deux grands auteurs de la doctrine classique ont émis, sur la valeur, une théorie absolument incomplète.

La doctrine socialiste a donc pour base et pour point de départ un principe radicalement faux.

Théorie de la plus-value.

30. Voyons le parti que K. Marx a tiré de ce principe.

Puisque la valeur d'échange des objets a pour unique origine la quantité de travail qu'ils ont absorbée, le travail et la valeur se servent de mesure réciproque ; la valeur d'échange doit toujours être l'expression de la somme de travail représentée par l'objet.

Dans l'échange de marchandises contre des marchandises ou contre de l'argent, la valeur livrée est égale à la valeur reçue. Il n'en est pas de même lorsqu'il sagit de la force de travail.

La force de travail est une marchandise qui possède, comme telle, une valeur d'usage et une valeur d'échange.

La valeur d'échange de la force de travail consiste uniquement dans les subsistances nécessaires à la vie de l'ouvrier et à sa propagation.

L'entrepreneur achète le travail de l'ouvrier à sa valeur d'échange, mais il en tire toute sa valeur d'usage, c'est-à-dire toute son utilité, toute sa force productive, laquelle est beaucoup plus grande que celle qui est nécessaire à l'ouvrier pour produire sa subsistance.

Si l'on représente par 3 francs, la valeur moyenne des subsistances nécessaires à l'ouvrier, la valeur d'échange de la force de travail sera égale à 3 francs et c'est le salaire que l'ouvrier recevra. Mais une partie seulement de sa force de travail suffirait à l'ouvrier pour produire l'équivalent du salaire qu'il reçoit. Supposons que cette partie nécessaire soit 6 heures de travail. Comme l'entrepreneur exige toute la force productive, soit 12 heures et même davantage, il en résulte que le capitaliste s'approprie, sans bourse délier, toute la différence.

Les disciples de K. Marx évaluent à plus de la moitié de la journée de travail la partie des forces de l'ouvrier ainsi *extorquée* par les capitalistes. Le capital est donc tout simplement du travail non payé, du travail volé aux

ouvriers. Et l'importance du vol est proportionnelle à la durée du temps de travail journalier, au nombre de travailleurs employés, et à la faiblesse de leur salaire.

Ainsi donc, le capitaliste s'enrichit en dépouillant les ouvriers qu'il emploie. Mais il se voit, à son tour, opprimé et exploité par les grandes compagnies industrielles et commerciales, plus puissantes et mieux outillées.

La concurrence se renferme dans un cercle de plus en plus étroit. La classe possédante diminue en nombre et grandit en puissance, tandis que le nombre des déshérités s'accroît sans cesse, et leur misère devient toujours de plus en plus insupportable. Mais ceux-ci opposent, aujourd'hui, l'union ouvrière à la force capitaliste.

Nous voyons donc, d'une part, la centralisation des éléments matériels du travail, la socialisation de l'activité économique et, d'autre part, la puissance ouvrière grandissant sans cesse, disciplinée et organisée. Dès lors,l'avenir apparaît au socialisme, avec une singulière clarté.

Les expropriateurs seront à leur tour expropriés, et la propriété capitaliste se transformera en propriété sociale, qui de fait repose déjà sur un mode de production collectif.

Pour réaliser cette métamorphose, il faudra beaucoup moins de temps qu'il n'en n'a fallu pour transformer la propriété privée et morcelée, objet du travail individuel, en propriété capitaliste, car « là il s'agissait de l'expropriation de la masse du peuple par quelques usurpateurs ; ici, il s'agit de l'expropriation de quelques usurpateurs par la masse du peuple ». (1)

31. Tout en adoptant les théories de K. Marx notamment sa théorie sur la valeur, Lassalle a repris la doctrine de Ricardo au sujet des salaires et, par la forme nette et saisissante qu'il lui a donnée, il en a fait un élément de grande agitation.

La loi d'airain des salaires.

Ricardo avait dit que le salaire moyen du travail tend à se confondre avec les frais de production de ce travail. Pour lui, les moyens nécessaires à la subsistance et à la reproduction des ouvriers constituent le prix naturel du travail ; le salaire réellement payé sous l'influence de la loi de l'offre et de la demande constitue le prix du marché. Celui-ci peut s'élever au-dessus du prix naturel, il peut également descendre au-dessous, mais il finit toujours par y revenir.

(1) Das Kapital. Edition française, p. 342.

Après s'être référé à l'autorité de Ricardo pour dire que le salaire, sous le régime capitaliste, est sous la dépendance de l'offre et de la demande du travail, Lassalle veut prouver que la moyenne du salaire de travail reste toujours réduite à l'entretien nécessaire pour la conservation de la vie et pour la reproduction. En effet, le salaire réel ne peut s'élever longtemps au dessus de cette moyenne, car sous l'influence de l'amélioration de son sort économique, la population ouvrière s'accroît, l'offre des bras augmente et le salaire diminue ; il ne peut rester longtemps au-dessous de cet entretien nécessaire car, alors, la population ouvrière diminue par la misère, l'émigration, le célibat, l'arrêt dans les naissances, et le salaire augmente.

Telle est, selon Lassalle, la terrible loi qui voue les travailleurs au besoin et à la misère.

Seul, le collectivisme peut venir en aide aux ouvriers, en supprimant la libre concurrence et la propriété privée.

Discussion de la doctrine ·ollectiviste.

32. Pour démontrer que le capital est tout simplement du travail volé aux ouvriers, K. Marx part de ce principe faux que le travail est la seule origine de la valeur d'échange.

Partant de cette vérité que la valeur d'échange

doit être quelque chose de commun à toutes les marchandises puisque c'est par là qu'on peut les comparer entre elles, K. Marx dit :

« Ce quelque chose de commun ne peut être une propriété géométrique, physique, chimique ou autre qualité naturelle des marchandises.

Leurs propriétés particulières n'entrent généralement en considération qu'autant qu'elles leur donnent une utilité qui en fait des valeurs d'usage.

Mais, d'un côté, il est *évident !* que l'on fait abstraction de la valeur d'usage des marchandises quand on les échange et que tout rapport d'échange est même caractérisé par cette abstraction..... » (1)

K. Marx arrive ainsi à présenter comme un principe évident que, en dehors du travail, il n'y a rien de commun entre les marchandises.

Le raisonnement de l'écrivain socialiste est un tissus de subtilités. La valeur d'usage est distincte de la valeur d'échange, elle est antérieure à celle-ci, mais elle la détermine. Si deux objets peuvent être échangés, c'est précisément parce que leur utilité relative avantage les deux échangistes. Le principe évident est que « sans

(1) Das Kapital. Edition française, p. 14.

l'utilité, il n'y pas de valeur d'échange », il ne peut donc être question de faire abstraction de l'utilité des marchandises lorsqu'on les échange.

C'est donc l'utilité qui est commune à toutes les marchandises échangeables, et cette utilité puise son origine dans les qualités naturelles des objets appropriés par le travail manuel, l'esprit de combinaison, et la puissance productive du capital.

La cause déterminante de la valeur d'échange de la force de travail est, comme pour tout autre bien, son utilité. La meilleure preuve que l'on puisse donner est qu'un ouvrier plus actif, plus habile ou plus industrieux est mieux payé que celui qui possède ces qualités à un moindre degré.

Sans doute, le salaire est soumis à la loi de l'offre et de la demande et aux frais de production, mais la productivité du travail a sur le salaire une influence décisive.

Par l'asservissement progressif des forces naturelles, l'intelligence humaine et les capitaux ont rendu le travail de l'ouvrier de plus en plus productif, et ont conquis la possibilité de lui accorder à la fois plus de bien-être et plus de loisirs.

Si le capital n'était que du travail volé aux ouvriers, il suffirait d'employer des travailleurs pour faire fortune ; celle-ci se constituerait pour ainsi dire automatiquement, d'autant plus importante et d'autant plus rapidement que le nombre d'ouvriers employés serait grand et, dès lors, le capitaliste ne pourrait se ruiner. S'il est vrai que certaines industries concentrent de nos jours les ouvriers et les capitaux en masses énormes, il n'en est pas moins certain que le nombre de capitalistes augmente chaque jour, et qu'entre la classe possédante et la classe non possédante, il y a un mouvement de va-et-vient incessant. A côté de la statistique des capitalistes qui se ruinent et qui rentrent dans la masse travailleuse, celle des ouvriers qui s'enrichissent et deviennent capitalistes ne ferait pas maigre figure.

Jadis, l'entrepreneur employait des ouvriers travaillant à domicile. De nos jours il les concentre à l'usine, et ce dernier système est le plus avantageux car il a réalisé une meilleure et plus complète division du travail, laquelle, avec le concours du machinisme, a diminué la valeur des objets de grande consommation dans une telle mesure que l'ouvrier est mieux vêtu, mieux

nourri et mieux logé que sous l'ancien régime ; le labeur manuel est moins pénible et moins long, ce qui permet aux ouvriers de fréquenter les écoles du soir et du dimanche, et de prendre une plus grande part des plaisirs et des satisfactions intellectuelles ; enfin, la concentration ouvrière a permis à l'autorité de prendre des mesures d'hygiène que l'ancienne dispersion de la classe travailleuse aurait empêché de réaliser.

Le socialisme veut voir dans la concentration ouvrière une image rétrécie du travail social, une phase de l'évolution qui achemine fatalement l'humanité vers l'organisation collectiviste.

D'après la doctrine, cette évolution a commencé au moyen-âge, où elle était caractérisée par la production individuelle. La transformation de la petite industrie en grande industrie est l'œuvre du capitaliste. D'abord, l'entrepreneur a occupé des ouvriers à domicile : c'était l'époque de la coopération ; puis il a réuni les travailleurs dans des manufactures. Cette organisation, qui est celle de notre époque, est caractérisée, selon les auteurs socialistes, par cette contradiction : que la production est devenue un acte social tandis que l'échange et l'appropriation sont restés des actes individuels,

ce qui permet au capitaliste de s'approprier tout le produit social, ou la plus grande part de ce produit.

La phase définitive est la révolution prolétarienne qui mettra fin aux abus du capitalisme par la transformation en propriété publique des moyens de production sociaux.

Il ne faut pas réfléchir beaucoup pour se rendre compte que l'évolution économique, (si l'on peut appliquer ce terme aux changements qu'ont subi les formes du travail) ainsi présentée n'est qu'un produit de l'imagination des auteurs socialistes. A toutes les époques de l'histoire on trouve le travail humain organisé d'après le même principe : la direction aux mains d'entrepreneurs plus ou moins capitalistes, et la subordination des travailleurs à l'autorité directrice et responsable. Cette subordination découle de la nature de la force de travail : celle-ci étant inséparable de la personne humaine, en louant sa force musculaire ou intellectuelle, l'ouvrier abandonne nécessairement une partie de sa volonté.

Au moyen-âge, la production familiale dominait, parce que la faiblesse et la dispersion de la population étaient telles que l'homme était contraint de travailler surtout pour la consom-

mation directe. L'accroissement de la population a exigé une organisation plus économique de la production, et cette nécessité a été réalisée progressivement par la concentration des capitaux et des masses ouvrières, et par les méthodes de travail qui en découlent, toutes choses qui n'ont rien de social mais qui constituent des combinaisons technologiques plus perfectionnées, suggérées par le développement humain.

Dans l'organisation intérieure d'une manufacture, il n'y a rien de social : il peut y avoir un capitaliste collectif, mais la production reste individualiste car elle émane d'un entrepreneur responsable à qui les autres éléments productifs ont vendu ou loué leur concours momentané.

Les formes du travail découlent des besoins humains que l'homme veut satisfaire au moindre sacrifice. L'organisation actuelle de la production dérive de ce mobile éternel.

Affirmer que la production moderne est anarchique ne suffit pas pour le prouver.

Une chose certaine, c'est qu'elle a satisfait tous les besoins de l'humanité qui n'a cessé de s'accroître en nombre et en bien-être, et toutes les promesses du collectivisme ne peuvent rien contre une pareille garantie.

La loi d'airain des salaires, telle que Lassalle l'a formulée, n'offre pas plus de solidité à l'examen impartial que les autres théories socialistes.

Il est certain que le salaire est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Gobden a caractérisé cette influence de la manière suivante : « quand deux ouvriers courent après un patron, les salaires baissent ou tendent à baisser, quand deux patrons courent après un ouvrier, les salaires haussent ou tendent à hausser ».

Mais il n'est point prouvé que toute amélioration de la situation économique des travailleurs se traduit par une augmentation de la population ouvrière. L'étude du mouvement de la population montre, au contraire, que la prospérité économique augmente la prévoyance, diminue les mariages inconsidérés et, par conséquent, l'accroissement de la population.

De plus, un accroissement de la population ouvrière ne peut influencer l'offre des bras que bien des années plus tard, car les enfants n'entrent pas dans la concurrence en naissant ; d'autre part, la demande peut très bien s'accroître avec l'offre, le progrès est à ce prix et, dans ce cas, l'augmentation de l'offre des bras n'a aucune influence sur le salaire.

Il est donc faux de prétendre que le salaire ne peut se maintenir longtemps au-dessus de l'entretien.

Ce qui est vrai, c'est qu'il ne peut rester longtemps au-dessous des frais d'entretien du travailleur. Mais ces frais d'entretien varient suivant les temps, les lieux, le degré de la civilisation. Il est évident que c'est le salaire de l'ouvrier qui détermine son mode de vivre et non son mode de vivre qui détermine son salaire. De plus, au cours des périodes de grande prospérité, l'ouvrier acquiert des habitudes de vie qui font obstacle, dans la suite, à une dépression générale des salaires.

L'exemple des tribus africaines, des peuples chinois et japonais, prouve que l'homme peut vivre et se reproduire à l'aide d'une poignée de riz et d'un peu de poisson. Pourrait-on ramener les peuples européens à un régime de subsistance aussi primitif ?

Il y a cent ans, la population ouvrière se soutenait surtout avec du seigle, du maïs et des pommes de terre. Aujourd'hui, l'usage du pain de froment est général, et la viande est très répandue.

Les statistiques prouvent que la hausse des

salaires a souvent coïncidé avec la diminution du coût de la vie. Il est certain que les conditions d'existence de l'ouvrier se sont améliorées sous le régime de la grande industrie : le travailleur est mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé que sous tous les autres régimes. Cet aspect de la civilisation prouve que la loi d'airain est inexacte, et que la plupart des conséquences que le socialisme en a tiré sont fausses.

Répétons-le : le salaire est essentiellement déterminé par l'utilité du travail, c'est-à-dire, par sa productivité. C'est ce qui explique que la hausse des salaires a suivi le développement de la division du travail, les progrès techniques et l'introduction des machines.

L'ensemble des produits étant la masse partageable entre les éléments qui ont contribué à leur production, toute augmentation de la productivité du travail due au zèle de l'ouvrier ou à toute autre cause, accroît la masse des produits et, par conséquent, l'ensemble des salaires. Il en résulte que plus d'ouvriers peuvent être occupés, que les travailleurs peuvent être employés plus régulièrement, ou que leur salaire peut être augmenté. Dans la réalité, ces trois résultats se produisent simultanément.

La doctrine collectiviste ne présente donc aucune réalité scientifique ; elle affirme faussement que le travail est la seule cause et la mesure de la valeur ; elle en déduit faussement que le capital est du travail volé aux ouvriers ; elle a recours à une image fantaisiste des transformations des méthodes de travail et des procédés techniques, pour faire croire à une évolution économique qui conduit fatalement l'humanité au collectivisme ; elle présente faussement la condition économique des ouvriers comme irrémédiablement fixée, sous le régime actuel, aux frais strictement nécessaires à leur subsistance.

Après avoir ainsi créé pour la classe travailleuse une atmosphère d'erreurs et de subtilités, le socialisme conclut à l'expropriation des capitalistes, méthode qui, assurément, n'a rien de scientifique.

Le socialisme affirme sans preuve que la nature économique de l'homme se modifierait entièrement sous l'influence du régime collectiviste. Lorsque l'école classique prétend qu'elle est immuable, elle peut au moins s'appuyer sur l'observation des mobiles humains, qui prouve que ceux-ci n'ont pas varié depuis les temps les plus reculés.

La théorie socialiste est de nature idéologique; elle est un produit de l'imagination, dénué de tout caractère scientifique et de vraisemblance.

Lorsque la science économique affirme que la propriété privée est indispensable, elle base cette affirmation sur les faits présents et passés.

En prophétisant l'abolition de la propriété privée, et en faisant de l'humanité et de l'organisation économique le tableau qu'il présente, le socialisme oppose à des réalités qui ont fait leurs preuves, des hypothèses et des promesses.

Non seulement, la doctrine collectiviste est contraire à la science, mais elle est contraire à la morale. Proposer aux masses ignorantes et, par conséquent, sans défense, des projets économiques dépourvus de fondement et de certitude, en remplacement des moyens actuels d'existence et de progrès; présenter aux maux de la société humaine des procédés problématiques comme des remèdes infaillibles, et ne pas reculer, dans ces conditions incertaines, devant l'emploi éventuel de la force, est une méthode que la justice interdit et que la morale réprouve.

Le socialisme divise d'une façon simpliste, la

société en deux classes opposées d'intérêts : la classe capitaliste, et la classe ouvrière. Il considère cette dernière classe comme un tout par elle-même, qui ne peut transiger avec la classe possédante mais qui doit, au contraire, transformer leur insolidarité naturelle en une véritable lutte de classe.

Cette division est fausse, car elle ne tient pas compte de la classe moyenne, de loin la plus nombreuse dans les pays démocratiques. Dans l'état de civilisation existant dans la plupart des pays, il n'y a plus de purs prolétaires ni de purs capitalistes; nous sommes presque tous capitalistes par rapport à certains et prolétaires par rapport à d'autres.

Sans doute, la société est divisée en groupements séparés par divers côtés, et la lutte des classes existe sur certains points. Mais cette lutte n'est qu'une partie des relations sociales. Dans le domaine économique, les hommes sont solidaires avant d'être rivaux; la production précède la répartition et la consommation; avant de répartir il faut produire, et le bien-être général est nécessairement proportionnel à l'importance de la production. Celle-ci constitue l'élément le plus important de l'économie, celui

duquel dépend tous les autres, et dans ce domaine, les intérêts des hommes sont communs. La rivalité ne commence qu'au partage, par conséquent, l'antagonisme absolu des classes sociales n'existe pas.

En divisant la société en deux classes : la capitaliste et la prolétarienne; en les opposant l'une à l'autre, en préconisant la lutte entre elles parce que le développement de la seconde exige la disparition de la première, le socialisme trompe le peuple sur les faits; il substitue un souffle de haine à l'union fraternelle, seule source du bien et du mieux; enfin il a recours à la force au lieu de s'adresser à la science.

La doctrine collectiviste est donc contraire à la science et à la morale; nous résumerons comme suit les raisons qui démontrent son impossibilité pratique :

1° La production collective est impossible, si elle n'est dirigée par un pouvoir central fort et parfaitement obéi. Or, le socialisme ne veut pas d'une production autoritaire qui, d'ailleurs, n'empêcherait pas les abus.

2° Le collectivisme ne peut supprimer les paresseux, ni les incapables; comment arrivera-t-il à faire produire par chacun selon ses facultés,

lorsqu'il aura donné à l'Etat le capital et la terre, ne laissant ainsi subsister qu'un seul agent de la production : le travail évalué selon sa durée. En l'absence d'une autorité exactement obéie, et après la suppression des stimulants de l'individualisme : les bénéfices, les risques et les salaires gradués, l'accroissement de la production nécessaire pour augmenter le revenu de chacun, conformément aux promesses du socialisme, apparaît comme une impossibilité.

3° L'idée de former de chaque profession un corps unique et dont chaque membre serait payé selon le temps qu'il aura consacré au travail n'apparaît pas comme plus réalisable.

4° La promesse de donner à l'ouvrier exactement l'équivalent de son travail est une pure abstraction. Le temps de travail n'est pas une mesure sérieuse car il ne tient pas compte des qualités variables du travail, et est en opposition avec ce principe social, indispensable à l'individu comme à la société, que les meilleurs et les mieux doués doivent occuper le premier rang.

5° La promesse du socialisme de tenir compte des besoins dans la répartition est une formule creuse et inapplicable. Les besoins ne sont limités que par l'impossibilité de les satisfaire;

dès l'instant où la répartition voudra tenir compte des besoins, on verra ceux-ci se multiplier à l'infini, et l'on n'aurait pas d'autre ressource que l'arbitraire pour les ramener dans des limites convenables.

6° Le socialisme ne pourrait faire cesser les abus. S'il est vrai que le capital réduise parfois les salaires au minimum, sous le régime collectiviste on verrait les surveillants, les contrôleurs du travail et les paresseux s'approprier une part du temps de travail d'autrui en trompant sur le calcul de ce temps et dans les distributions.

7° En attribuant les crises au mode de production actuelle, la doctrine socialiste promet leur disparition sous le régime collectiviste. Rien n'est plus faux, car, en admettant que l'on puisse déterminer exactement les besoins à satisfaire et organiser la production en conséquence, aucun régime économique ne pourra éviter les faits naturels que l'homme ne peut prévoir ni dominer : récoltes, température, grandes inventions, etc.

8° Enfin, le classement des professions et la nécessité de conduire la production d'après les besoins à satisfaire, rendraient impossible tout changement de profession, de domicile et même

de patrie. Une hiérarchie rigide et tracassière s'imposerait et le régime, complètement dénué de liberté et d'égalité, deviendrait bientôt intolérable (1).

Le socialisme de la chaire.

33. Il n'y a pas lieu de s'arrêter au socialisme de la chaire, qui n'offre pas une doctrine qui puisse retenir l'attention.

Socialistes de la chaire n'est qu'un surnom donné à tous les économistes allemands qui, tout en étant séparés sur les questions de principes et sur les idées, trouvent exagéré le principe individualiste professé par l'école classique, qu'ils surnomment l'école de Manchester, et refusent aux lois économiques le caractère absolu que la doctrine de A. Smith leur accorde.

(1) Ces points ont été spécialement mis en lumière par M. Schäeffle, écrivain de nuance socialiste, dans une brochure résumée par M. M. Block, dans son ouvrage « Les progrès de la science économique », vol. I, page 246 et suivantes.

CHAPITRE III

LA DOCTRINE HISTORIQUE

34. Entre les deux doctrines diamétralement opposées : l'individualiste et la socialiste, a surgi l'école historique. Aperçu général.

Frédéric List y introduisit le principe évolutionniste en admettant l'existence actuelle d'une économie nationale, qu'il place entre l'ancienne économie privée et la future économie universelle. Selon l'auteur, ces trois phases successives constituent un tableau qui met en évidence les conditions générales et historiques de l'évolution de l'économie.

Cependant, les vrais fondateurs de l'école historique furent : W. Roscher, K. Knies et B. Hildebrant.

Leur doctrine représente l'ancienne école historique, qui se proposait de réagir contre

certaines idées de l'école classique, jugées trop exclusives. En ordre principal, elle reprochait à l'école de Smith d'attribuer aux phénomènes et aux institutions économiques, ainsi qu'à la solution des questions économiques, un caractère trop absolu au lieu de leur reconnaître un caractère historique et, par conséquent, relatif ; de porter sur la libre concurrence et ses conséquences un jugement trop optimiste ; enfin, de méconnaître le pouvoir régulateur de l'État en matière économique et, par suite, de lui faire jouer un rôle effacé et mesquin.

Depuis lors, une nouvelle école historique a pris naissance sous l'impulsion de G. Schmoller. Pour elle, la doctrine individualiste n'est qu'une phase de l'économie. Le point de départ de l'école de Smith est basé sur des hypothèses purement arbitraires. La nature humaine n'est pas immuable, l'intérêt personnel n'est pas un mobile toujours agissant. En réalité, la nature humaine se transforme sans cesse sous l'action de la coutume, de la morale et du droit. L'organisation économique est une affaire de législation, et celle-ci dépend de la coutume et de la morale. Faites évoluer les mœurs, et l'économie se transformera.

L'école historique reproche donc à la doctrine classique de croire au caractère immuable de la nature humaine, et d'en déduire un système économique complet, définitif, applicable à tous les temps, à tous les lieux, à toutes les races ; elle lui reproche d'avoir conçu une économie abstraite, indépendante de l'Etat et du droit. D'autre part, elle reproche à l'école socialiste d'avoir ajouté à ces erreurs, l'utopie communiste, à laquelle les socialistes dits « scientifiques », Lassalle, Rodbertus et K. Marx n'ont même pas renoncé.

35. *Volkswirtschaft* (économie nationale) est le terme consacré par l'école historique pour désigner l'ensemble des phénomènes économiques d'une nation. L'économie nationale.

Wirtschaft signifie ménage, *Volk* signifie nation, peuple ; par le mot *Volkwirtschaft* l'école veut désigner l'ensemble des économies particulières de tout un peuple, et montrer qu'elles forment entre-elles, un groupement que l'on doit considérer comme aussi réel que la famille, la commune, l'état.

L'activité humaine se produit sous forme d'économies ; l'école historique entend par économies particulières, l'ensemble des conven-

tions admises par plusieurs personnes pour produire, échanger, en vue de faire face aux besoins de l'existence.

Toute économie suppose d'autres économies à côté d'elle, composées d'individus appartenant au même groupement social, la famille, la cité, l'État, en relation plus ou moins étroites par les travaux qu'elles font en commun ou par l'échange de leurs produits, mais juridiquement séparées les unes des autres.

Les liens qui unissent les économies particulières d'un peuple sont nombreux : outre la grande force centralisatrice résultant de l'unité de pensée et de vouloir de tous les membres d'une nation, il y a les rapports d'échange, la division du travail, la liberté du marché intérieur, les moyens de transports. Des liens analogues tendent déjà à la création d'une économie mondiale. Mais celle-ci est éloignée, tandis que l'économie nationale existe et est encore le fait essentiel.

Les institutions publiques d'un peuple dominent les économies particulières et font de chacune d'elles un membre dépendant de l'économie nationale, déclare l'école historique. Et elle définit l'économie nationale :

« l'ensemble organisé unitairement des économies individuelles et corporatives, qui existent dans un État, tantôt juxtaposées, tantôt superposées, y compris l'économie financière de l'État ».

A cet ensemble organisé appartient l'Etat. Une économie nationale hautement développée comporte un pouvoir politique ayant en même temps de grandes fonctions économiques, et une économie d'État servant de centre aux économies particulières. Conséquemment, on ne peut concevoir une économie nationale naturelle en dehors et tout à fait à part de l'État et de toute action de l'État.

L'économie nationale représente une partie de la vie sociale. Elle est un système intellectuel et social de forces, procédant à la fois de la nature et de la technique. A l'origine, ces forces existent, se développent et dépérissent en dehors de tout organe social ; mais à mesure que les sociétés se forment et se compliquent, ces forces reçoivent de l'État et du droit certaines bornes ; elles ne peuvent plus agir qu'en harmonie avec ces pouvoirs qui acquièrent, avec le développement de la civilisation, une influence déterminante.

Définition de la science économique.

36. L'économie nationale découle de la constitution des états, et avec elle est née la science de l'économie politique.

Depuis l'origine des temps, certains faits économiques avaient été observés et décrits. Mais l'utilité de réunir ces fragments en une science autonome, ne se fit sentir que lorsque la connaissance des questions économiques devint d'une importance capitale pour la direction et l'administration des états.

La notion de la science économique est donc intimement liée à celle de l'économie nationale, et l'école historique la définit : « la science qui se propose de décrire les phénomènes économiques, qui les définit et les explique par leurs causes, et qui les considère comme un tout fortement cohérent ».

L'école historique conclut de ce qui précède, que les théories et les systèmes d'économie politique actuels sont le fruit de déductions qui s'appuient sur des prémisses téléologiques, sur l'idée qu'on s'est faite de l'humanité et qui diffèrent avec chaque individu. Ces théories et ces systèmes n'ont rien de cette évidence qui caractérise la science.

37. La doctrine classique ignore l'histoire de l'économie et n'a jamais cru nécessaire de vérifier ses hypothèses ni ses conclusions ; elle a déduit de sa fausse psychologie, une science imparfaite, d'une valeur toute hypothétique.

Erreurs des anciennes doctrines et progrès réalisés par l'idée évolutionniste, la statistique, et l'histoire économique.

Le socialisme communiste, qui n'a pas su prévoir les nouvelles formes de l'activité sociale, ni les énormes changements survenus dans la technique et le commerce mondial, ne pouvait jouer un rôle sérieux dans la marche du savoir humain.

La véritable science économique ne pouvait naître qu'en se mettant en opposition avec ces deux directions.

La théorie de l'évolution a renversé les anciennes assises de la science économique, a posé une foule de questions, provoqué des recherches jusque là négligées, a montré l'insuffisance du « laissez-faire » de l'individualisme, comme l'appel à la révolution du socialisme.

La statistique a apporté la précision, l'exactitude, les notions de grandeur dans la science, tandis que l'histoire économique, si négligée par le dogmatisme abstrait des anciennes écoles, indiquait la véritable voie : la philosophie critique et historique, et la recherche des fondements empiriques.

L'école historique affirme que sous l'effort de Frédéric List en Allemagne, Sismondi en France, et des fondateurs de l'école nouvelle : Roscher, Hildebrand et Knies, la banqueroute théorique et pratique des deux anciennes doctrines s'est produite. Elles ont bien conservé çà et là, un semblant de vie : en France, les milieux académiques restent fidèles à l'école de Smith, Say et Bastiat ; en Angleterre, le dogmatisme libéral du libre-échange survit encore ; en Autriche, K. Menger a vainement essayé de démontrer que l'école classique restait inébranlable.

La révolution, partie d'Allemagne, s'est répandue partout, déclare l'école de Schmoller. Le rationalisme abstrait, qui voulait expliquer tous les phénomènes économiques par quelques lois naturelles, et en déduire un système applicable à tous les temps et à tous les lieux, a presque disparu complètement en Allemagne, et tend à disparaître chez les autres peuples.

Rôle de la morale dans la vie économique.

38. Selon la doctrine de l'école historique, l'économie politique est à la fois un système de forces naturelles et un système de forces morales.

L'action économique dérive des instincts de l'homme, de la richesse du sol, du capital

disponible, de l'influence de l'offre et de la demande, des échanges, de l'industrie. Tous ces éléments sont d'ordre naturel et, envisagée à ce point de vue, l'action économique est indépendante de la morale.

Mais l'action humaine ne dérive pas exclusivement des forces naturelles ; elle se ramène aussi à des sentiments moraux, à des vertus, à des habitudes, qui naissent de la vie morale de la communauté. Envisagée sous ce rapport, l'action économique est soumise au jugement moral et dépend de lui. L'homme et la société forment un ensemble cohérent dans lequel chacune des parties n'a pas une existence absolument indépendante. La vie individuelle et la vie sociale dépendent l'une de l'autre, se soutiennent, se pénètrent et se combattent. La morale veut établir l'ordre dans la société en développant les sentiments de sympathie, en éduquant l'individu, en cherchant à réaliser la juste collaboration sociale.

Les forces qui concourent à ce résultat sont des forces morales. Ce sont elles qui, d'après l'école historique, transforment les instincts en vertus, qui font des hommes des caractères, des sociétés des ensembles de forces harmo-

niques et agissant d'une manière ordonnée.

La nouvelle doctrine affirme que l'économie politique ne peut se passer des forces morales ; que ces forces tendent, précisément, de concert avec la coutume et le droit, à la collaboration harmonique de tous les éléments de la société, à une cohésion des forces humaines telle que l'individu puisse se mouvoir avec une dépense minimum de ses forces personnelles et le moins de troubles possible dans l'activité des autres.

Toute l'économie dépend de ce travail moral de coordination des forces, travail moral que les générations se transmettent et développent sans cesse, et qui constitue les limites en dehors desquelles les forces naturelles de l'économie politique ne peuvent faire sentir leur action.

L'héritage moral des générations passées se transmet à l'homme par l'exemple, l'instruction, l'habitude ; il s'impose aussi par le châtiment, et transforme les instincts naturels en instincts sociaux.

Les institutions et les organes sociaux.

39. La morale a donné naissance à des formes constantes de la vie sociale, parmi lesquelles l'école historique distingue les institutions et les organes sociaux.

Selon la doctrine, ces formes servent aux

buts divers de la société, mais aussi aux buts économiques.

Par institution politique, juridique, économique, il faut entendre tout principe qui règle les arrangements particuliers de la vie sociale : la propriété, l'esclavage, le servage, le mariage, la tutelle, le marché, la monnaie, la liberté industrielle, sont des exemples d'institutions.

Les organes sociaux découlent des institutions; ils comprennent toutes les formes constantes que revêt l'union des personnes et des biens en vue de buts déterminés : le mariage est l'institution, la famille est l'organe.

La famille, les sociétés, les corporations, les communes, les entreprises, l'État sont les principaux organes de la vie sociale.

La condition d'existence d'un organe social est le but commun permanent. On n'y arrive qu'après des tâtonnements, des essais, desquels se dégage la forme définitive qui met les besoins individuels en harmonie avec les nécessités de la vie sociale.

Dans chaque organe social, la liberté individuelle est limitée dans la mesure nécessaire à la réalisation du but commun.

Presque tous les hommes, déclare l'école

historique, donnent satisfaction à une partie considérable de leurs besoins et remplissent la plupart de leurs obligations non pas comme individus, mais comme membres d'organes sociaux déterminés. Il en résulte que lorsqu'on envisage l'ensemble, l'ordre, la direction générale, il faut prendre en considération non moins les organes sociaux que les individus.

L'école classique a confondu ces deux choses: rejeter les institutions surannées et ne vouloir d'aucune institution durable.

Les institutions et les organes sociaux ont justement pour but de donner à ce qui est utile, la forme déterminée indispensable pour en faciliter l'emploi.

Sans doute, le progrès historique de la vie économique consiste, tout d'abord, dans une production meilleure et une plus grande abondance pour l'homme de biens économiques. Mais ce progrès ne se produit qu'avec de meilleures institutions, des formations organiques toujours plus compliquées.

Toutes les grandes époques de progrès économiques se rattachent à la réforme des institutions sociales.

L'organisation de la vie économique se fait

aujourd'hui en partie par la famille et en partie sous forme d'entreprise ; mais sur des points importants elle a recours à l'organisation coopérative et à l'État, et elle le fera de plus en plus à l'avenir. La preuve en est dans le développement des organes récents : les coopérations, les associations ouvrières, les sociétés par actions, dans les institutions telles que la législation relative au travail dans les fabriques et l'organisation de l'assurance.

Et l'école historique conclut que si l'étude comparative de l'économie politique des différentes époques doit tenir compte des différences naturelles et techniques, elle devra comparer avant tout les institutions et les organes, la constitution de la famille, de la commune et de l'État ; les formes de l'activité agricole, industrielle, et les formes d'entreprise, les institutions du marché et du commerce, la monnaie, le crédit ; la façon dont la division du travail et la constitution des classes ont trouvé leur expression dans les sociétés, les corporations, les États, les institutions.

Le princip général de l'école historique

40. La différence essentielle entre l'économie classique et la doctrine historique réside surtout dans le rôle différent que celle-ci assigne

à l'État. Tandis que la première affirme que l'exercice sans entrave de la liberté conduit à l'harmonie des intérêts, que l'organisation économique qui en découle constitue un ensemble harmonieux, embrassant toutes les classes de la société, et que l'État ne peut que rarement intervenir pour donner l'impulsion à l'immense activité sociale, l'école historique, au contraire, prétend que la liberté absolue conduit à l'exploitation des classes inférieures par les classes possédantes, admet l'intervention de l'État pour limiter la trop grande inégalité des fortunes, et pour amener une répartition des revenus plus équitable, plus conforme à l'éthique.

L'économie selon A. Smith, établit des lois et des tendances universelles, qui soumettent à leur action l'humanité toute entière. Il n'y a donc pas de nationalité au point de vue économique. La science économique embrasse toute la société, dans sa forme la plus primitive comme la plus raffinée. Une idée morale peut influencer l'homme dans ses actes économiques, mais cette influence ne se produit pas nécessairement, elle est plutôt exceptionnelle. La lutte pour l'existence est le mobile de l'activité économique, et dans cette lutte

l'homme obéit exclusivement à ses instincts.

Pour l'école historique, cette théorie est un composé d'idées philosophiques antédiluviennes et de notions passablement comiques de l'économie.

Contrairement à la théorie individualiste, elle affirme qu'il y a une économie nationale, un capital national, un revenu national.

L'économie nationale des Anglais, des Allemands, des Chinois sont des désignations d'un tout uniforme, dont les parties réagissent autrement les unes sur les autres, que ces mêmes parties ne réagissent sur les économies individuelles d'autres États, d'autres peuples.

Le facteur commun qui relie toutes les institutions particulières d'un peuple ou d'un État, c'est la manière de vivre commune, dans laquelle les idées existantes de morale et de droit influent sur toutes les actions et, par suite, sur les faits économiques.

Sans doute, les instincts et les besoins naturels sont à l'origine de la vie économique, et celle-ci ne perd jamais cette base naturelle, mais nulle part elle ne reste à l'état purement naturel, parce que le sentiment moral inné, le besoin esthétique et l'intelligence ne tardent pas, au

moyen des coutumes, de s'emparer de tous les actes naturels et de les transformer.

Par la coutume, l'homme crée un nouveau monde dans la nature, le monde de la civilisation, et l'économie politique fait partie de ce monde de la civilisation.

Par conséquent, l'organisation économique d'un peuple trouve sa principale expression dans les règles morales, dans les mœurs et le droit économique de ce peuple. En un mot, l'organisation économique d'un peuple découle essentiellement de la vie morale de ce peuple.

L'école classique fait jouer un rôle décisif aux influences naturelles et considère comme immuables, quant à leurs parties essentielles, certaines institutions de la vie morale.

L'école historique voit bien l'éternelle immutabilité dans les lois physiques de la nature, mais partout ailleurs elle voit le progrès. Elle ne découvre pas d'idées morales absolues ni dans le mariage, ni dans la propriété, ni dans l'organisation sociale. L'élément moral de la monogamie, de la propriété, du droit de succession, consiste simplement et exclusivement en ce que, à une époque donnée, le droit relatif au mariage, aux successions et à la propriété, la législation sur

les différents moyens d'acquérir, sur la répartition des revenus, est pour un peuple donné en absolue conformité avec l'ordre juridique et moral, avec l'éducation morale de la société.

La doctrine de l'intérêt privé considéré comme le principe constant et uniforme de tous les faits économiques est tout à fait superficielle. Il va de soi qu'il faut tenir compte de l'égoïsme, qu'on ne peut et qu'il ne faut pas complètement l'étouffer, qu'entre certaines limites, il est un ressort légitime et indispensable pour maintenir le rouage en mouvement. Mais la question concrète, décisive, est de savoir comment ce ressort se trouve modifié, à une époque donnée, par le travail de la civilisation, comment et à quel point il a subi l'action de la coutume et du droit.

L'école historique ne voit nulle part la liberté économique absolue, ni que le libre échange soit partout normal, ni qu'il ait partout forcément des conséquences heureuses.

Au contraire, les forces individuelles, bonnes ou mauvaises, se meuvent dans les limites du droit et de la coutume dont dépend essentiellement la répartition de la richesse et des revenus, et ces limites ne sont pas les mêmes

partout et ne peuvent pas être changées arbitrairement ; elles dépendent bien de certains faits naturels immuables, mais elles résultent surtout du développement intellectuel et moral, et sont par conséquent soumises à la loi du progrès.

Le libre échange absolu est utopique, et l'espoir de guérir par le libre échange toutes les plaies de la vie économique constitue un dogmatisme abstrait, qui répond à un état suranné de la science.

L'économie classique est fondée comme si dans la vie économique, il y avait toujours en présence des forces égales. En réalité, il n'en n'est rien. La libre concurrence ne convient qu'aux mieux doués.

A. Smith dit que la contrainte paralyse l'économie, que la liberté est son élément, qu'elle en favorise et développe toutes les forces.

C'est là, affirme l'école historique, une généralisation exagérée d'une observation incontestablement juste. L'argumentation du grand économiste s'appliquait aux classes moyennes industrielles et cultivées d'Angleterre et d'Ecosse de son temps. Mais ce qui est vrai pour un groupe d'hommes cultivés, ne l'est pas pour la masse des hommes ordinaires.

Pour eux, il s'agit de rechercher les facteurs qui entrent en activité quand la liberté formelle devient plus grande.

L'inégalité naturelle ne peut, à elle seule, expliquer l'inégalité dans la répartition des richesses, car celle-ci découle encore de l'inégalité des races, des classes sociales et des groupes d'individus. Sans doute, la situation de l'individu au milieu de sa classe dépend surtout de l'inégalité des aptitudes individuelles, mais le passage aux classes supérieures dépend autant de la civilisation, de l'organisation sociale que de la nature.

En résumé, l'école historique admet que l'organisation économique est soumise à une série de causes naturelles, mais elle attribue aux sentiments moraux et à la civilisation, une puissance décisive qui domine toute l'économie. Elle reproche à la doctrine classique de ne considérer que les causes naturelles, alors qu'il est essentiel d'admettre aussi les causes psychologiques et morales et, par suite, un développement moral de l'organisation économique. Aussi longtemps que ces dernières causes dominantes n'auront pas été étudiées à fond, il n'y aura pas de science économique dans le sens

rigoureux du mot, car si les causes naturelles forment le fondement de l'économie politique, les causes morales sont indispensables pour élever l'édifice définitif de la science.

De la lutte entre les instincts et la morale naissent les coutumes. Le droit n'est que la consécration des coutumes par la loi.

Le droit et la coutume ont un but commun, mais le droit est un frein solide et sévère, tandis que la coutume est un frein plus lâche.

La liberté formelle convient dans certains cas, et la contrainte dans d'autres ; la règle de la coutume suffira pour tel peuple, celle du droit sera nécessaire pour tel autre.

La liberté économique reste le but constant des hommes politiques, mais elle apparaît comme un idéal dont la réalisation est aussi éloignée que celle qui appelle tous les hommes à la jouissance des biens les plus relevés de la civilisation. Pour s'en convaincre il suffit d'observer que la morale indépendante, qui trouve en elle-même sa loi et sa règle est, encore de nos jours, l'apanage d'un petit nombre d'hommes. La foule est toujours guidée par la coutume et le droit dans le plus grand nombre de ses actions, d'ordre économique surtout.

L'école classique commet donc une double erreur : 1° la croyance à une organisation économique normale, constante et indépendante du temps et de l'espace, s'appuyant sur la liberté économique, et qui ne peut être troublée que par l'immixtion abusive de l'État ; 2° L'idée que ce sont les faits extérieurs naturels et techniques, c'est-à-dire la nature du sol, le climat, l'importance des capitaux, l'état numérique de la population etc., qui déterminent uniquement et absolument chaque organisation économique particulière.

Tous ces faits extérieurs exercent la plus grande influence sur la coutume et le droit, mais l'école historique n'admet pas que l'organisation de la vie, le droit et les coutumes se transforment exclusivement sous l'empire de ces faits techniques, et ne puissent prendre qu'une seule forme déterminée.

Cette forme est définie, dans certaines de ses parties fondamentales, par la nature de la technique, mais les détails essentiels dépendent de la civilisation de l'époque, des idées morales et esthétiques, des vues bornées ou larges qui modifient les instincts égoïstes et leur brutalité de force naturelle.

Le principe général de l'école historique peut donc se définir comme suit : En accomplissant les actes de la vie économique, comme dans toutes les manifestations de l'existence, l'homme se débat constamment entre son intérêt personnel et les idées morales ambiantes. La liberté convient aux groupements dans lesquels les forces morales suffisent pour combattre les abus ; mais dès que l'égoïsme de certaines classes engendre l'injustice sociale et l'oppression, la puissance gouvernementale doit intervenir pour soutenir et relever les influences morales en défaillance.

La libre concurrence.

41. L'école historique considère la libre concurrence comme indispensable au progrès de la technique et à la division du travail. Elle reconnaît que tout ce qu'elle a produit depuis 1789 était opportun et salutaire. Mais, après cet aveu, l'école entre dans les restrictions.

La liberté économique donne lieu à des abus monstrueux.

A l'époque de Turgot et de Smith, la concurrence était limitée entre des personnes et des petites entreprises et, dans ces conditions, la concurrence ne signifia que l'exacte gradation des revenus, des facultés et de l'habileté per-

sonnels. Mais bientôt sont apparus les grands magasins, les fabriques, les exploitations coloniales. La situation sociale, l'intelligence et la fortune ont creusé un gouffre de plus en plus profond entre les forces personnelles. Le petit commerce et les petites entreprises sont écrasés et disparaissent peu à peu, et ce fait ne constitue pas exclusivement un avantage pour la collectivité.

La concurrence continue plus acharnée entre les grandes entreprises. L'émulation en découle, mais aussi une énorme dissipation de capital et de travail. On dépense des millions en frais de réclame, et des milliers de commis voyageurs se disputent âprement les commandes. Ce sont là des dépenses superflues que ne réclame pas le jeu de la concurrence. Les chemins de fer et les établissements de transports, en se faisant concurrence, ont fait dépenser inutilement des milliards à plus d'un pays.

La nouvelle école conclut que la libre concurrence engendre ainsi des efforts extrêmes, un gaspillage démesuré ; qu'elle favorise par la grandeur des intérêts en jeu, le mépris brutal de tout scrupule, l'emploi de moyens déloyaux, la corruption de la presse, celle des parlements, des tribunaux, même des ministres.

Il arrive aussi que les grandes exploitations se réunissent en cartels, ou que quelques-unes absorbent les autres et se transforment en monopole, mettant ainsi fin à la concurrence.

La conséquence dernière de la liberté économique est donc de se manifester entre des classes sociales trop inégales, trop nettement séparées, entre des organisations de plus en plus grandes. Les luttes de la concurrence exercent alors une action déprimante sur des couches profondes de la société ; elles corrompent les premiers vainqueurs dans la lutte pour l'existence, elles développent l'égoïsme et se transforment en luttes de classe. Lorsqu'elles conduisent à un monopole économique, le résultat définitif est l'exploitation, l'enrichissement par l'usure, la domination des classes, si le monopole n'est pas sous le contrôle du public ou de l'administration.

Dans les détails, l'effet de la libre concurrence n'est pas moins désastreux. On voit se multiplier outre mesure les débits de boissons, les maisons de prêts, les boutiques de détail, les cafés-concerts et autres industries moins recommandables.

La conclusion de l'école historique est que la concurrence doit être réglée. D'ailleurs, les

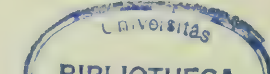
intérêts généraux de la société, la morale, la coutume et le droit ont toujours réagi de quelque façon sur les luttes de la concurrence. Depuis qu'il y a des marchés et une économie de circulation, la concurrence a été plus ou moins réglée.

La doctrine individualiste a supprimé toute l'ancienne organisation économique alors que, par exemple, la règlementation de l'apprentissage, de la journée de travail, du paiement des salaires, le contrôle sanitaire des marchandises et du marché renfermaient bien des choses utiles à conserver.

En un mot, la libre concurrence écrase le faible au profit du plus fort, affirme l'école historique. Le libre échange absolu n'est ou peut n'être que l'exploitation des États les plus faibles par les plus forts, que le développement unilatéral de l'économie nationale de certains États.

Après avoir ainsi conclu à la nécessité d'une règlementation de la concurrence, l'école historique recherche les moyens pratiques pour y aboutir.

Il s'agit, dit la nouvelle doctrine, de lutter contre « les faits hideux et malsains » produits par la concurrence en se développant, c'est-à-



dire : contre la corruption du commerce, contre les conséquences d'un excès de pauvres concurrents, d'ouvriers surtout, combattre la fraude et la réclame malpropre qui se propose plus de duper, de spéculer sur la crédulité et la sottise que de renseigner exactement, qui use plus souvent du mensonge que de la vérité ; il s'agit de combattre la presse vénale, d'empêcher la disparition de la classe moyenne insuffisamment outillée pour maintenir sa position dans la nouvelle forme de la concurrence ; il s'agit d'empêcher les trop longues journées de travail, l'excès du travail épuisant, et l'abus du travail des femmes et des enfants, toutes causes qui ont produit de 1840 à 1870 des masses ouvrières misérablement nourries, misérablement logées et misérablement vêtues. Il s'agit enfin, d'empêcher cette conséquence désastreuse, le monopole économique, qui montre d'un côté un très petit nombre ou même un seul entrepreneur puissant en présence d'une foule de petits sans ressources.

Mais rechercher la ligne de démarcation à établir entre la liberté de la concurrence et sa règlementation est un problème complexe.

La solution de l'école de Manchester, qui voit

dans tout accroissement de la concurrence des compensations et même des correctifs aux conséquences malheureuses de cette liberté, et celle des socialistes qui jugent nécessaire de la supprimer entièrement, sont deux solutions théoriques abstraites dont on ne peut faire aucun usage dans la vie pratique.

Celui qui se met à notre point de vue, dit M. Schmoller, doit, pour la solution de chaque problème particulier, connaître l'opinion des uns et des autres et bien juger la marche générale de la saine évolution économique, technique, morale et pratique, et connaître les forces concrètes, les tendances et la situation du domaine spécial dont il s'agit.

D'après cela il se prononcera pour la liberté ou la règlementation de la concurrence.

Et c'est bien dans cette voie que la société est entrée depuis vingt ans par les ententes entre les ouvriers, les syndicats ayant pour but de régler l'offre du travail, par les cartels, toutes choses qui conduisent à des monopoles qui ne peuvent être malfaisants que lorsque les prix deviennent exagérés. Et l'on voit l'État et les communes s'immiscer de plus en plus dans le domaine de la concurrence en s'arrogeant le droit exclusif de

frapper monnaie, de fabriquer les poids et les mesures, en monopolisant les postes et les télégraphes. Il arrivera, peu à peu, à légiférer en matières de cartels et de valeurs mobilières ; il établira un droit des chemins de fer, un droit fluvial, un droit agraire, un droit des syndicats ouvriers. Il intervient pour assurer un meilleur logement aux ouvriers, par l'assurance obligatoire, et par des tentatives énergiques pour réprimer la fraude et l'usure, et empêcher la concurrence de devenir trop écrasante.

Tous ces faits affirment, dit l'école historique, que partout on élève des barrières salutaires autant que nécessaires à l'exercice absolument libre de la concurrence.

La propriété.

42. L'école historique déclare que tant qu'il y aura des hommes, la propriété individuelle subsistera, car le développement individuel et professionnel est impossible sans libre sphère de la propriété.

Mais si la propriété individuelle ne saurait disparaître, il importe d'en combattre les exagérations. L'État, la commune, les établissements publics ont donc un rôle à jouer dans cette matière. C'est l'intérêt général de la société qui doit être seul décisif, pour déterminer dans quelle

mesure ces autorités doivent enlever aux individus et aux familles, l'administration d'une part croissante de toute propriété sous les formes juridiques les plus diverses.

L'État et les organes sociaux ont toujours possédé des propriétés collectives, à côté desquelles la large sphère de propriétés individuelles continuera à subsister.

Envisageant d'abord la propriété foncière, l'école historique affirme que deux tendances opposées ont dû toujours se concilier entre-elles, conclure des compromis. Ces tendances opposées sont : 1°) une propriété foncière individuelle en voie d'accroissement, favorisant les progrès techniques, étroitement associée aux dons d'habileté économique et de capacité technique ; 2°) la subordination de toute propriété privée aux intérêts collectifs de l'État, quant à son importance, à la faculté de l'aliéner, de l'engager pour dette, de la transmettre par voie de succession.

La répartition de la propriété foncière est, dans toute société, un facteur essentiel de la structure et de l'ordre social.

Quand la grande propriété foncière domine, les basses classes sont toujours plus opprimées qu'ailleurs. Là où on rencontre encore de 40 à

60 % parmi les chefs de familles, qui sont propriétaires fonciers, on doit forcément rencontrer un état d'aspect plus démocratique que là où seulement de 5 à 20 % des pères de familles ont derrière eux ces garanties d'indépendance que donne la propriété du sol.

Le développement des idées modernes et les besoins économiques et techniques ont partout poussé à supprimer les entraves mises autrefois au libre droit de propriété foncière. Mais jamais la propriété absolue de la terre n'a existé, car elle conduit, dans certaines circonstances, à un morcellement excessif et à des fermages de parcelles insignifiantes, ou bien à la concentration de la propriété dans quelques mains et à un endettement exagéré de la propriété foncière.

Tels sont les écueils contre lesquels la société doit se prémunir dans l'application de la liberté en matière de propriété foncière.

La propriété du sol et des maisons dans les grandes villes exige aussi certaines restrictions.

Dans les grandes villes, la propriété de la maison n'est plus la base de l'économie familiale libre, se suffisant à elle-même ; c'est un placement productif de capitaux, une affaire comme

une autre. L'espace étant restreint, on y construit des maisons à plusieurs étages, qui deviennent de véritables monopoles pour les possesseurs. Leur valeur augmente hors toute mesure, et fait faire des gains exagérés, dus exclusivement aux conjonctures, sans que le travail du propriétaire y soit pour rien. D'autre part, la cherté des loyers éloigne de plus en plus des grands centres, les classes pauvres qui trouvent une difficulté croissante à se loger. Il est donc naturel que l'État et la commune interviennent beaucoup plus dans cette espèce de propriété.

L'école historique préconise, là où les abus sont trop criants, de concéder, grâce aux dispositions d'une loi spéciale, la possession du sol et des maisons à une corporation indépendante, à demi publique et demi privée, à but lucratif, qui aurait pour actionnaires les anciens possesseurs du sol et des maisons, et pour créanciers, les anciens créanciers hypothécaires de ces derniers. La corporation serait soumise à une direction composite, dans laquelle seraient représentés l'État, la commune, les actionnaires, les créanciers et les locataires, et les profits seraient partagés entre ces éléments.

En ce qui concerne la propriété mobilière,

l'école historique reconnaît que sans cette propriété privée, les hommes ne pourraient être excités à l'activité et à l'effort, à la formation des capitaux, aux tentatives d'amender la production. La propriété, grande ou petite, n'est donc pas condamnable, lorsqu'elle est la récompense des grands talents et des services. Mais il faut ramener à de justes limites les gains excessifs dûs au monopoles ; il faut apporter des limites à l'acquisition de la fortune, de telle sorte que des parvenus impudents, des usuriers cyniques, des spéculateurs sans conscience, en grand nombre comme de nos jours, ne se sentent pas les têtes dominantes de la société ou ne puissent pas, comme il arrive, dominer la commune et l'État.

Pour ces maux, l'école historique préconise les remèdes suivants :

A) Par des lois protectrices des paysans, par des dispositions relatives au rachat des droits féodaux, par la constitution de nombreux biens de paysans, on évitera que la majorité des propriétaires fonciers ne tombent à la condition de simples rentiers jouisseurs, on empêchera l'endettement excessif des propriétaires et la pratique vicieuse d'affermer des biens ridiculement petits.

B) En prescrivant que les propriétés moyennes

doivent être exploitées par les propriétaires eux-mêmes, qu'elles ne dépasseront pas un maximum d'étendue ni ne tomberont au-dessous d'un minimun, et que de ces possessions une seule pourra se trouver dans les mains d'un même individu, on rendra impossible l'accumulation de la trop grande propriété dans une même main.

c) Par une bonne éducation des classes inférieures on leur inculquera les qualités indispensables pour s'élever économiquement, savoir : la diligence, l'épargne, le soin et l'éducation des enfants.

d) Le phénomène actuel qui transforme une partie progressivement croissante de la propriété en droits de créance et de participation des actionnaires, des sociétaires, des déposants des caisses d'épargne, des créanciers hypothécaires, des créanciers de l'État et de la commune, entraîne la formation d'une espèce de propriété sur le papier qui conduit à la propriété collective de l'avenir, et, par le droit et les mœurs on pourra combattre les abus et la répartition trop inégale.

Le droit de succession.

43. L'hérédité de la propriété a son principe dans la constitution de la famille. L'école historique affirme qu'il ne peut venir à l'esprit de

personne d'enlever aux enfants l'avoir des parents défunts, qui constitue le fondement de l'économie domestique.

D'ailleurs, le droit héréditaire des enfants est un puissant moyen de progrès économique. Il est incontestable que la plus grande part des motifs qui poussent à l'activité, à l'effort, à l'épargne du capital, serait réduite à rien, si le droit héréditaire des enfants disparaissait.

Par contre, la doctrine historique considère le droit héréditaire des collatéraux éloignés comme une survivance regrettable des temps anciens, dans la mesure où les relations de parenté perdent toute force.

D'une manière générale, le droit de succession qui modifie le destin d'un homme quelles que soient ses qualités propres, est un hasard qui, pour l'école historique, justifie la part que les États prennent, par les impôts, sur les successions ou transferts de biens.

La doctrine conclut que tant qu'il y aura des individus et une propriété individuelle, tant que l'humanité se reproduira par des familles, le droit de succession se maintiendra aussi, mais limité de plus en plus par les impôts, et, en ce qui

concerne les collatéraux, tout à fait supprimé ou supprimé à demi.

Les théories de la propriété.

44. L'école historique rappelle les diverses théories de la propriété, et déclare que chacune d'elles renferme une parcelle de la vérité, mais aucune ne contient la vérité tout entière.

Toutes ces théories partent de cette croyance inexacte que la propriété doit se ramener, historiquement et logiquement, à une conception unique. Elles oublient que la nature de la propriété dépend aussi de l'ensemble des institutions sociales et économiques diverses, du système des rapports existant entre l'individu et l'État, toutes choses qui subissent les plus grands changements.

Lorsque la technique et l'organisation sociale se transforment profondément, aboutissant à l'élévation de quelques classes et à l'oppression des autres, le résultat des changements accomplis dans la distribution de la propriété est, comme de nos jours, singulièrement discuté.

En un mot, l'école historique affirme que, fatalement, tout régime de la propriété en vient lui-même au point où les digues qui assurent la paix se rompent, parce que ceux qui détiennent le pouvoir et la fortune arrivent à transformer

les institutions à leur profit. Souvent alors, l'ordre ne peut se rétablir pacifiquement.

Un pouvoir fort et intelligent peut prévoir la rupture de l'équilibre et, par des réformes opportunes, empêcher des conflits funestes.

Pour cela, il faut que la morale pénètre l'ordre juridique, que l'accès à la propriété, les modes d'acquisition juridiquement permis, soient réglés de telle sorte qu'une répartition meilleure de la propriété s'ensuive d'elle-même. Ce n'est pas le renversement du droit qui est le but précis, mais le travail de réforme pratique, ayant pour objectif le possible, faisant appel aux meilleurs instincts de l'homme, aux sentiments les plus élevés, s'inspirant d'un grand idéal.

Toute propriété existante doit être tenue pour salutaire.

La réforme sociale.

45. Selon l'école historique, l'injustice économique existe donc encore et, avec elle, une criante inégalité des fortunes entraînant la disparition des classes moyennes, tandis que les classes inférieures se développent exagérément.

Or, Aristote a démontré que ce sont là les causes principales des révolutions. Dans tous les cas, elles provoquent de nos jours des agitations, des fermentations sociales qui déchaînent les

passions dangereuses et l'antagonisme des classes.

Les agitations ne cesseront jamais complètement car elles sont nécessaires, mais elles ne conduisent pas inévitablement à la révolution.

Chaque révolution pourrait être évitée par une réforme opportune.

Tout le progrès dans l'histoire consiste à faire des réformes au lieu de révolutions. Les fermentations sociales peuvent donc aussi bien amener de bons résultats que des désastres. Il faut, pour cela, bien les comprendre, les dominer moralement, les maintenir en lisière comme toute autre force naturelle, et en faire ainsi une force civilisatrice. Le mal consiste à ne pas conclure, en temps opportun, à la nécessité des réformes et à préparer ainsi la révolution.

Le but des réformes sociales consiste à rétablir la bonne entente entre les classes sociales, à faire disparaître ou à amender l'injustice économique, à se rapprocher du principe de la justice distributive, à établir une législation sociale qui favorise le progrès, qui garantisse le relèvement matériel et moral des classes inférieures et moyennes.

On ne pourra jamais préciser d'avance par quels moyens on résoudra ces différents problèmes. Tout jugement sur les formes sociales, implique un jugement sur la technique de l'avenir et sur les tendances psychologiques et morales des générations futures. Or, ces deux facteurs sont incertains sous tous les rapports.

Néanmoins, l'école historique se demande si le principe de la justice distributive peut se réaliser par les moyens dont disposent le droit et l'État d'aujourd'hui.

Le droit ne peut être applicable que lorsqu'il est formulé en règles claires et relativement peu nombreuses. Cette exigence constitue la limite dans laquelle s'élaborera le principe d'une juste répartition des revenus.

Il s'agit de ramener l'infinie diversité de ce qui s'appelle service, valeur morale, production, à une mesure uniforme, de trouver des règles clairement rédigées, uniformément applicables, d'en former des institutions juridiques et économiques, qui ne s'écartent pas trop de l'idéal, sans cesser d'être d'une pratique facile.

Des règles de l'espèce ne peuvent évidemment pas récompenser exactement tous les mérites ; mais la justice absolue n'est pas de ce monde,

on est donc forcé de lui substituer une règle moyenne moins rigoureuse, mais facilement maniable.

L'idéal de l'école historique ne peut donc être réalisé qu'à peu près, et il constitue une œuvre de longue haleine.

D'après l'école historique, les conditions suivantes sont indispensables aux mesures réformatrices pour qu'elles soient salutaires :

1° Le gouvernement ne pourra jamais entreprendre spontanément une nouvelle répartition des biens. L'organisation de la propriété, bien qu'elle soit attaquable sous bien des rapports au point de vue éthique, est légitime par le droit formel actuel et ne peut, par conséquent, être transformée que peu à peu.

En outre, cette transformation doit non seulement tenir compte du principe de la justice distributive, mais aussi des exigences de la production, qui ne peut être dérangée dans sa marche naturelle.

2° L'État ne peut imposer aucune mesure de réforme sociale qui ne soit en conformité avec les mœurs de certains milieux au moins.

Avant de faire entrer les idées dans les lois, elles doivent d'abord être admises par l'élite

intellectuelle de la nation, de manière à n'avoir à vaincre que la molle résistance des indifférents et des ignorants.

Tout un travail d'éducation, de préparation, incombe donc aux discussions littéraires et scientifiques, avant que l'on puisse songer à la forme pratique que l'idée nouvelle prendra.

3° Les avantages que l'État et la société offriront aux classes nécessiteuses dans un but de relèvement social, doivent être mérités, c'est-à-dire, que l'éducation morale et intellectuelle du peuple doit être poursuivie parallèlement au relèvement matériel. Les classes inférieures doivent apprendre à ne plus obéir simplement à l'instinct, au hasard, dans les questions de mariage, de famille, et du métier à donner aux enfants. Elles doivent apprendre à réfléchir et à prévoir, elles doivent être initiées aux faits économiques, et on y réussira d'autant mieux que les salaires seront plus élevés, que l'ouvrier aura sa maison à lui. Par là, on diminuera la supériorité de la richesse, en opposant au capital une génération d'ouvriers habitués à penser, plus experts et plus moraux que ceux de nos jours.

4° Les exigences de l'État ne peuvent attenter au droit de propriété. Elles doivent frapper

équitablement tous ceux qui possèdent, et être limitées au sacrifice nécessaire au bien-être de la collectivité.

5° En préparant, pour l'avenir, une autre répartition de la fortune, l'État se bornera, autant que possible, à agir indirectement. Voici ses principaux moyens d'action :

a) Un système d'éducation nationale qui répartira autrement les forces en concurrence, qui effacera l'inégalité des combattants qui met de nos jours en présence, d'un côté, la prudence, l'éducation, la réflexion, de l'autre, la sottise et l'ignorance.

b) Une législation qui facilitera la vie de famille régulière dans les classes inférieures et y encouragera l'économie et l'amour du foyer (lois de fabriques, lois sur les logements, police sanitaire).

c) Une certaine protection accordée à la petite exploitation industrielle et agricole, lorsqu'elle est capable de soutenir la concurrence.

d) La reconstitution des syndicats ouvriers et de toutes les organisations collectives, qui peuvent rendre les classes moyennes et inférieures plus capables de soutenir la concurrence et augmenter leur puissance économique.

e) Les lois industrielles qui protègent la capacité et le talent plutôt que la richesse.

f) Le droit de succession et un impôt sur le revenu progressif établis de manière à empêcher la trop grande accumulation des richesses ; la poursuite des gains illicites, en réglementant sévèrement les sociétés par action, l'organisation juridique de la propriété de manière à la rendre accessible aux petits.

g) La création de banques d'État ayant un caractère démocratique, en perfectionnant le crédit personnel ; l'acquisition de grands terrains pour en faire des villages prospères.

h) En ce qui concerne la répartition du revenu, l'école historique préconise toutes les réformes possibles en matière de contrats de travail. Elle trouve le salaire aux pièces plus juste que le salaire à la journée, quand il ne pousse pas l'ouvrier au surmenage.

Mais le système idéal, est celui d'une combinaison du salaire fixe et de quotités spéciales ou générales pour les principaux ouvriers, ces quotités étant graduées d'après l'importance du travail de chacun dans le résultat de l'ensemble. Il s'agit donc de la participation aux bénéfices. L'État devrait l'introduire largement parmi son

personnel, mais l'école historique ajoute que le simple salariat restera toujours le mode le plus convenable. Si, dans des siècles, le travail professionnel devait arriver à la participation aux bénéfices, le travail qui ne demande aucun apprentissage ne pourra jouir de ce régime. Il faudra encore former des tables numériques générales, auxquelles on devra recourir dans la plupart des cas, pour permettre l'exécution du contrat.

i) Enfin, l'école historique préconise une législation internationale, et l'amélioration des moyens de communications en vue de donner le mouvement, c'est-à-dire la vie, à la population surabondante.

La force expansive de la population a pour but de porter la civilisation sur tous les points du globe. Il s'agit donc d'organiser l'émigration afin de la rendre constante, consciente de son but social. Actuellement, elle est intermittente parce qu'elle accompagne les crises ; elle agit sous la pression de la misère et, par suite, n'est ni raisonnée, ni préparée.

Discussion de la doctrine historique.

46. a) La littérature de l'école historique ne brille ni par la clarté, ni par la logique ; ses idées sont ondoyantes, ses principes sont rarement caractéristiques. Lorsqu'on croit tenir une

affirmation nette, qui permettrait de préciser le sens de la doctrine, on la trouve atténuée ou abandonnée quelques pages ou quelques lignes après.

b) L'école historique abuse de l'idée évolutionniste en considérant l'économie particulière, l'économie nationale et l'économie mondiale, comme les éléments successifs de l'évolution économique.

Les diverses transformations par lesquelles Darwin fait passer le règne animal peuvent être considérées comme autant de phases évolutives des espèces. Mais qualifier d'évolution économique le développement de la division du travail et de la technique, le machinisme et les inventions industrielles, le passage du travail à domicile aux groupements des ouvriers dans les usines modernes, c'est appliquer un terme qui doit embrasser les mondes, le temps et l'espace infinis, aux simples manifestations de l'activité humaine. Ces progrès résultent de la poussée des populations, grandissant en nombre et intellectuellement, et voulant toujours mieux vivre. Ces progrès résultent essentiellement de la volonté humaine.

Mais l'homme du XX[e] siècle, comme celui

des temps les plus primitifs, trouve exclusivement dans les produits du sol ce qui est nécessaire à la satisfaction de ses besoins. Comme toujours, il doit s'approprier les biens par le travail. La situation de l'homme par rapport aux besoins et aux moyens de les satisfaire n'a pas varié. Nous utilisons mieux nos forces et celles de la nature que ne l'ont fait nos ancêtres ; c'est un progrès considérable, mais l'origine de l'activité n'a pas varié. Il n'y a donc pas d'évolution économique sous ce rapport.

c) L'existence de l'économie nationale est encore plus contestable.

Sans doute, on peut appeler « économie particulière » toute entreprise et toute exploitation quelconque. Mais les économies, qu'elles soient individuelles, familiales ou corporatives, ne se présentent nulle part comme organisées unitairement, comme dominées par les institutions publiques au point de former une économie nationale.

Toutes les économies particulières n'ont qu'un principe commun, économiquement obligatoire : produire au moindre frais et avec le plus d'efficacité possible, et les individus qui les

composent n'ont qu'un but : satisfaire leurs besoins. Les économies particulières et les individus s'efforcent d'atteindre ces résultats chacun pour son propre compte.

Plusieurs économies peuvent se réunir corporativement pour effectuer leurs opérations communes dans des conditions plus avantageuses, pour se soutenir mutuellement dans leurs opérations différentes. Ces liaisons sont exclusivement cimentées par l'intérêt momentanément commun. Que celui-ci vienne à disparaître et la dissolution s'ensuit.

En général, les économies particulières et les groupements d'économies sont, les uns pour les autres, indifférents ou antagonistes.

Les économies n'ont pas de plan d'ensemble; elles agissent pour leur propre compte, de leur propre initiative et sous leur seule responsabilité. Leurs opérations sont isolées et non combinées, et elles ne possèdent qu'un seul principe commun : le principe économique.

Les économies d'un même État ont si peu de tendance à former un groupement cohérent, qu'un marchand de fourrures aura des rapports meilleurs avec les esquimaux qui lui vendent les peaux qu'avec l'autre marchand de fourrures

qui habite la même ville et la même rue, ou tout autre économie nationale dont il ne tire aucun profit.

L'État est une conséquence de la vie sociale. Dans un groupement social déterminé, il y a nécessairement des buts et des intérêts communs, dont la réalisation est indispensable à l'action individuelle. Nous citerons : l'ordre et la sécurité, le respect des droits individuels, et l'existence de services généraux comme les chemins de fer, l'éclairage public, les postes, le télégraphe etc., pour la création et l'exploitation desquels l'initiative privée, avec son ressort principal de l'intérêt personnel, pourrait être insuffisante, inapte ou peu sûre.

Les individus composant la société chargent un organe spécial de ces intérêts communs, et cet organe spécial c'est l'État, c'est-à-dire, un groupe plus ou moins considérable de personnes à qui les groupements humains délèguent les pouvoirs nécessaires à cette fin.

On voit donc que l'État n'est qu'une des nombreuses expressions de la division du travail. La nature des intérêts qui lui sont confiés attribue à l'État un rôle politique, juridique et économique.

L'État, son rôle et ses pouvoirs émanent des individus qui composent le groupement social. Pour la défense d'intérêts communs mais indispensables à leur action personnelle, les individus consentent les sacrifices nécessaires. Le plus grand de tous ces sacrifices est le service militaire, qui assure la sécurité.

L'État est un organe établi pour servir les intérêts individuels légitimes, et non pour les combattre.

Ce tableau du rôle de l'État et de l'origine de ses pouvoirs est celui des États civilisés modernes. Plus on s'éloigne de ce tableau, plus on rencontre les peuples asservis, dépourvus de culture et de progrès. Et même sous le régime le plus opposé à la liberté, l'État n'est encore qu'une délégation des individus, une délégation plus ou moins tacite de populations ignorantes et plus ou moins inconscientes, délégation qu'elles ramènent à leurs vues et à leurs intérêts individuels au fur et à mesure que l'instruction développe l'individu.

Les institutions publiques ne dominent donc pas les économies particulières, elles les servent.

L'État ne peut être une espèce d'économie

générale qui servirait de centre aux économies particulières, car l'initiative privée, intelligente, sûre d'elle-même et responsable, ne consentira jamais à abdiquer au profit de l'initiative, de l'intelligence, de la prévoyance des personnes qui constituent le gouvernement.

L'esprit directeur que l'école historique veut voir dans la puissance des organes du crédit et du commerce et dans les associations économiques, n'existe pas d'avantage. Ces éléments sont au service des intérêts individuels ; un intérêt individuel peut être commun à un nombre considérable d'hommes et ceux-ci peuvent s'associer pour défendre cet intérêt. Mais les institutions et les organes sociaux, ainsi que les associations économiques sont des serviteurs que les individus se paient dans l'espoir d'améliorer ou de faciliter leur tâche individuelle.

L'économie nationale n'offre aucun lien aux économies particulières, et ne constitue pas une volonté unitaire et dirigeante.

Il n'y a pas d'économie nationale, pas plus qu'il n'y a de capital national.

Les économies ont entre-elles des rapports économiques, sans soucis des frontières, des

douanes, et de toute autre barrière artificielle. Les économies et les capitaux dépendent des individus, et ceux-ci les dirigent là où ils en espèrent le meilleur résultat économique.

Nous dirons donc, avec M. M. Block, que l'unité économique n'est pas la société, mais bien l'individu. Lorsqu'il peine, il pense à lui, aux siens, et nullement à l'économie nationale ou sociale.

Ce n'est pas la société qui produit et épargne, ce sont les individus qui la composent ; ce sont les opérations isolées des individus qui font la vie économique et qui réalisent le bien-être croissant, et si le régime individualiste atteint ce résultat, c'est parce que la société est composée d'éléments homogènes.

d) La morale est la science des mœurs. Elle repose sur les facultés de l'âme, l'intelligence, les sentiments, la raison et la liberté.

La morale est essentiellement perfectible ; elle embrasse l'homme dans toutes ses manifestations et se développe avec lui.

Il existe un fond de principes communs, nés en quelque sorte avec la nature humaine.

Par exemple, l'homme a toujours considéré comme un acte contraire à la justice, au moins

parmi les membres du même groupement, le vol du bien d'autrui.

Au fur et à mesure que les rapports sociaux se développent et se perfectionnent, de nouveaux principes moraux apparaissent. Tous les hommes ne s'y soumettent pas de suite, mais ces nouveaux principes les gagnent de proche en proche, jusqu'à ne plus se distinguer du fond commun primitif.

Etablir les principes moraux et contribuer ainsi à les répandre dans toute l'humanité, tel est le rôle de la science morale.

L'économie politique est la science de l'activité économique. Elle a pour objet les trois domaines dans lesquels se manifeste cette activité : la production, la répartition et la consommation des biens.

La science recherche les lois qui président à ces trois phénomènes, et fournit ainsi des guides sûrs pour rendre l'aisance aussi générale que possible.

Ces définitions prouvent à l'évidence que la science morale et la science économique sont absolument distinctes, qu'elles ont chacune leur domaine particulier.

Mais si les domaines des deux sciences sont

distincts, ils ne sont pas étrangers l'un à l'autre.

L'homme doit être moral dans toutes ses actions, par conséquent, dans les actes économiques.

L'ordre moral doit pénétrer l'économie politique, comme il pénètre toutes les sciences, tous les arts, toutes les manifestations de l'existence humaine. Mais cette exigence ne justifie pas l'école historique, lorsqu'elle affirme que la morale, les coutumes et le droit dominent essentiellement l'organisation économique, et que les lois de l'économie, établies par la science classique, sont fausses ou exagérées. Les lois de la perspective ne sont pas moins vraies parce que des dessinateurs composent des sujets contraires à la morale. Les principes de la science des nombres sont toujours exacts, malgré certains notaires ou certains hommes de lois qui abusent de l'ignorance de leurs clients pour les mettre sur la paille.

De même, la science économique ne peut être rendue responsable de la fraude, du mensonge, des spéculations honteuses qui peuvent exister dans les transactions.

D'ailleurs, la science économique ne contredit nullement la science morale.

Par exemple, l'économie politique nous dit que, seul, le développement de la production peut augmenter l'aisance générale, et que la production ne peut se développer que par une utilisation meilleure et plus complète des forces de l'homme et de la nature.

Ce principe fait dire à l'école historique que la science classique est insuffisante, qu'elle engendre l'abus, que la liberté qu'elle préconise est nuisible, car le travail des enfants est ainsi justifié, travail condamné par la morale.

Rien n'est plus faux ! La science économique est d'accord avec la morale, car, pour obtenir une meilleure et plus complète utilisation des forces humaines, elle doit condamner tout travail exagéré des enfants, qui aurait pour effet d'en faire des hommes chétifs et malingres. Pareille méthode conduirait à l'épuisement des forces humaines au lieu de les développer.

Cet exemple montre clairement le rôle de la morale dans le domaine économique. Les deux sciences se prêtent un mutuel appui, s'éclairent réciproquement, sans se confondre ni se subordonner.

L'économie politique, comme toute autre

science, recherche la vérité, et la morale ne peut faire que ce qui est vrai ne le soit pas.

La science, d'ailleurs, n'a pas à nous dire la manière dont ses principes doivent être appliqués. Elle n'a rien à ordonner ni à défendre, car elle est essentiellement contemplative.

Le précept est du domaine de la pratique ; lorsque celle-ci déroge aux lois naturelles, nous devons le savoir sous peine de manquer de guide, de boussole, et la science a pour mission de nous avertir.

e) L'économie politique a des relations avec d'autres sciences, tout en conservant son autonomie.

La technologie est un instrument utile aux mains de l'économiste, mais elle ne fait pas partie de la science économique. La fabrication du fer ou de l'acier est un art nullement indispensable pour déterminer l'espèce de secours que la société trouve dans les arts industriels.

La statistique aide puissamment la science économique en lui apportant des preuves à l'appui de ses théories. Mais les deux sciences ne peuvent être confondues. La statistique établit des faits pour des endroits déterminés. Les principes de l'économie politique, au con-

traire, s'appliquent à tous les temps et à tous les lieux.

La législation doit connaître les vérités fondamentales de l'économie politique. C'est là qu'elle trouve son guide dans la résolution des questions qui intéressent l'activité économique. Par cette connaissance, elle évite les erreurs préjudiciables au développement humain, comme le système financier de l'écossais Law, et les assignats français de l'époque de la révolution. De son côté, l'économie politique doit connaître les lois qui se rapportent aux grands faits de la vie économique, comme la propriété, l'héritage, les transactions, etc.

Enfin, l'économie politique a des rapports avec l'histoire et la géographie. A l'histoire, elle emprunte l'expérience, la connaissance des faits, et elle lui donne la solution des questions relatives aux finances, aux échanges internationaux, à l'organisation industrielle, à la population, à l'émigration.

Dans la géographie elle trouve des connaissances positives pour la solution des questions pratiques.

En résumé, l'économie politique a des rapports avec la morale comme avec les autres

sciences. Toutes les sciences se prêtent un mutuel appui pour éclairer l'homme, pour le diriger, pour l'aider à se perfectionner. Mais chacune d'elles a son domaine propre, ses lois particulières qui peuvent, dans l'application, se heurter comme des intérêts contraires. C'est que la pratique a désobéi à certaines lois. A l'homme à trouver et à réparer son erreur, car les vérités scientifiques dérivent de l'ordre naturel des choses et ne peuvent se contredire. Le bien moral, le bien politique, le bien économique sont essentiellement d'accord, comme la vérité est une.

f) L'homme est perfectible ; c'est un fait historique que depuis l'origine il n'a cessé de se développer intellectuellement, moralement et matériellement.

Ce perfectionnement continu est dû aux besoins qui obéissent à une loi de développement.

Toujours mieux satisfaire ses besoins, en satisfaire de nouveaux, voilà la loi. C'est à elle que l'homme est redevable de tous ses progrès. Pour satisfaire des besoins croissant sans cesse en nombre et en délicatesse, il crée des industries nouvelles, il enfante des chefs-d'œuvre, il

développe son savoir scientifique. Ces progrès, qui embellissent la vie et font le charme de la civilisation, sont dûs à l'aiguillon des besoins.

La nature économique de l'homme n'est pas immuable, l'intérêt personnel n'est pas un mobile toujours agissant, affirme l'école historique.

Quelle hérésie ! L'homme est soumis à ses besoins, voilà le fait immuable que personne ne peut nier. L'intérêt personnel naît du besoin, c'est ce qui le rend légitime et immuable comme les besoins eux-mêmes.

A côté de ce mobile, sans lequel il n'y aurait ni prévoyance, ni travail, ni épargne, ni invention, il y en a d'autres qui peuvent s'emparer de l'homme : une idée de charité poussera tel individu à faire don de sa fortune, de son travail physique ou intellectuel ; l'esprit de sacrifice poussera tel autre à soigner les malades ; l'esprit religieux amènera un troisième à vouer son existence à la propagation de sa foi.

Ces mobiles sont étrangers à la science économique, et les actes qu'ils provoquent n'ont rien de commun avec l'activité économique. L'homme qui pose un acte économique a pour but la satisfation de ses besoins et, par conséquent, a l'intérêt personnel pour mobile.

Pour changer cela, il faudrait modifier la nature économique de l'homme, en supprimant les besoins ou la nécessité du travail.

Observons nos semblables, interrogeons-nous sincèrement, et cette vérité nous apparaîtra aussi évidente, aussi formelle que l'existence même de l'homme.

Dans les associations ouvrières on patronales, dans les corporations et les syndicats, dans toutes les unions offensives ou défensives, dès qu'elles ont en vue un but économique, l'homme ne défend, sous les couleurs de l'intérêt général ou de classe, que son intérêt particulier, son intérêt personnel. Tel est le fait brutal contre lequel se brise toute la doctrine des auteurs de l'école historique et, en général, des socialistes de la chaire.

g) Pour combattre la doctrine de l'intérêt personnel, considéré comme le ressort de l'activité économique, l'école historique fait une confusion, peut-être volontaire, entre ce mobile et l'égoïsme. Mais l'intérêt personnel ne peut être confondu avec l'égoïsme.

L'égoïsme est un vice de l'homme qui rapporte tout à soi ; c'est à la fois une imperfection du cœur et de l'intelligence qui produit toutes

les usurpations. L'intérêt, au contraire, produit l'énergie, l'activité, le déploiement de toutes les facultés de l'homme.

L'égoïsme engendre les plus déplorables conséquences économiques, tandis que l'intérêt est d'une admirable fécondité pour le bien général comme pour le bien privé.

h) De tous les êtres, l'homme est le seul qui jouit du libre-arbitre. La liberté repose essentiellement sur ce fait unique.

La liberté, éclairée par la raison, est le véritable attribut distinctif de l'homme. La liberté mal appliquée, par exemple, l'homme qui refuse de se soumettre à la nécessité du travail, entraîne des privations, des souffrances.

La loi de la liberté est donc sanctionnée par cette autre loi, celle de la responsabilité.

Le travail est une nécessité, un devoir et, par conséquent, un droit. La liberté du travail avec toutes les conséquences qu'elle entraîne : avantages, risques, périls, est la première propriété de l'homme, sa propriété la plus sacrée et la plus imprescriptible.

Pourtant, chez un être imparfait comme l'homme, la liberté implique bien des chances d'erreurs. Mais, semblable aux besoins, la

liberté et la responsabilité obéissent à la loi du progrès.

L'histoire de l'humanité n'est qu'un long apprentissage de la liberté. L'esclavage, le servage, le caractère préventif des législations, sont autant de jougs subis par l'humanité ignorante et incapable. Parallèlement à son développement, au fur et à mesure que l'éducation a fortifié chez l'individu le ressort de la responsabilité et lui a appris à faire un emploi intelligent et juste de sa liberté, l'homme est devenu plus libre.

La liberté du travail implique nécessairement la concurrence.

Le libre choix de la profession amène la simultanéité des efforts de plusieurs individus dans la même industrie, et crée un état de rivalité entre eux.

L'école historique s'est attachée à établir les inconvénients de la libre concurrence. Au fond, les armes déloyales, les moyens frauduleux ne dérivent pas de tel système économique, mais bien de nos passions, de nos vices, de notre imperfection morale.

Faire dériver de la libre concurrence le mensonge et la fraude, les monopoles et les spécu-

lations honteuses, est un non sens, une contre-vérité. Nul système économique n'a pu se délivrer des tares de l'espèce humaine. Jadis, on pendait les accapareurs du blé qui, pour s'enrichir plus rapidement, affamaient le peuple. La liberté ne fait pendre personne; elle subit les conséquences de nos imperfections dans une mesure moindre que les systèmes restrictifs car, malgré le développement de la population, il est impossible, de nos jours, d'affamer le peuple par l'accaparement du blé.

Pour empêcher les méfaits des voleurs a-t-on jamais songé à limiter la circulation dans les rues? Evidemment non! De même dans le domaine de la libre concurrence. Contre l'emploi de moyens frauduleux et d'armes déloyales, que l'homme se défende par les ressources de ses facultés, par l'association, par la morale et la loi.

La surveillance sévère, la répression rigoureuse contre toute manœuvre de ce genre ne porte pas plus préjudice à la liberté économique, que l'action répressive contre les voleurs et les assassins n'en porte à la liberté civile.

j) Le libre échange, c'est la concurrence étendue de pays à pays. L'homme en éprouve

si bien la nécessité, qu'il dépense des millions pour la construction de chemins de fer reliant les pays, pour percer les Alpes, le Simplon, etc., travaux qui ont pour effet de faciliter les échanges. Mais à chaque bout d'un tunnel ou d'un chemin de fer, il place des douaniers qui, par les droits qu'ils prélèvent, font obstacle aux échanges.

Contrairement aux affirmations de l'école historique, il n'est pas utopique de croire à la disparition de cette contradiction.

Mais le libre échange ne fera pas disparaître toutes les plaies de la vie économique. La science classique n'a jamais présenté le libre échange comme un remède pour tous les maux.

Le libre échange universel, en faisant disparaître toutes les entraves artificielles, tous les obstacles arbitraires, ne laissera en présence que des forces naturelles : celles de la nature et celles des individus. C'est en cela que réside son mérite et celui-ci le rend nécessaire et inévitable.

La liberté de la production et de l'échange s'oppose à tout système prohibitif ou protectionniste, comme la justice à l'injustice, comme

la légalité à l'arbitraire, comme la vérité à l'erreur. La protection économique augmente artificiellement la valeur des choses qui en sont l'objet, au profit d'une catégorie déterminée d'individus et au détriment des autres. Leur pouvoir d'achat sort des limites fixées par la nature et l'état de la technique. Dès lors, la protection économique est quelque chose de comparable à l'altération des monnaies et, comme celle-ci, elle procède de l'infirmité morale où intellectuelle de ses auteurs.

Mais ce principe n'a nullement pour conséquence de soustraire la société à ses devoirs. Combattre les effets de certaines inégalités, secourir certaines misères économiques, sont des devoirs sociaux qu'aucun auteur classique n'a jamais pu combattre sérieusement.

A-t-on critiqué le gouvernement belge lorsqu'il secourut, en 1848, nos tisserands flamands qui avaient vu s'éloigner le travail qui les faisait vivre, à la suite de l'introduction des machines à tisser ? Le critique-t-on davantage, lorsqu'il use de son pouvoir et de ses ressources pour aider à l'achat de certains terrains favorables à la construction d'habitations saines, où va se réfugier la population ouvrière constamment

refoulée des grandes villes par l'élévation croissante des loyers ?

L'école historique affirme que la libre circulation répartit, à l'époque actuelle, trop inégalement les revenus, au profit du luxe des riches, au détriment du nécessaire des classes laborieuses.

L'inégale répartition des revenus ne sert pas uniquement à augmenter le luxe des riches. Sans doute, le riche se nourrit autrement, s'habille et se loge mieux, jouit plus de la vie. C'est sa récompense pour ses facultés spéciales ou celles de ses ancêtres. Mais le riche constitue surtout les capitaux de production qui mettent en œuvre la grande machine économique, de laquelle la vie de tous dépend.

L'inégale répartition sert surtout à cela, et il est certain qu'une action gouvernementale qui répartirait les revenus en faveur des classes inférieures, n'arriverait qu'à augmenter les capitaux de consommation au détriment des autres et, par conséquent, du progrès général. L'augmentation de bien-être dont jouiraient les classes inférieures serait de courte durée, et la société tout entière la payerait par une chute du bien-être général. Pourtant, l'augmentation du bien-être des travailleurs est chose néces-

saire. Mais ce n'est pas dans les lois artificielles de répartition que gît le secret d'un semblable progrès. Il réside dans le relèvement moral et intellectuel du peuple, et cela ne dépend pas exclusivement de la société. Celle-ci peut avoir une influence considérable, mais le résultat dépend essentiellement de l'individu.

Lorsque l'école historique voit dans les prix fixes des grands magasins et des industries de transports, un retour vers les taxes et les tarifs, elle utilise, au profit de ses idées, un fait qui découle de motifs économiques parfaitement déterminés.

On n'imagine pas un guichet de chemin de fer, pas plus qu'un bureau de théâtre ou le comptoir d'un magasin important, permettant à l'acheteur de discuter le prix de son billet ou de la marchandise désirée.

En ce qui concerne l'industrie des transports, le commerce et l'industrie exigent la connaissance préalable des frais de transport, sans laquelle la fixation du prix de vente serait impossible.

Ce sont les merveilleux progrès de la technique qui ont diminué et uniformisé les frais de production, ont donné à ces frais une certaine fixité, et ont ainsi rendu les prix fixes possibles.

k) L'école historique reconnaît la nécessité de la propriété privée et de l'héritage, mais elle considère comme un acheminement vers la propriété collective de l'avenir, les droits modernes de propriétés qui se manifestent sous la forme de créances hypothécaires, de dépôt dans les caisses d'épargnes publiques ou privées, etc.

On peut se demander quelle est la place exacte que la doctrine veut occuper entre ces deux extrêmes : la propriété individuelle et la propriété collective.

Elle nous dit bien que l'intervention du pouvoir, en matière de propriété, doit prendre pour guide l'intérêt social, et pour but de faire que la possession soit proportionnée aux mérites et aux services. Mais aussi longtemps que le pouvoir sera exercé par des hommes semblables à tous les autres, qu'on n'aura pas trouvé le moyen de scruter la pensée et les consciences, ni trouvé la mesure de l'intérêt légitime et des actes humains, cette formule restera creuse et inapplicable.

A des époques où, faute de commerce et d'industrie, la propriété du sol était pour ainsi dire la seule espèce de propriété existante, on conçoit que le nombre de propriétaires fonciers

parmi les chefs de famille avait une importance capitale, et des révolutions ont pu découler de la faiblesse de ce nombre, c'est-à-dire, d'une concentration trop grande de la propriété foncière.

Ces conflits violents ont-ils réparti la propriété d'une manière plus favorable et, par conséquent, ont-ils apporté l'apaisement nécessaire ? Nullement ! L'école historique elle-même reconnaît qu'après ces bouleversements, la situation des classes inférieures se trouvait plus mauvaise encore qu'auparavant.

C'est le développement de l'humanité qui apporte l'apaisement, en créant des ressources nouvelles et de nouvelles espèces de propriété.

De nos jours, la propriété du sol n'est plus seule à donner à l'individu des garanties d'indépendance, par conséquent, la proportion de propriétaires fonciers parmi les chefs de famille n'a plus l'importance qu'elle a eu jadis, proportion qu'il serait d'ailleurs impossible de maintenir, le sol étant limité, et la population ne cessant de s'accroître.

Sans doute, il importe toujours d'éviter une trop grande concentration de toute espèce de propriété dans les mêmes mains, de même que le trop grand morcellement du sol est nuisible

au progrès de la culture. Mais par les mariages et l'héritage, la propriété individuelle change périodiquement de mains. Elle se fractionne ici, elle se réunit ailleurs. Les enfants n'héritent pas des qualités ou des défauts de leurs parents, comme de leurs biens. Un fils prodigue succède à un père économe. En un mot, sous l'empire de la liberté, la propriété individuelle est sans cesse en mouvement et ne peut rester trop longtemps concentrée dans les mêmes mains.

Le trop grand morcellement du sol est limité par la nécessité de lutter et de vivre. Aussi longtemps que le propriétaire d'une partie quelconque du sol ne renonce pas à la lutte pour l'existence, il est utile à la société et rien n'autorise celle-ci à lui enlever sa possession sous prétexte qu'elle serait trop minime. Le sol trop morcelé est préjudiciable à l'individu avant de l'être à la société, et ce n'est pas à celle-ci à lui fixer le moment où il devra renoncer à la lutte. D'ailleurs, l'union économique des petits propriétaires leur fournit le moyen d'éviter les effets d'un trop grand morcellement du sol.

La propriété doit découler des facultés spéciales que l'individu possède. Tout système restrictif ne peut qu'avantager les uns au détri-

ment des autres; c'est un élément arbitraire que l'on introduit parmi les causes naturelles de toute propriété, qui favoriserait forcément les moins bien doués. C'est pourquoi le libre déploiement des facultés individuelles apparaît comme la loi la plus juste et la plus praticable.

Comme dans toutes choses humaines, des abus se commettent; certains hommes peuvent chercher à mettre en œuvre la ruse, le mensonge et la fraude. Que la société se défende, que l'individu surtout leur oppose son habileté et ses connaissances. En tous cas la société doit chercher, par ses lois répressives, à écarter ces venins qui empoisonnent l'atmosphère économique. C'est là un rôle moral qui incombe essentiellement à l'État.

L'exercice du droit de propriété exigeant des sacrifices de la société pour garantir la possession et le transfert, il est naturel que l'État prélève les ressources nécessaires à cette fin, sous forme d'impôts sur la propriété. Il est encore naturel que ces impôts, lorsqu'ils frappent les successions, grandissent avec l'éloignement du degré de parenté des collatéraux, puisque ce sont les liens du sang et la constitution de la famille qui, surtout, justifient l'héritage.

On peut aussi admettre que les revenus des propriétés et des capitaux doivent contribuer, dans une mesure proportionnelle à leur importance, aux dépenses des États et des communes, les institutions sociales, les travaux et les entreprises publics profitant aux individus, d'une manière générale, proportionnellement à leur fortune et à leurs revenus.

Mais ces droits sociaux n'ont nullement le caractère restrictif de la liberté, ni contradictoire des principes de l'économie classique, que l'école historique leur accorde.

En résumé, la doctrine nouvelle ne détruit aucun des principes de la propriété individuelle. Au point de vue de l'application de ces principes, elle se complaît dans les conséquences défavorables qui découlent, du reste, de l'imperfection de la nature humaine, pour préconiser une intervention du pouvoir collectif que l'école classique prévoit en une seule phrase : « l'intervention de l'État, dans le domaine économique, doit être réduite au strict nécessaire ».

Ce strict nécessaire comporte évidemment la défense du droit de chacun, la lutte contre les pratiques déloyales, et les mesures d'apaisement dans les luttes de classes.

1) L'école historique a péché par orgueil et présomption. Elle a annoncé le renversement définitif de l'édifice scientifique, laborieusement élevé par les grands fondateurs de l'économie classique. Mais ses efforts n'ont abouti qu'à enlever quelques pierres, qu'à faire un peu de plâtras. Pour reconstruire cet édifice qu'elle prétend avoir abattu, elle hésite entre tous les matériaux sans se décider pour aucun.

L'historisme n'est qu'un éternel flottement entre les principes formels, c'est une doctrine au jour le jour. Les réformes qu'il préconise sont utiles et réalisables, et la plupart sont en voie d'exécution, parce que d'une manière générale, elles sont compatibles avec les principes scientifiques, elles ne contredisent pas les lois naturelles.

Nous croyons pouvoir conclure que dans le domaine scientifique, la contribution de l'école historique est faible; elle a joué un rôle nuisible, car elle a contribué à semer la confusion et l'erreur, et a retardé ainsi les vraies lois qui dominent l'économie de pénétrer les masses populaires, encore retenues dans des systèmes contradictoires et des projets utopiques.

Au point de vue pratique, elle a surtout mis

en lumière les conséquences malheureuses de la nature humaine, et a contribué à la naissance de la politique sociale pratiquée, actuellement, par tous les états civilisés. Mais ce mérite, l'école historique ne le possède qu'en partage avec le socialisme qui, dans cette voie, a précédé tous les auteurs de la doctrine nouvelle.

CHAPITRE IV

LA DOCTRINE DU SOCIALISME D'ÉTAT

Principe général.

47. Comme l'école historique, M. A. Wagner trouve que l'économie individualiste n'exprime qu'une phase de la vie économique, qui a fait son temps dans la science et dans la vie ; il prétend que le besoin se fait de plus en plus impérieusement sentir de reconstruire toute l'économie politique sur de nouveaux fondements.

La nature économique de l'homme n'est qu'une face de la nature humaine. Même dans ses actes économiques, l'homme est déterminé par beaucoup d'autres instincts et d'autres motifs que l'intérêt personnel. La psychologie de l'homme doit donc être approfondie ; on doit étudier la puissance du milieu, de la tradition, et on arrivera ainsi à rectifier les conclusions de la théorie ancienne.

Le rôle prépondérant que l'économie politique anglaise attribue à l'individu tend à s'effacer devant celui de la collectivité. Selon la doctrine de M. Wagner, les problèmes économiques fondamentaux sont : le problème de l'organisation de l'économie nationale, le problème des rapports du droit et de l'économie, et le problème de la règlementation de la liberté et de la propriété. Comme il faut tenir compte de l'intérêt individuel et de l'intérêt social, il faut nécessairement trouver un compromis, constamment modifiable, entre ces deux intérêts.

L'histoire de l'économie nationale et de l'organisation juridique nous fait connaître le processus de ce compromis entre *le principe social* et *le principe individuel.* La science impartiale doit accorder à chacun de ces principes la place qui lui revient, mais elle doit reconnaître que le principe social est prédominant, qu'il doit l'être, qu'il faut qu'il le soit.

Envisager ainsi les questions économiques, c'est faire ce qu'on peut appeler de l'économie sociale, envisager ainsi les questions de droit privé, c'est faire du droit social.

D'après M. Wagner, c'est le socialisme qui, le premier, a prouvé l'insuffisance de la doctrine

classique, et la nécessité de nouveaux fondements à la science. Il a introduit la théorie de l'évolution dans la science économique ; il a surtout montré l'influence prépondérante qu'a eue la propriété privée sur la production et la répartition du revenu, et c'est là un travail de premier ordre, qui a amené la crise dans la doctrine classique, et qui conservera sa valeur malgré les exagérations dans lesquelles tombe le socialisme.

Si l'école historique partage, avec le socialisme, le mérite de la conception historique de l'économie, et d'avoir reconnu la nécessité d'une étude psychologique plus complète, elle ne possède pas une valeur scientifique, ni une influence semblables à celles du socialisme.

D'autre part, la question de la liberté et de son organisation juridique est complètement négligée, malgré son importance capitale, par les trois écoles. De plus, le socialisme et l'école historique tombent dans un excès contraire à la doctrine de Smith en voyant dans la nature économique de l'homme, quelque chose d'extrêmement variable et susceptible des plus grands changements. M. Wagner reconnaît que les hommes ont une certaine nature physique et

psychique immuable au fond, les mêmes instincts et les mêmes mobiles.

En résumé, M. Wagner trouve que la psychologie incomplète de l'individualisme lui a fait négliger les questions d'organisation, de droit, et le problème de la répartition. Le socialisme a exagéré le caractère historique de l'organisation et du droit ; il a méconnu ce que l'âme humaine a de constant, d'invariable, et il est arrivé ainsi à concevoir un état social hérissé d'obstacles psychologiques insurmontables.

Le professeur allemand préconise un juste milieu entre l'individualisme et le socialisme. Il prétend que la vérité se trouve dans le socialisme d'État proprement dit, c'est-à-dire, une doctrine qui est d'accord, en principe, avec le socialisme pur en ce qu'elle en approuve à peu près toute sa critique de l'état existant, qu'elle considère comme partiellement réalisables ses revendications relatives à l'organisation de la propriété, et qu'elle croit cette réalisation désirable ; mais, d'autre part, elle met une borne à ces revendications du socialisme, parce qu'elle reconnaît, en principe, que l'individualisme est aussi nécessaire qu'il est justifié, même dans l'intérêt de la collectivité. Ce qu'elle rejette c'est

l'individualisme outré et non un individualisme restreint par des considérations sociales.

Le socialisme d'État est donc, selon M. Wagner, une doctrine économique particulière et un système de politique économique, qui ont pour objectif un terrain de conciliation entre l'individualisme et le socialisme.

La bas
de
l'économ

48. La doctrine de M. Wagner ne reconnaît pas dans les besoins humains une constante absolue. La *constante*, dans l'économie, est la possibilité pour les besoins, de varier, de se multiplier et de se raffiner, tandis que les formes diverses qu'affectent en réalité les besoins, selon leur nature et leur étendue, constituent la *variable* avec le temps, ce qui permet de faire des catégories historiques des besoins et des biens d'une espèce déterminée.

Pour M. Wagner, le développement des besoins n'a pas le caractère d'une loi naturelle. L'homme étant capable de juger ses besoins, leur étendue, la manière de les satisfaire, et de se décider en conséquence, il présente le besoin et son développement comme appartenant au domaine de l'Ethique.

Le socialisme d'État divise les besoins humains comme suit :

a) *les besoins d'existence,* dont la satisfaction est absolument ou relativement nécessaire à la vie ; b) *les besoins de civilisation* dont la satisfaction relève le niveau de la vie morale, intellectuelle et matérielle.

La doctrine admet encore la division suivante:

a) *les besoins individuels,* qui découlent de l'état physique et intellectuel de chaque individu considéré comme tel ; b) *les besoins collectifs,* qui naissent chez l'individu considéré comme membre d'une collectivité.

Le plaisir qui découle de la satisfaction des besoins agit sur l'homme qui a conscience de ses actes, stimule le désir de la satisfaction et dirige son activité.

Lorsque le désir de la satisfaction est provoqué par les besoins d'existence, il se confond avec l'intérêt de la conservation ; lorsqu'il pousse à satisfaire les autres besoins, il devient l'instinct de l'intérêt personnel.

Sous les deux formes qu'il prend, le désir de la satisfaction est moralement justifié, parce qu'il est inséparable du besoin, et parce qu'il fait, comme lui, partie de la nature physique et morale de l'homme.

L'intérêt personnel n'a donc rien d'immoral

ni de répréhensible ; il ne peut être confondu avec l'égoïsme.

Généralement, l'instinct de conservation est mis en action par des mobiles d'essence psychologique. De même que l'intérêt personnel, il obéit à la raison et à la conscience. Nous sommes responsables des actes que nous commettons sous l'impulsion de ces deux instincts, par conséquent, ils ne peuvent être considérés comme de simples forces naturelles.

L'intérêt personnel surtout agit, dans chaque individu, par l'intermédiaire de tout un système de mobiles psychologiques. L'action concrète, provoquée par l'intérêt personnel, n'est donc jamais un résultat pur de ce mobile ; le plus souvent différents mobiles y ont coopéré, et ont donné en fait une autre forme à l'action que celle qu'elle aurait prise, si l'intérêt personnel avait été l'unique mobile.

La plupart des économistes classiques ont méconnu cette vérité en déduisant toutes les actions économiques exclusivement de l'intérêt personnel, affirme M. Wagner.

Tout en reconnaissant que la nécessité du travail a le caractère d'une loi générale, le socialisme d'État considère comme des excep-

tions fort importantes au point de vue historique et social du travail humain : les enfants, les vieillards, les malades, qui naturellement ne peuvent pas travailler ; certaines situations, certaines classes, certains peuples, qui, de droit ou grâce à leur puissance, travaillent plus ou moins, suivant la situation personnelle ou sociale de chacun des individus dont ils se composent et suivant que le travail libre ou forcé d'autrui met les biens à leur disposition.

En résumé, le socialisme d'État affirme que la nature économique de l'homme varie avec les individus, la classe, la profession, le peuple, l'époque, le pays, l'état des mœurs et de la civilisation ; elle est, comme tout le côté moral de l'homme, sous l'influence de la volonté, susceptible d'éducation, sous l'action de divers autres mobiles, parce qu'elle n'est qu'une face de la nature humaine. Mais ses traits principaux constituent un fond commun de mobiles, de pensées, d'efforts et d'actions, un fond peu variable, qui permet de considérer la nature économique de l'homme comme une *catégorie absolue*, comme un facteur dont l'action puissante et souvent décisive dans la vie économique des individus, ne peut jamais être négligée.

En dehors de ce point de départ, aucune recherche économique n'est possible.

La nature économique de l'homme doit donc être étudiée avec soin ; on doit observer comment elle se manifeste, se différencie et se modifie avec le temps et le lieu, sans jamais perdre de vue ce qu'elle a d'uniforme et de constant. Ces éléments uniformes et constants impriment aux actions économiques et aux phénomènes qu'elles déterminent, une certaine constance, une certaine uniformité. Enfin, ces éléments déterminent les lois économiques, c'est-à-dire, *des tendances vers la régularité* plutôt que des lois naturelles, car les impulsions et les mobiles, quoique agissant régulièrement selon les principes de la déduction, n'agissent pas nécessairement ainsi comme l'expérience le prouve.

En prenant la nature économique de l'homme pour point de départ de toutes les discussions sur la science économique, ce qui est légitime et nécessaire, on ne peut, dit M. Wagner, perdre de vue les trois points suivants : 1° la différence de la nature économique chez les individus ; 2° la constatation que la nature économique n'est qu'un côté de la nature humaine ; 3° l'observation

que l'homme, bien qu'il soit déterminé par divers mobiles, agit toujours avec unité.

La nature économique de l'homme n'est qu'une face de la nature humaine, mais elle fait toujours partie de celle-ci, et c'est ce qu'elle présente de constant. Mais notre nature économique varie dans les différentes phases de la vie du même individu ; elle varie aussi sous l'influence des idées morales et religieuses, de l'éducation, et surtout des institutions et des législations économiques. C'est ainsi qu'une des conséquences les plus graves du système de la libre concurrence est le développement exagéré du côté économique de la nature humaine, aux dépens de ses autres côtés. L'idée de lucre envahit toutes les classes, toutes les professions.

Les anciennes législations corporatives ne favorisaient pas le développement exclusif et exagéré de la nature économique des intéressés. M. Wagner croit que dans une législation socialiste de la vie économique, ce développement excessif de la nature économique pourra encore être modifié ; il affirme qu'il le sera certainement et que cela est désirable.

Du fait que la nature économique de l'homme ne constitue qu'une face de la nature humaine,

il résulte que les actions économiques ne dépendent pas nécessairement des seuls mobiles économiques, notamment de l'intérêt personnel.

En réalité, les actions économiques sont autres qu'elles ne seraient si l'intérêt personnel et le désir d'obtenir le plus grand avantage possible au prix du moindre effort agissaient seuls. D'autres mobiles influencent ceux-ci, agissent concurremment avec eux, et l'individu, agissant comme un être unitaire, exerce son activité économique sous l'empire d'une série de mobiles d'espèces et d'intensités différentes et diversement combinés.

C'est là un point que l'école classique a complètement négligé, affirme M. Wagner. Elle appliqua à toutes les actions économiques, aux échanges des hommes de tous les temps, de tous les pays, de toutes les conditions, ce qui n'était vrai que pour certains individus ou certaines professions : négociants en gros, boursiers etc. La conséquence de cette psychologie incomplète fût l'abolition de l'ancien droit, gênant parfois, *mais aussi protecteur* ; l'application du même droit économique à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, et de la liberté commerciale aux pays et aux peuples les plus divers.

On méconnaissait ainsi que le plus fréquemment, l'action économique, comme toute autre action humaine, est déterminée par différents mobiles agissant simultanément.

Les mobiles de l'activité économique.

49. Parmi les mobiles qui déterminent les actions économiques particulières, les uns naissent de l'instinct qui nous pousse à satisfaire nos besoins, les autres se rattachent à d'autres côtés de la nature morale de l'homme.

Sans doute, l'intérêt personnel agit avec le plus d'énergie sur les actions économiques, mais il n'agit pas seul. Il doit être considéré comme faisant partie d'une catégorie de mobiles qui se proposent d'éviter la peine, de faire naître les impressions de plaisir, et que l'on peut qualifier de mobiles *égoïstes*, en enlevant à ce mot toute acception mauvaise.

En outre, dans les actions économiques, comme dans toutes les actions humaines, un mobile *non égoïste* peut corriger l'effet d'un mobile égoïste, ou même se substituer à celui-ci.

M. Wagner groupe comme suit les mobiles de l'action économique :

A) Mobiles directeurs égoïstes :

1) Recherche de l'avantage économique personnel et crainte pour soi du dénuement.

2) Crainte du châtiment et espoir de récompense.

3) Sentiment de l'honneur, soif de considération, crainte de la honte et du mépris.

4) Impulsion vers l'action, et plaisir que donne le travail en lui-même et par ses résultats, crainte des suites de l'inactivité (passivité).

B) Mobile directeur désintéressé :

5) Loi morale intérieure, sentiment du devoir, crainte du remords.

Premier mobile directeur : recherche de l'avantage économique.

50. Le socialisme d'État reconnaît l'influence décisive du premier mobile lorsqu'il s'agit de satisfaire les besoins d'existence. Mais dès que l'activité a pour objet la satisfaction des besoins plus élevés, des besoins de civilisation, la doctrine prétend que la prédominance du premier mobile est moindre, que sa régularité et sa généralité diminuent. D'autres influences interviennent alors : la paresse, la plus ou moins grande intensité du besoin, le plus ou moins grand dédain des jouissances, les idées morales et religieuses, entravent le développement du premier mobile, le contrarient ou l'annihilent.

L'école classique étaye toute sa doctrine presque exclusivement sur le premier mobile. Elle ne nie pas pour cela l'existence des autres

mobiles, mais elle considère *qu'ils ne sont pas des mobiles économiques* et, parconséquent, leur place se trouve dans la morale, dans la psychologie, dans la politique, mais non dans la science économique. Il en résulte que la doctrine classique ne tient aucun compte des aspects différents que le premier mobile présente, chez les individus, à des époques différentes, à des degrés de civilisation différents, ni de sa combinaison avec les autres mobiles égoïstes, ni de son éviction par le mobile désintéressé. Et cette constatation, dit M. Wagner, met une fois de plus en lumière les idées incomplètes, inexactes de l'école de A. Smith.

De son côté, l'école historique néglige ce que le premier mobile a de permanent, de constant, de généralement humain, et cette erreur est plus grave que de ne pas voir la différenciation du mobile. Enfin, le socialisme se trompe également, lorsqu'il croit aisée la modification du premier mobile, soit en transformant le fond de notre nature, soit en nous plaçant dans un autre milieu qui réagira sur nous, soit en le remplaçant par d'autres mobiles.

Ainsi se dressent comme des problèmes capitaux les questions relatives au premier

mobile : quelle est la valeur réelle de son action ? Comment se combine-t-il avec d'autres mobiles ; comment ceux-ci le modifient-ils ou le remplacent-ils ? Que peut-on faire pour amoindrir ses fâcheux effets, pour augmenter ses bons résultats en faveur de la collectivité?

Le socialisme d'État reconnaît que les questions de salaire, de profit, de rente, d'organisation et de législation économiques, privées ou collectives, individualistes ou socialistes, sont intimement liées à celles de l'influence du premier mobile sur la productivité du travail, et il déclare que, dans cet ordre d'idées, c'est le socialisme et après lui l'école historique, qui se trompent le plus gravement. L'individualisme, en admettant que le premier mobile est constant et qu'il ne peut être remplacé, est plus près de la vérité. Mais la doctrine affirme aussi qu'il est nécessaire de diriger le premier mobile, de le modeler, de le combiner avec d'autres et de les lui substituer si possible.

Deuxième mobile directeur : crainte du châtiment, espoir de récompense.

51. Il s'agit ici des cas où les actions économiques sont influencées ou dépendent absolument d'autorités qui peuvent causer des préjudices de toute nature, mais qui disposent également de récompenses généralement

non économiques : l'éloge, l'approbation, l'affabilité.

A certaine période de la vie économique, le deuxième mobile joue un rôle décisif au point d'être le seul facteur des actions économiques.

L'absence de liberté plus ou moins totale qui a régné chez les classes inférieures vouées au travail manuel, la limitation plus ou moins grande de la liberté qui existe de nos jours par les règlements des fabriques, par l'épargne et l'assurance obligatoires, enfin, par la contrainte et les pénalités sur lesquelles repose le système fiscal des États est, aux yeux de M. Wagner, un point des plus intéressants pour l'étude des questions psychologiques sur la détermination des mobiles humains.

La théorie individualiste, qui n'admet que le premier mobile, est obligée de condamner, au mépris de l'histoire, les phénomènes et les états économiques dans lesquels se manifeste l'efficacité de la crainte du châtiment et l'espoir de récompense.

Le socialisme d'État reconnaît, cependant, que le deuxième mobile n'est favorable ni à la quantité ni à la qualité du travail ; il avoue

qu'au point de vue moral, ce mobile ne peut être favorablement jugé. Mais il prétend que le premier mobile ne lui est guère supérieur.

Au point de vue historique, on ne peut méconnaître que le deuxième mobile est en rapport avec la situation générale de l'époque. A un certain degré de civilisation d'un peuple ou d'une classe, suivant l'état de la technique, il peut être plus ou moins indispensable au développement économique et social.

M. Wagner estime donc que, dans la pratique, le deuxième mobile est plus ou moins indispensable, du moins comme complément des autres mobiles, si l'on considère qu'il n'est pas aussi facile, dans bien des cas, d'adapter les autres mobiles aux actions économiques que le deuxième. S'il y avait quelque vraisemblance à ce que le sentiment de l'honneur et du devoir puisse se développer par l'éducation et par l'exemple, on pourrait peut-être complètement renoncer au mobile de la crainte. Mais c'est là un optimisme sans fondement dans lequel se complaît le socialisme pur.

Troisième mobile directeur : sentiment de l'honneur, soif de considération, crainte de la honte et du mépris.

52. Le troisième mobile pousse l'homme à agir économiquement, afin d'arriver à se faire valoir, à se faire considérer par autrui. Ce mobile a un caractère moral, lorsqu'il procède d'un juste sentiment de la dignité, d'un noble orgueil, du désir légitime de se distinguer ; il présente un caractère grossier, même immoral, lorsqu'on y découvre l'ambition et la vanité. Le premier et le troisième mobiles poussent l'homme, avec une grande énergie, à travailler pour posséder des biens en grand nombre. Mais sous l'empire du premier mobile, l'homme veut jouir lui-même de ses biens, tandis que le troisième le pousse à les étaler afin d'exciter l'envie d'autrui.

Souvent, ces deux mobiles se rencontrent à la fois, sans qu'on en puisse facilement évaluer l'énergie respective. Il est cependant certain que le troisième mobile joue souvent un rôle plus important que le premier, dans l'acquisition des biens et dans leur emploi. Ce point, déclare M. Wagner, n'a pas été suffisamment observé jusqu'ici, et prouve une fois de plus que l'analyse psychologique des mobiles est un problème des plus essentiels. Le troisième mobile est une constante dans l'économie, mais

ces manifestations varient avec les époques, les pays, les peuples et les classes. Il présente donc des côtés variables qui dépendent absolument des circonstances extérieures, des institutions, des idées dominantes. On peut, par conséquent, agir sur le troisième mobile, le diriger, le développer dans un sens favorable.

Dans le système de la libre concurrence, le premier mobile a pris le pas sur les autres, surtout sur le troisième, et tout particulièrement sur ses côtés favorables au point de vue moral et social.

La vocation, l'honneur professionnel, la fierté d'appartenir à une association, que l'on rencontraient parmi les hommes des anciennes organisations corporatives, ont complètement disparu.

On travaille exclusivement pour jouir et pour satisfaire sa vanité.

L'opinion publique est arrivée à trouver naturelle la poursuite exclusive du gain. C'est la royauté de l'or.

La psychologie économique ne peut négliger ces phénomènes, affirme M. Wagner.

Les distinctions de tous genres ne sont pas condamnables uniquement parce qu'elles sont

basées sur la vanité. Mais le socialisme d'État trouve qu'on en fait un mauvais usage dans la pratique. Faute d'une mesure exacte du mérite individuel, les institutions qui ont la charge de distribuer les titres, les décorations et toutes choses semblables tombent dans la routine, de sorte que M. Wagner se demande si, au point de vue moral et au point de vue pratique, elles méritent d'être conservées.

En tous cas, elles exigent une réforme sérieuse. M. Wagner estime la chose possible, et prétend qu'en appliquant certaines des formes du troisième mobile aux faits économiques, on pourrait obtenir d'heureuses modifications dans le système actuel de la libre concurrence.

Quatrième mobile directeur : besoin d'activité et plaisir qui accompagne le travail.

53. L'action est un besoin de la vie humaine. Si aucun autre mobile n'intervenait, l'activité humaine, même dans le domaine économique, ne s'arrêterait pas complètement.

En général, ce sont les résultats économiques que l'homme attend du travail. Mais fréquemment il y a encore une impulsion, qui constitue l'essence même du quatrième mobile. Cette impulsion, c'est l'attrait de l'activité, la jouissance que le travail donne, par lui-même, à l'âme et à l'esprit. Inversement, la passivité,

l'oisiveté, causent du déplaisir, tout au moins de l'ennui, et ceux-ci excitent l'homme à agir.

Selon M. Wagner, l'influence du quatrième mobile peut amoindrir et même faire disparaître la peine que donne tout travail. Pour lui, les travaux intellectuels des artistes, des savants, des littérateurs, des orateurs, des inventeurs, certains travaux des hommes d'État et des ecclésiastiques prouvent irréfutablement que le plaisir du travail est un mobile plus fort que tous les autres, et suffisant pour nous faire agir sans aucune arrière-pensée de gain, de jouissances matérielles, de gloire ; il est indépendant même du sentiment du devoir accompli. Mais la doctrine reconnaît que l'influence du quatrième mobile disparaît, lorsqu'il s'agit de travaux pénibles, répugnants, ou simplement monotones comme ceux imposés par le machinisme et la division du travail.

Cinquième mobile directeur : loi morale intérieure, sentiment du devoir et crainte des reproches intérieurs.

54. L'influence du cinquième mobile résulte de notre obéissance aux injonctions de la conscience. Le cinquième mobile n'est complètement désintéressé que si l'action trouve sa récompense dans le plaisir que donne l'accomplissement du devoir, sans qu'elle soit dictée par la perspective de cette récompense. Il se

manifeste souvent sous la forme religieuse et, même sous cette forme, il ne se présente pas dans toute sa pureté. La poursuite de la félicité éternelle donne au mobile un caractère égoïste.

Le cinquième mobile élimine les instincts égoïstes. Il en résulte que malgré sa supériorité morale sur les autres mobiles, il n'est le plus souvent qu'un mobile secondaire dans les actions humaines en général, et surtout dans le domaine économique.

M. Wagner admet la possibilité de répandre le cinquième mobile dans des cercles de plus en plus étendus, de rendre son influence toujours plus efficace, par une éducation appropriée. Mais d'autre part, il déclare que le cinquième mobile a le plus souvent besoin, pour devenir efficace, de se revêtir de formes religieuses et de se rattacher aux idées de la punition du mal et de la récompense du bien, telles que les enseigne la religion.

Résultats théoriques.

55. De ce qui précède, M. Wagner conclut que toute déduction tirée de l'un des quatre premiers mobiles a une valeur d'autant plus relative, que le cinquième mobile a eu plus d'influence. Par contre, plus les mobiles égoïstes prédominent, plus les conclusions tirées de ces

mobiles, surtout du premier, sont en harmonie avec les faits réels de vie économique.

Le problème consiste donc à rechercher quelles sont, à une époque donnée, chez un peuple donné, dans une société économique donnée, les formes que prennent d'ordinaire les mobiles.

A notre époque, affirme M. Wagner, les hommes se laissent guider principalement par le premier mobile ; les autres mobiles, surtout le cinquième, perdent du terrain, et tout ce qui se déduit du premier mobile est généralement légitime. L'agiotage, la spéculation, le mercantilisme, se propagent de plus en plus dans nos populations ; on s'« américanise, » on se « judaïse » et l'on devient gens de négoce.

L'action du premier mobile est plus grande à notre époque qu'aux périodes antérieures, chez les peuples civilisés d'Europe et d'Amérique que dans les autres parties du monde, à d'autres degrés de civilisation ; elle est plus grande dans les temps d'irréligion qu'aux époques de foi solide. Les mobiles de l'action économique varient donc avec le temps et les lieux, par conséquent, les déductions tirées du premier mobile n'ont pas partout et toujours la même valeur.

A notre époque, conclut le professeur allemand, l'esprit de négoce domine de plus en plus les actions économiques. L'emploi de la méthode de déduction y gagne, mais la vie sociale et morale y perd.

Résultats pratiques.

56. Si l'action du cinquième mobile se développait, si la morale s'introduisait dans la vie économique, la solution de bien des problèmes relatifs à la production et à la répartition serait facilitée. Sans entraver l'action légitime du premier mobile, le travail gagnerait en quantité et en qualité; la répartition et la consommation se feraient plus intelligemment, plus moralement, le contrôle deviendrait moins coûteux.

Le côté immuable de la nature humaine s'oppose au remplacement complet des mobiles égoïstes par le cinquième. Mais le but à atteindre consisterait à imprégner tous les mobiles de l'activité humaine de l'élément moral du cinquième mobile. Même réduite à ces proportions, M. Wagner se demande si la solution est possible.

Seuls les socialistes jugent la question avec beaucoup d'optimisme. D'après la doctrine, l'homme, comme individu, est ce que le font l'hérédité, le milieu, son genre de vie; il suffit de

combattre ses vices héréditaires en assurant à chacun une existence convenable, en améliorant la situation économique, et le problème sera résolu. Pour atteindre ce résultat, le socialisme présente un système économique basé sur la propriété collective des moyens matériels de production ; une organisation et une législation économiques qui exerceraient une influence décisive sur la conception de la vie, sur l'existence, et qui transformeraient les idées des hommes et les mobiles auxquels ils obéissent.

M. Wagner déclare que cette manière de voir, quoiqu'elle se prête à beaucoup de critiques et ne soit pas scientifiquement démontrée, renferme néanmoins des vérités importantes, et qu'elle fournit d'importantes indications pratiques et une combinaison théoriquement très précieuse de conceptions réalistes et idéalistes. La théorie socialiste expose avec une certaine exactitude, la connexité existant entre la morale, l'organisation économique et les mobiles déterminants. Mais elle en exagère beaucoup la portée.

La libre concurrence stimule exclusivement le premier mobile ; elle détruit l'action des autres mobiles sous leurs formes les plus favorables, et empêche le développement du mobile désinté-

ressé. Il en résulte l'atmosphère intellectuelle et morale moderne, dont M. Wagner fait le plus sombre tableau. Il voit que dans l'opinion publique et chez l'individu, le sentiment moral s'émousse ; on emploie indifféremment tous les moyens d'acquérir, on dépense de toutes les façons. On veut gagner le plus d'argent possible, bien plus qu'on en n'a besoin ; on le dépense par vanité, en frivolités, pour satisfaire les caprices les plus insensés, et cet objectif, on le propose à la jeunesse, dans toutes les classes, dans toutes les situations. On joue, on spécule, on met à la loterie, même en dehors du monde des affaires ; des personnes riches, pour augmenter encore leur fortune, spéculent, se liguent, forment des trusts qui jettent les consommateurs dans la misère.

On ne trouve rien d'immoral dans ces procédés de s'enrichir, et peu de personnes éprouvent des scrupules à s'asseoir à la table des barons de la finance, à assister à leurs fêtes.

Plus se développe ce système économique, plus l'esprit public se corrompt, plus il y a de déloyauté dans les affaires. D'autre part, les rapports entre ouvriers et patrons et les liens sociaux se relâchent, les actions économiques

revêtent un caractère exclusivement égoïste.

Selon le socialisme d'État, les anciennes organisations économiques présentent des tableaux bien différents. Sous le régime corporatif, la vie économique et la concurrence étaient autres, l'état moral était meilleur. On y rencontrait l'esprit de corps, le sentiment de l'honneur professionnel et du devoir étaient plus développés, la concurrence moins effrénée, moins déloyale, et chaque métier était considéré comme une vocation qui impliquait des devoirs spéciaux, et non comme un simple gagne-pain.

Tout cela prouve à M. Wagner qu'il y a un grand fond de vérité, dans ce qu'enseigne le socialisme sur l'action réciproque de l'organisation économique et de la vie économique, sur l'action qu'exerce celle-ci sur les idées morales de classes entières, de tout un peuple. Mais, contrairement au socialisme, il déclare que dans la vie économique le premier mobile perdra difficilement la prépondérance qu'il y exerce presque généralement.

Le problème pratique ne consiste donc pas à le remplacer par d'autres mobiles, mais bien à le limiter, à le combiner avec d'autres, de manière à modifier, tout en le laissant agir dans la mesure

nécessaire aux intérêts légitimes de l'individu et de la société.

Dans toutes les questions relatives aux institutions, à l'organisation, au droit économique, la difficulté consiste à trouver le juste milieu, à n'exiger ni trop ni trop peu de l'homme, qui ne peut agir que sous l'impulsion de ses penchants, du sentiment de plaisir, du sentiment du devoir.

Le socialisme attend d'une psychologie essentiellement modifiée des hommes meilleurs et désintéressés ; l'individualisme exagère tellement le premier mobile qu'il le transforme en égoïsme.

Nous ne pouvons combattre nos instincts égoïstes qu'en nous disciplinant, qu'en écoutant la voix de la conscience, qu'en travaillant constamment à notre perfectionnement, et l'homme impartial doit reconnaître, dit M. Wagner, que la religion est le meilleur auxiliaire des mobiles désintéressés.

Le socialisme se mine lui-même, s'il rejette par principe la croyance en Dieu et à la religion.

De sa théorie de la motivation, l'auteur allemand conclut que les hommes peuvent être mus par les différents mobiles directeurs,

avec toutes leurs variétés et dans toutes leurs combinaisons, et qu'ils peuvent apprécier la valeur morale et économique de chacun de ces mobiles. Il en résulte que les mobiles doivent être jugés et classés, et que l'on doit s'efforcer à rendre plus efficaces ceux qui favorisent l'économie et la morale, particulièrement le sentiment du devoir.

Pour accomplir cette tâche, il faut moraliser et instruire les hommes ; il faut que l'éducation développe en eux les formes les plus belles, les plus justes et les plus nobles des mobiles égoïstes; il faut, enfin, utiliser l'influence que l'organisation et le droit économiques ont toujours sur l'atmosphère morale, en les constituant de manière à ce que cette influence, sur les déterminations dans la vie économique, soit heureuse.

Discussion de la doctrine du socialisme d'Etat.

57. Le socialisme d'État admet, comme l'école historique, l'existence d'une évolution économique. L'humanité vivrait, actuellement, sous la forme de l'économie nationale, une des phases de cette évolution.

Nous croyons avoir fait justice de cette conception, et nous jugeons inutile d'y revenir.

D'après M. Wagner, le premier mobile s'empare de tous au détriment des autres

mobiles ; il devient un égoïsme brutal, qui pousse chacun à poursuivre exclusivement le gain. Ainsi se propage l'esprit de négoce, l'esprit du commerçant qui n'apprécie une opération économique, que par la somme d'argent que celle-ci lui rapporte. Le commerçant est ainsi présenté comme le type le plus défavorable à la moralité de l'économie.

Il est inutile de démontrer l'importance, la nécessité du commerce. Le commerce est le canal de l'échange, et celui-ci seul peut assurer à l'humanité une vie supérieure à celle des animaux.

Le commerçant est l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur ; son rôle économique consiste essentiellement à acheter pour revendre. Celui qui, systématiquement, vendrait moins cher qu'il n'a acheté serait considéré comme un fou par ses propres clients et, d'ailleurs, de semblables opérations ne pourraient se prolonger. On n'aperçoit pas le mobile qui pourrait pousser un individu à revendre au prix d'achat. Il n'y a aucune religion, aucune morale, aucun mobile humain, qui pourrait expliquer des opérations de l'espèce. On ne voit donc à l'action commerciale, qu'un seul

mobile : le gain. Mais il faut tous les efforts des économistes de la chaire pour y trouver à redire. Le commerçant, comme tous les êtres humains, doit satisfaire ses besoins ; c'est cette satisfaction qu'il a en vue lorsqu'il accomplit son rôle économique, et ce gain, qu'il poursuit avec plus ou moins d'énergie, n'est illégitime que s'il use de la fraude ; enfin, il ne serait immoral que s'il pouvait arbitrairement le fixer. Mais il n'en va pas ainsi ; la valeur des choses dépend de leur abondance et de l'intensité du besoin. Rien, sinon la fraude ou la violence, ne peut faire que les choses rares soient à bon marché et les choses abondantes soient chères. Voilà la loi qui domine les opérations commerciales, et la concurrence réduit le gain proportionnellement au rôle utile du commerçant.

Esprit de négoce, appât du gain, poursuite de l'or, sont des termes lapidatoires, employés par les moralistes économistes, pour désigner cette nécessité, commune à tous les hommes, les commerçants y compris, de satisfaire les besoins.

L'esprit de négoce par lequel on caractérise l'atmosphère économique moderne, découle de cette nécessité ; c'est elle qui place toute

l'humanité sous l'influence prépondérante du premier mobile.

Sans doute, certains individus dépensent l'argent par vanité, en frivolités, pour satisfaire des caprices inutiles ou nuisibles. Mais il n'est pas de régime économique qui puisse empêcher ces excès. Il faudrait cristalliser la société dans une égalité inféconde, qui suspendrait tout progrès économique, il faudrait empêcher le gain supérieur aux besoins élémentaires, ou en fixer arbitrairement l'emploi, pour empêcher les folles dépenses.

Dire que les dépenses pour satisfaire les caprices les plus insensés constituent l'objectif qu'on se propose, qu'on propose à la jeunesse, dans toutes les classes, dans toutes les situations, c'est calomnier la famille et la vie sociale moderne.

Sans doute, on recherche pour les enfants la position la plus lucrative afin de leur assurer l'aisance, une vie agréable, exempte de soucis. Seuls des parents dénaturés ou imbéciles peuvent pousser leurs enfants aux dépenses inconsidérées.

Mais il y a le jeu, la spéculation, les trusts qui ruinent les consommateurs !

Ce sont là des plaies sociales, mais les écoles nouvelles font fausse route en les attribuant au régime économique moderne. A la vérité, elles se trompent volontairement pour les besoins de la cause.

L'homme est né joueur. Le nègre d'Afrique, qui gagne six francs par mois comme soldat ou comme travailleur, joue sa paie immédiatement après en avoir pris possession, et dès qu'il l'a perdue, il joue sa nourriture, il joue sa femme, il se jouerait lui-même s'il le pouvait.

La spéculation et les trusts sont de tous les temps. Ce sont des plaies humaines nées avec l'homme, et nullement inhérentes à tel ou tel système économique.

Jadis, on a vu l'accaparement des denrées qui affamait des populations entières ; on a vu l'altération des monnaies, et tant d'autres méthodes de vol et de spoliation.

Les trusts modernes partent des mêmes instincts humains, mais ils ont la liberté pour correctif. On peut encore hausser artificiellement le prix de certains produits très inégalement répandus. Mais les progrès techniques, les relations mondiales, la loi de substitution, rendent de tels essais illusoires ; en tous cas, il

n'est plus possible d'affamer les peuples par l'accaparement des subsistances.

Lorsque M. Wagner déclare que la libre concurrence corrompt l'esprit public, provoque la déloyauté dans les affaires, élève l'or au rang des dieux ; lorsque M. Schmoller se plaint qu'une pauvre vieille femme peut payer cher du café avarié, tandis que la belle dame en recevra du meilleur, ils font des sermons déclamatoires incompatibles avec la science. Ils voient l'économie par les petits côtés, ils jugent le système individualiste sur ses imperfections, comme celui qui jugerait les progrès de la médecine sur les maladies dont on ignore toujours les causes et le remède.

L'argent n'est pas un Dieu ! Il représente pour tous le moyen le plus commode de satisfaire nos besoins ; c'est l'outil de l'échange par excellence, et c'est à ce titre qu'il est recherché. En matière commerciale il n'y a en présence ni pauvre vieille femme, ni belle dame. Il y a deux intérêts opposés : celui de l'acheteur et celui du vendeur, lesquels possèdent pour se guider, l'intelligence et les facultés individuelles.

Tandis que les résultats défavorables de la liberté cachent aux yeux des écoles nouvelles

l'importance des progrès dont elle est la source, inversement, les côtés favorables des anciens systèmes économiques leur cachent les misères profondes qui en découlaient.

Sans doute, elles n'entendent pas remonter jusqu'à l'esclavage antique. Mais il s'agit de toucher aux piliers de l'édifice économique : la liberté et la propriété ; il s'agit de justifier un retour vers la contrainte, de faire machine en arrière, et le système corporatif leur apparaît comme un remède à tous les maux. Avec lui, pas de concurrence, une vie économique et un état moral meilleurs ; un retour vers l'esprit de corps, le sentiment du devoir et de l'honneur professionnel ; avec lui plus de lutte entre patrons et ouvriers, plus de prolétariat, plus de misères indignes d'une société civilisée.

Ce tableau est faux, aussi faux que celui que MM. Schmoller et Wagner font de la vie économique contemporaine.

A l'origine, les villes appartenaient aux rois, à des prélats ou à des grands ; les artisans étaient les serfs ou les tenanciers du seigneur et travaillaient pour lui et pour ses gens (1).

(1) « Histoire générale », par E. Lavisse et A. Raimbaud.

Peu à peu, les artisans s'affranchirent moyennant certains droits pécuniaires.

Les corporations sont nées de la nécessité pour tous, au moyen âge, de s'associer, l'isolement constituant un danger. La corporation comprenait trois éléments bien distincts : les apprentis, les ouvriers, les patrons.

La corporation monopolise la profession ; nul ne peut réparer une paire de bottes s'il ne fait partie du corps des savetiers. Ecarter toute concurrence, tel était le premier souci des métiers. Ce système étouffait tout esprit d'entreprise, encourageait la routine, et maintenait les produits à des prix élevés.

L'apprentissage étant obligatoire, tous les éléments de la corporation avaient une origine commune, et chacun pouvait aspirer à la maîtrise. Cela n'aurait pas suffit pour supprimer toute lutte intestine, toute compétition individuelle ; ce côté du problème était résolu en limitant soigneusement le nombre d'apprentis.

Ainsi, d'une part, on monopolisait la production pour la vendre à un prix déterminé ; d'autre part, on limitait le nombre de membres des corps de métiers pour maintenir la répartition à un certain niveau. Comme on ne pouvait

travailler pour soi en dehors des corporations, celles-ci constituaient autant de groupements privilégiés, dans lesquels l'individu était comprimé dans les mailles d'une discipline rigoureuse, était soumis à une règlementation du travail impossible à introduire dans une société moins ignorante, parmi des hommes conscients de leur individualité.

Oui, les luttes individuelles n'existaient pas, les rapports entre patrons et ouvriers étaient cordiaux ! Mais la lutte existait entre les corporations ; les haines de métiers, leurs querelles interminables ne sont pas moralement préférables à nos luttes individuelles. Et puis, que devenaient les hommes qui ne trouvaient pas place dans les corporations ? Pour juger sainement le régime corporatif du moyen âge, il faudrait connaître la population générale, la partie que les métiers occupaient, et déterminer ainsi celle qui payait les frais du système, et qui était condamnée aux travaux de la terre pour compte d'un seigneur quelconque, ou qui vivait de rapines et de brigandages.

La corporation imposait à ses membres une vie peut-être exempte de souci, quoique très rude, mais elle n'englobait qu'une partie, sans

doute, une faible partie de la population. La liberté, au contraire, s'adresse à toutes les bonnes volontés, à tous les courages, à toutes les facultés; elle les appelle au champ du travail et de la concurrence, en leur offrant l'espoir et la possibilité d'une récompense.

Le système corporatif n'aurait pas, dans la vie économique actuelle, de meilleurs résultats. Introduit partiellement, il conduirait à l'exploitation des masses par les corporations. Généralisé, il augmenterait la valeur relative des produits, sans augmenter le bien-être, celui-ci ne pouvant s'élever que par une augmentation de la production, c'est-à-dire de la masse partageable.

M. Wagner voudrait qu'on travaillât pour d'autres mobiles que la satisfaction des besoins.

Tout travail, qu'il ait pour mobile l'intérêt personnel, la crainte, le sentiment de l'honneur, le désir de se distinguer, ou le sentiment du devoir, doit être productif de biens ou de services, sous peine d'être un travail nul.

L'homme qui travaillerait sans soucis des résultats de son activité ressemblerait à l'écureuil dans sa cage tournante. Puisqu'il n'y a pas d'activité raisonnable qui ne soit productive

de biens ou de services, l'homme qui travaille ne peut se désintéresser des biens qu'il produit. Ces biens profitent à quelqu'un, et la plus élémentaire justice exige que ce soit à celui qui les a produits. Voilà pourquoi l'intérêt personnel est, par essence, le mobile de l'activité économique.

Lorsque les socialistes de la chaire prennent le passé à témoin d'une conception économique plus morale, ils se trompent encore. Il est certain que le travail de l'esclave, pas plus que celui de l'artisan des anciennes corporations, n'est pas absolument dirigé par le premier mobile. Mais derrière l'esclave il y a le maître qui, sans aucun doute, ne voit dans toute l'opération, que le gain qu'il réalisera. Quant aux corporations, elles constituaient des corps plus ou moins fermés, qui monopolisaient leurs produits au détriment des consommateurs.

En un mot, l'histoire prouve que la nature économique de l'homme est essentiellement basée sur le premier mobile. Mais celui-ci se manifeste plus ou moins selon que la volonté humaine est libre ou enchaînée, selon que l'individu est intelligent ou idiot, à l'abri du besoin ou non. Toute restriction apportée par les lois

aux manifestations légitimes du premier mobile, n'ont jamais eu d'autres conséquences que d'augmenter le bien-être de quelques-uns, au détriment de la masse et du bien-être général.

Ce n'est donc pas au mépris de l'histoire que l'école classique condamne les états économiques basés sur la crainte. Cette condamnation est au contraire pleinement justifiée par les faits historiques et par la morale.

Il faut toute la bonne volonté des auteurs des nouvelles doctrines, pour affirmer que les travaux intellectuels sont surtout dirigés par le quatrième mobile. Il est certain que le plaisir du travail est plus grand chez celui qui écrit un livre ou peint un tableau, que chez l'ouvrier qui, sa vie durant, fait l'une des dix-huit opérations que comporte la fabrication d'une épingle. Mais en réalité, le travailleur intellectuel est soumis, comme tout le monde, aux nécessités de la vie, auxquelles s'ajoute plus intensément que chez l'ouvrier manuel, le désir de se distinguer, le goût de la célébrité. C'est là un besoin moral puissant, qui augmente plutôt qu'il n'affaiblit, l'énergie du premier mobile.

L'influence du premier mobile varie avec le développement de la liberté morale et sociale;

elle varie avec le niveau intellectuel. Les peuples en enfance, les peuples qui ont besoin de tutelle, sont peu guidés par le premier mobile, faute des aptitudes nécessaires pour cela. Cette infériorité se paie toujours chèrement.

L'exercice de la liberté économique implique la connaissance de la valeur, le goût du bien-être, des aptitudes pour l'activité.

Le goût du bien-être caractérise les peuples en progrès. L'exemple des pays civilisés le prouve. Qualifier ce goût du bien-être, de désir immodéré des jouissances, de soif de l'or, etc., comme le font les partisans des nouvelles doctrines, c'est défigurer un mobile nécessaire, pour les besoins de la cause.

Toute la doctrine de M. Wagner n'arrive qu'à montrer que les mobiles qu'il voudrait substituer au premier sont, comme celui-ci, de nature égoïste, sauf le cinquième, dans lequel nous n'avons aucune confiance; ils sont, en outre, incompatibles avec la liberté. Vouloir les introduire, c'est condamner et violenter la nature humaine.

Ce n'est pas là que réside l'avenir, mais bien dans cette pensée de M. G. Clémenceau :

« Chaque homme doit apprendre à se régler,

à se discipliner, à se gouverner lui-même. Si nous en sommes capables, nos enfants sauront faire eux-mêmes leur destinée.

Laissons aux asservis, aux êtres faibles, le rêve et la révolte, et aux hommes libres, l'action de la liberté. »

DEUXIÈME PARTIE

LES MÉTHODES DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE V

GÉNÉRALITÉS

58. On entend par méthode scientifique, la marche suivie pour arriver à la manifestation de la vérité. Les méthodes scientifiques.

La méthode abstraite fait partie de la théorie de la connaissance et de la logique; elle ne trouve pas place dans les sciences concrètes. Il n'y a pas de science qui emploie exclusivement une seule méthode, et les méthodes employées dépendent des problèmes à résoudre.

Parmi les méthodes scientifiques nous signalerons :

1° *La méthode expérimentale ou empirique.* Cette méthode est basée exclusivement sur l'expérience. Elle prend les matériaux nécessaires à la manifestation du phénomène que l'on veut étudier; elle les examine, les com-

pare et les combine de toute manière, afin de rechercher les rapports de causes à effets, afin d'établir les conditions dans lesquelles le phénomène se produit et se modifie.

La méthode expérimentale n'a ni théorie, ni raisonnement. C'est par une longue pratique que l'on arrive à la connaissance. Cette méthode trouve sa plus grande application dans les sciences physiques.

2° *La méthode d'observation.* Lorsqu'il s'agit de phénomènes ayant pour origine des éléments abstraits : la psychologie de l'homme, ses mobiles, ses vertus, ses vices, ses passions, la méthode expérimentale doit faire place à la méthode d'observation.

Sans doute, l'expérimentateur observe l'action des matériaux qu'il a réunis et les effets de leurs combinaisons multiples; il observe le phénomène dans toutes ses manifestations, mais ici, la méthode d'observation n'est qu'un complément de la méthode empirique.

Lorsque les éléments abstraits dominent, la méthode expérimentale perd du terrain, et peut même devenir impossible.

L'expérience fait essentiellement partie du domaine physique, comme l'observation appar-

tient particulièrement au domaine moral.

3° *La méthode mathématique.* Cette méthode consiste dans l'emploi de signes et de formules pour représenter des nombres et des grandeurs. Elle appartient essentiellement aux sciences exactes.

4° *La méthode analytique.* C'est la décomposition d'un corps en ses principes constituants; elle va du composé au simple, elle détermine toutes les parties d'un tout, leur qualité et leur quantité.

5° *La méthode synthétique.* C'est la méthode qui procède du simple au composé, de la cause aux effets, du principe aux conséquences. La synthèse est l'inverse de l'analyse et elle la contrôle. C'est appliquer la méthode synthétique que de faire des combinaisons nouvelles avec des éléments simples, pour découvrir des composés encore inconnus.

6° *La méthode historique.* C'est le procédé qui consiste à décrire des phénomènes dans le passé et dans le présent, afin de les comparer, d'établir leurs ressemblances et leurs dissemblances, et de fournir ainsi une base aux recherches scientifiques.

7° *La méthode statistique.* C'est un procédé

semblable à la méthode historique, dans ce sens qu'il groupe les phénomènes, mais il systématise davantage, il facilite mieux l'observation en masse, et donne, dans le domaine économique, l'occasion d'appliquer les mensurations exactes et le calcul.

8° *La méthode inductive*. C'est un procédé intellectuel par lequel on tire des phénomènes particuliers, les généralisations qu'on appelle lois, principes, règles, ou simplement vérités générales.

9° *La méthode déductive*. C'est le procédé intellectuel par lequel on tire des généralisations, les phénomènes particuliers.

Dans l'induction comme dans la déduction, on admet qu'il y a relation entre le général et le particulier, et que les causes et les conditions étant les mêmes, les effets sont uniformes ou identiques, et proportionnels aux causes.

En un mot, l'emploi des méthodes inductives et déductives est basé sur le principe de causalité : la déduction va de la cause préexistante à l'effet qui suit, l'induction de l'effet produit à la cause qui le précède.

CHAPITRE VI

LES MÉTHODES DE LA SCIENCE CLASSIQUE

La méthode d'observation est à la base de l'économique.

59. Certains auteurs classiques admettent que l'économie politique est une science expérimentale, d'autres, ne lui reconnaissent pas cette qualité.

Si l'expérience n'est pas impossible en matière économique, on doit reconnaître qu'elle est plus difficile que dans toute autre science, plus onéreuse et, par suite, très souvent en dehors des ressources particulières ou sociales. Néanmoins, des exemples comme la grande expérience d'assurance ouvrière, commencée il y a environ 20 ans en Allemagne, le familistère de Guise, en France et en Belgique, permettent de conclure que l'économie politique peut être soumise, dans une certaine mesure, à la méthode expérimentale.

D'autre part, tous les économistes sont d'accord pour admettre qu'elle est une science d'observation.

La méthode d'observation est donc à la base de l'économique. C'est elle qui recherche les phénomènes économiques, les relie aux actions humaines, et qui montre que celles-ci sont des actes de la volonté, provoqués par des mobiles, et que ces mobiles donnent leur empreinte aux phénomènes.

L'économique se sert aussi des méthodes déductives et inductives.

60. L'économie politique se sert ensuite de tous les moyens de connaissance théorique, c'est-à-dire des méthodes de déduction et d'induction, pour établir les lois et les principes généraux.

L'induction prend les phénomènes économiques pour point de départ ; elle les regarde comme produits, recherche les actions humaines dont ils dépendent, et détermine les mobiles auxquels la volonté a obéi.

La déduction prend les mobiles pour point de départ ; elle les considère comme des forces psychiques, agissantes comme les causes, puis elle en déduit les actes de la volonté, en se basant sur le principe de causalité, c'est-à-dire, que les mêmes phénomènes résultent des mêmes

mobiles ou de mobiles exerçant la même action.

Les deux méthodes se contrôlent mutuellement, elles sont toutes deux indispensables à la science. Mais tous les cas économiques ne permettent pas l'application des deux méthodes. Souvent, on ne peut utiliser qu'une seule, soit à cause de difficultés techniques, soit parce que la nature du problème à résoudre ne permet pas l'emploi des deux méthodes. Dans ce cas, la certitude du résultat obtenu par une seule méthode peut être moindre.

Les économistes classiques considèrent la déduction comme la méthode la plus sûre et la plus rapide. Les résultats obtenus par l'induction n'expliquent que des faits isolés, tout au plus une accumulation de faits, ou des régularités empiriques. Il faut observer un nombre considérable de phénomènes pour en déterminer les lois avec quelque certitude.

La déduction est un terrain beaucoup plus solide. Les sciences naturelles les plus exactes s'en servent : lorsqu'elles ont déterminé certains points par l'observation et par l'induction, et lorsqu'elles ont établi les causes, elles partent de là pour en déduire d'autres. On agit de même en économie politique. La base psycho-

logique peut être observée comme les phénomènes économiques. Par l'observation de notre nature psychique, on détermine les mobiles humains ; on les vérifie par l'observation extérieure, et on les prend pour point de départ de la déduction.

On voit donc qu'en économie politique, la déduction est aussi une méthode de recherche ; elle donne des phénomènes, de leurs relations, de ce qu'ils ont de typique, une explication complète, et d'une très grande vraisemblance psychologique. C'est surtout en cela que réside sa supériorité sur la méthode inductive.

Les premiers économistes classiques n'ont pas cru devoir s'occuper de la question de méthode. A. Smith n'en parle pas ; il fit un grand nombre d'observations qui furent plus ou moins confirmées par ses successeurs, et pour établir sa doctrine, il se servit tantôt de la déduction, tantôt de l'induction, choisissant dans chaque cas particulier, la méthode qui convenait le mieux au problème. Les discussions à ce sujet ont commencé avec la naissance de l'école historique.

En niant la réalité et la persistance de la nature économique de l'homme, la nouvelle

école devait nécessairement s'attaquer aux méthodes. C'est ainsi que les auteurs classiques furent amenés à défendre leurs procédés méthodologiques.

Avis de K. Menger su[r] les méthodes de l'économique.

61. M. K. Menger s'est spécialement occupé de la question. Il est d'avis que les méthodes inductives et déductives s'appliquent avec le même succès ou insuccès, tant aux sciences naturelles qu'aux sciences sociales, mais que la méthode *abstraite* (déductive) a plus de chance de réussir dans les sciences sociales que dans les sciences naturelles.

Pour atteindre à l'interprétation abstraite des phénomènes naturels, il faut remonter aux atomes ou aux forces naturelles. Mais les atomes et les forces n'ont rien d'empirique ; nous n'avons jamais vu d'atome, et nous ne concevons les forces naturelles qu'au figuré ; ce sont les causes inconnnues d'un phénomène réel. L'interprétation de ce phénomène manque donc d'une base concrète.

Dans les sciences sociales, au contraire, le dernier élément d'une analyse n'est pas un atome ou une force, mais l'homme, ses tendances et ses actes ; nous avons ainsi pour nos abstractions une base empirique.

La méthode abstraite repose essentiellement sur cet axiome : « Les mêmes causes produisent les mêmes effets ».

L'homme qui exécute un travail économique est dirigé par l'intérêt personnel. On peut ne jamais rencontrer ce mobile régnant d'une manière exclusive. Mais on le rencontre, constant et dominant, dans tous les actes économiques. Il apparaît comme le mobile essentiel. Peut-être que dans la réalité on ne peut séparer ce mobile des autres ; mais l'abstraction passe outre, pour former un type pur, qui n'existe pas dans la réalité, pas plus qu'il n'existe de l'or absolument pur de tout alliage.

Ces types abstraits nous sont indispensables comme termes de comparaison, comme moyens de recherches théoriques, et pour formuler des lois abstraites que notre intelligence concevra comme absolues.

Les lois abstraites n'existent pas avec toute leur pureté dans la réalité, mais elles sont nécessaires à notre esprit pour ses raisonnements et ses prévisions.

Les arguments de M. Menger conduisent à cette conclusion, qui nous paraît évidente, que les méthodes inductive et déductive n'ont une

valeur inégale, dans la science économique, que parce que les éléments sur lesquels elles opèrent ont eux-mêmes une valeur inégale.

L'économique a ce privilège d'offrir à l'observation du savant, non seulement les phénomènes économiques, mais aussi les causes de ces phénomènes, c'est-à-dire, la nature économique de l'homme.

L'observation des phénomènes économiques est laborieuse et manque de sécurité. L'homme de science ne peut embrasser à la fois qu'un nombre restreint de cas et, de toute façon, il n'arrive toujours à induire que des conclusions d'une portée limitée.

L'observation des mobiles est plus aisée ; elle peut embrasser le nombre et l'espace. L'observateur démêle assez facilement chez autrui, les mobiles qu'il a découvert d'abord en soi-même. La base est ainsi plus certaine, la déduction plus sûre, et les résultats moins discutables.

Pour compléter le tableau des méthodes utilisées ou préconisées par les auteurs classiques, il nous reste à parler de la méthode mathématique et de la statistique.

62. L'introduction de la méthode mathématique dans la science économique date de

La méthode mathématiqu

Cournot. Selon cet auteur, les signes et les formules ne sont pas exclusivement applicables aux calculs numériques. On peut aussi les employer utilement à trouver des relations entre les grandeurs que l'on ne peut évaluer numériquement, entre des fonctions dont la loi n'est pas susceptible de s'exprimer par les symboles algébriques.

Walras explique que l'application de la méthode mathématique à la science économique consiste à distraire des types réels, fournis par l'expérience, des types idéaux sur lesquels on raisonne pour dégager des vérités pures. L'auteur affirme que ces vérités pures fourniraient la solution des problèmes les plus importants et les moins éclairés de l'économie politique appliquée et de l'économie sociale.

Cet optimisme ne s'est nullement réalisé.

La méthode mathématique n'a eu qu'une utilité fort limitée, et cela s'explique aisément : les besoins et les moyens de les satisfaire ne peuvent être mesurés. Le point de départ du calcul mathématique n'a donc rien de cette précision nécessaire aux signes et aux formules algébriques, par conséquent, on ne peut aboutir qu'à des résultats problématiques.

63. La statistique est considérée par la plupart des auteurs classiques comme une science auxiliaire de l'économie politique. Son rôle essentiel consiste à contrôler la valeur des propositions émises; elle peut aussi suggérer des hypothèses, mais on ne lui reconnaît généralement pas la faculté de découvrir les lois. La méthode statistique.

Toutes les matières économiques ne s'offrent pas à la statistique, et même lorsque les renseignements sont vrais et complets, il est rarement possible d'en dégager les causes et les effets ou, du moins, plusieurs interprétations se présentent et l'on ne sait déterminer la cause certaine. C'est ce qui fait dire aux économistes classiques que la statistique ne peut être un instrument entre les mains de l'économique.

64. En résumé, l'économie politique utilise la plupart des méthodes scientifiques. Voici comment s'exprime Courcel-Seneuil, au sujet de la méthode de la science économique : « Cette méthode est inductive, parce que pour établir les cadres idéaux, qui permettent d'examiner les phénomènes successivement et isolément, il faut employer l'induction; — elle est déductive, parce qu'elle tire les conséquences immédiates de l'examen auquel on se livre, sans Avis de Courcel-Seneuil sur le méthodes.

échafauder les déductions l'une sur l'autre, comme les mathématiques, mais en appliquant une même déduction à une multitude de cas identiques; — elle n'est pas expérimentale en ce sens que l'économiste ne peut faire des expériences à volonté, mais elle est expérimentale en ce sens qu'elle ne perd jamais de vue l'observation des faits concrets, et qu'elle profite des expériences que le courant de la vie sociale amène devant l'observateur; — elle est analytique, bien qu'elle ne puisse faire aucune analyse matérielle comme celle du chimiste, parce qu'elle se sert très largement de l'analyse rationnelle; — elle est synthétique parce que, après avoir étudié le détail des phénomènes, ceux de l'échange, par exemple, l'économiste les rapproche et les reconstitue en quelque sorte dans leur ensemble; — elle est historique, parce qu'elle porte l'observation des phénomènes économiques dans le passé, en se servant de l'histoire, en même temps que dans le présent. »

CHAPITRE VII

LA MÉTHODE DE L'ÉCONOMIE SOCIALISTE

65. Nous connaissons le point de vue du socialisme. On peut résumer l'argumentation de cette doctrine comme suit : la valeur est le produit exclusif du travail manuel; le travail a pour mesure le temps; dans la répartition des produits, le capital reçoit trop, le travail trop peu. Quelle est la cause de cette injustice? Pour Rodbertus, elle réside dans la propriété individuelle; il faut donc la supprimer. Selon Lassalle, cette injustice dérive de la loi d'airain; le remède réside dans la possession nationale ou communale des moyens de production. Enfin, K. Marx prétend que le travail produit plus qu'il ne coûte, et que les capitalistes empochent la différence. Grâce à cette plus value imméritée, les capitaux s'accumulent dans un

Méthode exclusivement déductive.

nombre de mains de plus en plus restreint, ce qui conduit à l'exploitation des travailleurs par le capital. Marx ajoute que cette situation économique est l'origine de l'égoïsme qui domine actuellement chez tous les hommes, mais il entrevoit un monde futur où ces dispositions auront fait place à des mobiles plus nobles que l'organisation économique socialiste fera prévaloir.

Sur ces affirmations sans preuves, sur ces données hypothétiques, le socialisme construit des organisations économiques imaginaires. La production, la répartition et la législation qu'elles comportent ne peuvent pas être observées. Il en résulte que cette doctrine ne dispose que de la seule méthode déductive, partant d'une législation basée sur l'évolution des mobiles humains.

Quiconque n'admet pas cette idée évolutive des mobiles, ni la direction que le socialisme lui accorde, doit forcément conclure que les organisations préconisées par cette doctrine sont des produits de la fantaisie, et des impossibilités psychologiques.

CHAPITRE VIII

LA MÉTHODE DE LA DOCTRINE HISTORIQUE

Méthode essentiellement inductive.

66. Rappelons tout d'abord que, pour l'école historique, les théories de Quesnay, de Turgot, de Smith, de Ricardo et de J. S. Mill, ne sont rien de plus que le premier essai provisoire d'une science systématique. Pour l'établissement définitif de la science économique, le premier but à atteindre c'est la description complète de l'économie d'un peuple, l'esquisse des phénomènes économiques dans l'espace et le temps, des phénomènes classés d'après leur situation dans l'espace et leur ordre de succession historique.

Ce n'est qu'après ce laborieux travail qu'on pourra rechercher les formes typiques et les causes.

Observer les phénomènes, les décrire, les

comparer pour en dégager la caractéristique et préparer ainsi les conclusions inductives, telle est la méthode à suivre.

Jadis, déclare la doctrine historique, les caméralistes et les mercantilistes décrivirent les faits économiques dans des recueils, sans esprit de suite et sans idée. Mais l'école classique, croyant avoir trouvé dans la nature humaine l'explication de toute chose, abandonne l'observation et la description, pour se livrer à la spéculation. Et la nouvelle doctrine leur applique le jugement de Lassalle : que la matière sans la pensée a toujours une valeur relative, tandis que la pensée sans la matière n'a que l'importance d'une chimère.

Puisqu'il importe, avant tout, de réunir des matériaux d'observation, la psychologie, l'anthropologie, la géographie, la statistique et l'histoire sont des sciences auxiliaires de l'économie politique.

La statistique est aux yeux de l'école de Schmoller, un procédé méthodologique important. Souvent, elle a remplacé l'expérimentation, qui fait ici défaut, et elle a créé dans ce domaine, le sens de l'exactitude et de la précision.

67. Mais c'est l'histoire et la philosophie qui, d'après la nouvelle école, sont appelées à fournir les matériaux d'observations les plus sûrs, les plus éprouvés et coordonnés.

Importance de l'histoire pour l'économie politique.

Le rôle de l'histoire générale et de ses parties spéciales, l'histoire économique, l'histoire du droit et l'histoire des mœurs, est de fournir aux sciences sociales, des documents historiques qui servent à illustrer et à vérifier les théories, à indiquer les limites dans lesquelles les vérités sont exactes, enfin, à arriver par induction à des vérités nouvelles.

C'est par l'histoire que l'économiste connaîtra l'évolution des formes de la propriété, de la monnaie, du crédit, de la division du travail, des entreprises, du marché, des différentes institutions commerciales, des corporations, de la liberté industrielle, de la vie agricole, de la formation des classes sociales et, en général, de toutes les institutions qui, après avoir reçu l'empreinte des mœurs et du droit, dominent parfois pendant des siècles le développement de la vie économique.

L'histoire s'occupe non seulement de l'évolution des individus, des événements, des peuples, mais aussi des causes psychiques, de

toutes les causes générales de la vie sociale.

Les descriptions de l'histoire économique sont les matériaux qui servent à construire les théories économiques et, même, l'économiste doit s'imposer des travaux spéciaux d'histoire, pour trouver une base solide sur laquelle il pourra construire, d'une façon empirique, la théorie économique.

En possession des matériaux, l'économiste peut rechercher les formes typiques et les causes.

L'école nouvelle croit fermement, sans pouvoir le démontrer, à un développement de la nature, uniforme, étroitement cohérent et sans lacune, dominé par certaines forces. Elle rejette, par conséquent, la nature économique de l'homme, l'intérêt personnel, comme la cause immuable des actions économiques.

La recherche des causes présente des difficultés particulières, car les phénomènes économiques sont soumis à la double condition de causes naturelles et de causes morales. Il en résulte que la psychologie est la clé de l'économie politique.

Les vérités les plus simples de la psychologie sont connues depuis des milliers d'années, par-

ce qu'elles reposent sur la perception intérieure, la source la plus sûre de toute connaissance. L'instinct égoïste, notamment, appartient à un cercle de relations causales très anciennement connu ; l'économie politique, qui s'est développée à l'époque des relations d'échange et de commerce, fondées sur la monnaie, devait fatalement déduire de l'instinct égoïste de nombreuses propositions. Mais il n'existe pas encore de psychologie empirique, constituée scientifiquement, une connaissance psychologique suffisante des peuples et des classes. Pour asseoir la science économique sur une base certaine, cette connaissance nous est nécessaire ; elle doit remplacer les quelques vérités psychologiques qui sont devenues des lieux communs.

Selon M. Schmoller, l'économie historique a réalisé un des plus grands progrès de la science économique, en insistant sur la connaissance des facteurs psychologiques, et sur les phénomènes économiques et sociaux ; en tirant ses arguments, non plus des rapports de nature et de grandeurs, et des axiomes psychologiques les plus grossiers, mais surtout de l'histoire des institutions économiques.

Il n'y a pas de véritables lois en économie

politique, affirme l'école de Schmoller, parce que les forces psychiques échapperont toujours à l'appréciation quantitative. Il n'y a pas de loi unique de l'action des forces économiques. On ne peut donc parler de loi de la population, loi des salaires, loi des prix, loi de la rente foncière, comme on le fait souvent.

Selon M. Schmoller, le résultat général des causes économiques d'une époque et d'un peuple est toujours pour l'esprit quelque chose d'individuel, qu'il prétend expliquer par le caractère du peuple, par l'histoire, en s'aidant de vérités économiques, sociales et politiques, mais qui sont loin de pouvoir être ramenées, dans tous leurs éléments, à leurs causes propres.

En résumé, l'école historique affirme qu'au point de vue du développement général des rapports économiques humains, nous ne possédons guère plus que des explications tâtonnantes, des principes hypothétiques, des considérations téléologiques. Mais nous sommes sur un terrain ferme quand il s'agit des éléments nombreux dont se forme l'économie de chaque pays et de chaque époque. C'est du particulier que nous partons pour pousser plus avant. Les

relations les plus simples sont à la portée de notre intelligence ; nous pouvons expliquer d'une manière assez complète le développement d'un seul côté des choses ; nous embrassons l'histoire de chaque institution économique en particulier.

Après l'établissement des matériaux, c'est donc à la méthode inductive que la nouvelle doctrine veut avoir recours. Elle ne nie pas l'importance du procédé déductif ; elle reconnaît que la pensée scientifique ne fait aucun progrès sans le secours de cette méthode, et que c'est pour obéir à cette nécessité, commune à toutes les sciences, de se faire déductive avec le temps, que l'économie politique classique a déduit des conclusions de l'instinct, de l'égoïsme, de l'ambition, en un mot, de tous les principes psychologiques bien établis. Ce procédé n'est une cause d'erreur que quand on conclut en ne tenant compte que d'une seule force, alors qu'il y a l'action de plusieurs, ou lorsqu'on se trompe sur la force d'un instinct, ou lorsqu'on lui attribue erronément, une force toujours constante.

L'économie classique a commis cette erreur, prétend l'école de Schmoller. Elle a employé la

déduction prématurément, et le résultat de ses conclusions déductives ne concorde pas avec la réalité. La vérité complète manque ; il faut l'établir avant de chercher des conclusions déductives.

L'économie politique ne peut expérimenter, elle devra souvent se contenter de généralisations approximatives. Mais l'école historique affirme que des observations toujours plus nombreuses et plus précises, peuvent fournir à la science, par voie d'induction, des principes meilleurs et plus sûrs que les prémisses superficielles, insuffisantes de l'ancienne doctrine économique. Elle prétend que « les derniers rejetons de l'école déductive anglaise, comme K. Menger et H. Dietzel », réduisent trop le domaine de la science, en n'admettant comme économie politique théorique, que les déductions qui découlent d'une ou deux vérités psychologiques, ou du principe économique. Elle croit, par des inductions plus nombreuses et à l'aide des déductions ultérieures, pouvoir diminuer les conclusions actuelles, qu'elle juge hypothétiques, et qu'elle prétend en conflit de plus en plus marqué avec la réalité.

68. L'école historique résume comme suit, les principes qui doivent guider l'économiste dans ses recherches scientifiques:

Principes qui doivent guide l'économiste dans les recherches scientifiques.

1) Il doit reconnaître l'idée de développement comme l'idée scientifique dominante de notre temps.

2) Il doit se placer au point de vue scientifique et moral, étudier les phénomènes du point de vue des mœurs et du droit, des institutions et des organisations diverses, ce qui l'oblige à étudier la vie économique en même temps que l'État, la religion et la morale, et transformera l'économie politique d'affaires en une science morale et politique.

3) Il doit prendre une attitude critique à l'égard de la doctrine individualiste et du socialisme, admettre des deux écoles ce qu'elles ont de bon, rejeter ce qu'il y a de mauvais ; il doit rejeter le point de vue de classe pour se placer au point de vue général et du développement normal de la nation et de l'humanité.

Il reconnaîtra ainsi : a) *que la liberté moderne de l'individu et de la propriété ne saurait plus disparaître,* mais qu'il y a place pour une socialisation progressive de l'économie qui conduira à une répartition des revenus, propre à satis-

faire les justes exigences des participants ; b) que la trop grande différenciation des classes sociales et la lutte qui en découle est une menace à laquelle seules de grandes réformes peuvent parer ; c) enfin, que les rapports des états entre-eux, quoique chacun de ceux-ci possède sa propre vie économique, tendent à se rapprocher progressivement d'un état économique mondial.

Résultats acquis par l'école historique.

69. Appréciant les résultats acquis sous l'empire des idées nouvelles, M. Schmoller affirme que notre savoir s'est prodigieusement accru, que l'école historique a introduit dans les recherches scientifiques, la méthode et la sûreté ; qu'elle a cessé de déduire de quelques prémisses abstraites, une économie politique pour tous les temps et pour tous les peuples, et qu'on possède une vue plus nette du présent et de l'avenir, parce qu'on connaît plus exactement le passé.

Cependant, l'école historique ne peut nier qu'en dépit des progrès qu'elle prétend avoir réalisés, les partis et les classes luttent aujourd'hui, sur le terrain économique et social, plus âprement que jamais. Non seulement, le *Manchestérianisme* est encore debout, mais le socialisme fait des progrès, de sorte qu'on est amené à cette conclusion, que les discussions écono-

miques sont aussi nombreuses et aussi violentes que jadis, et permettent de supposer que notre savoir n'a guère gagné en fait de certitude.

Mais l'école historique prétend que la théorie individualiste ne s'est maintenue aussi vivante, que dans les pays qui progressent le plus lentement au point de vue du développement intellectuel et social (1).

En outre, on doit accorder à la doctrine, dit M. Schmoller, que de nombreux éléments nouveaux du savoir économique sont encore en fermentation, qu'il faut encore dégager de l'ensemble des nouvelles connaissances les résultats généraux, qu'il faut, en définitive, encore fonder la science nouvelle.

Dans ces conditions, nous pouvons conclure que les résultats des recherches de la doctrine historique, appartiennent au domaine des espérances ou des illusions, plutôt qu'à celui de la réalité.

(1) Si l'on nous concède que l'individualisme est encore le principe fondamental, notamment en Angleterre et en France, il en résulte que M. Schmoller considère les peuples Anglais et Français comme se développant le plus lentement au point de vue intellectuel et social.

CHAPITRE IX

LA MÉTHODE DU SOCIALISME D'ÉTAT

Méthode combinée de la déductic et de l'induction.

70. Il importe de se rappeler que la doctrine de M. Wagner, considérant que la nature économique n'est qu'une face de la nature humaine, conclut que l'homme, dans ses actes économiques, n'est pas exclusivement dirigé par l'intérêt personnel.

Elle établit cinq mobiles directeurs : 1° l'intérêt personnel ; 2° la crainte du châtiment ; 3° le sentiment de l'honneur, la soif de considération ; 4° le plaisir que procure l'activité ; 5° le sentiment du devoir.

Le socialisme d'Etat prétend que la théorie individualiste est déduite exclusivement du premier mobile, alors qu'en réalité, les autres mobiles, isolément ou en combinaison, interviennent fréquemment dans les faits économiques.

Il y a dans la nature humaine, un facteur constant et un facteur variable.

Le facteur constant c'est la motivation psychique, c'est la faculté, propre à tous les hommes, d'obéir à des mobiles semblables, et d'apprécier la valeur morale et économique de chacun de ces mobiles. Le facteur variable, c'est l'influence relative de chacun des mobiles humains, influence qui varie avec les époques, les peuples, les pays, les professions. Et ces variations se traduisent par des différences chez les individus.

Par exemple, la méthode de déduction appliquée au premier mobile n'a pas partout la même valeur. Elle en a une plus grande pour les temps modernes que pour les périodes antérieures, pour les peuples civilisés d'Europe et d'Amérique que pour les autres parties du monde, pour d'autres degrés de civilisation, dans les temps d'irréligion une plus grande qu'aux époques de foi solide.(1)

(1) Nous avons montré que cette argumentation ne prouvait rien contre l'existence permanente et décisive du premier mobile. Celui-ci ne se manifeste pas, ou se manifeste moins sous l'empire de la force ou de l'ignorance. Le travail de l'esclave n'est pas mû par l'intérêt, parce qu'il ne peut profiter des produits de son activité. Aussi, faut-il la force brutale pour le mettre en mouvement. Il n'en est pas moins vrai que l'entreprise a pour principe la volonté du maître, qui est dirigée par l'intérêt. C'est là le point capital de la question. Sans l'intérêt du maître, sous le régime esclavagiste, l'entreprise n'existerait pas.

Au point de vue de la méthodologie, M. Wagner conclut que le facteur constant de la nature humaine rend la déduction absolument légitime. Mais il faut aussi tenir compte du facteur variable, surtout dans la déduction du premier mobile, et pour que cela soit possible, il faut scruter son for intérieur, observer les actions et les phénomènes économiques qui, seuls, manifestent extérieurement les mobiles qui animent autrui et nous-même, en un mot, il faut constamment combiner les procédés de la déduction et de l'induction.

71. Mais, pour établir les méthodes à suivre, il importe de déterminer les problèmes de la science économique, car ceux-ci sont étroitement liés aux questions de méthodes.

Les problèm de la scienc économique méthodes qu conviennen à la résoluti de ces problèmes.

Les sciences peuvent renfermer six grands problèmes :

1° Constatation des phénomènes et de leur marche.

2° Détermination de ce qu'ils renferment de typique.

3° Explication de leurs causes et de leurs conditions.

4° Appréciation de leur importance.

5° But en vue duquel ils se développent.

6° Direction à donner pour arriver à ce but.

Les sciences qui ne se proposent que la connaissance, et les sciences purement théoriques n'ont à s'occuper que des trois premiers problèmes ou même du premier seulement, ou des deux premiers.

Lorsque l'objet d'une science est soumis à l'influence de la volonté humaine, elle doit aussi s'occuper des trois derniers problèmes. Cette science est par rapport à ceux-ci, une science pratique, une science qui recherche le vrai pour trouver les préceptes, la conduite à suivre. C'est le cas pour la science économique.

En somme, c'est la division que font les classiques, en science et en art économiques. L'art doit résoudre les trois derniers problèmes. Mais la science classique n'admet pas que le premier problème appartienne à l'économique. La constatation des phénomènes, c'est la recherche du particulier, de l'individuel; elle constitue donc un problème qui appartient à l'histoire.

Le premier problème comporte essentiellement les procédés de l'induction : recherches historiques, statistiques, enquêtes méthodiques, monographies. Mais, déclare M. Wagner, les difficultés et l'imperfection des observations

exigent aussi les procédés de la déduction partant de mobiles psychologiques, dont l'effet est possible, probable ou certain.

Les deux méthodes s'imposent également dans la solution du deuxième problème. Pour rechercher ce que les phénomènes ont de typique, il faut les observer, puis appliquer la méthode inductive. Mais, comme les phénomènes dérivent de l'activité de l'homme, et que celle-ci est déterminée par des mobiles, il faudra faire des déductions de ces mobiles, particulièrement du premier qui est le plus fréquent. On voit donc que les deux méthodes se complètent et se contrôlent mutuellement.

Le troisième problème consiste à rechercher les causes des phénomènes économiques et les conditions dans lesquelles ils se produisent et se déroulent. Le point capital de ce problème est d'isoler, au moins par la pensée, d'une façon expérimentale si possible, ou par analogie, les causes, les conditions, les effets et les conséquences.

Les causes et les conditions des phénomènes économiques sont des actes de la volonté humaine, déterminés par des mobiles. La méthode déductive se présente donc de prime

abord. Mais la doctrine veut encore faire une place à l'induction. L'observation des phénomènes doit marcher de pair avec la déduction, afin d'y trouver la preuve et de découvrir une certaine régularité dans la formation et le développement des phénomènes. A cet effet, la statistique comparée sera surtout utile.

Les trois derniers problèmes s'appliquent à la science pratique. Leur objet est tout différent de celui des problèmes que nous venons d'examiner. Le quatrième juge de la valeur des phénomènes; le cinquième dépeint un état idéal auquel il compare la réalité, et apprécie celle-ci d'après cette comparaison; le sixième, enfin, recherche les voies et moyens à employer pour rapprocher la réalité de cet idéal.

Pour la résolution de ces problèmes, M. Wagner veut encore avoir recours à la double méthode inductive et déductive. Par elle, il prétend déterminer la nature et la quantité du travail, ce que coûte la satisfaction des besoins, par quels moyens, dans quelle mesure, et avec quelle certitude on peut les satisfaire; il prétend trouver la mesure générale, qui permettrait de porter un jugement général; cette unité de mesure, il la trouvera dans l'idéal auquel on

pourra comparer la réalité, et cet idéal ne doit pas être une pure création de l'esprit. On ne manquera pas de points d'appui, déclare M. Wagner, pour édifier un idéal d'une valeur *réelle*, pouvant fournir une mesure utile.

On déterminera la production idéale du moment et la répartition idéale auxquelles on comparera, on mesurera la production et la répartition réelles, et on jugera le genre d'existence qui en résulte pour les classes et les individus.

Enfin, on recherchera les voies et moyens par lesquels on s'approchera le plus possible de l'idéal de la production et de la répartition. On y arrivera en agissant sur la volonté humaine, pour l'amener à obéir surtout à des mobiles légitimes. On atteindra ce résultat par une éducation appropriée, par l'exemple, par l'organisation et les institutions économiques et l'organisation juridique de l'économie. Celles-ci fixent les limites dans lesquelles se meut l'activité humaine ; il faut donc les créer de façon à ce que les individus soient poussés à vouloir et à agir par les mobiles recommandables, à ce que les mobiles contraires soient réduits à l'impuissance ou supprimés.

Procédés déductifs et inductifs.

72. Les méthodes inductive et déductive s'adaptent donc aux six problèmes, et il est désirable qu'elles soient employées toutes les deux. Mais il ne s'agit pas d'utiliser la déduction comme l'ont fait les auteurs classiques, c'est-à-dire, en partant exclusivement du premier mobile.

Chacun des mobiles qui déterminent l'action économique peut devenir seul le point de départ de la déduction. On pourrait ainsi établir, dit M. Wagner, la théorie des actions et des phénomènes économiques de chaque individu, en admettant que l'un quelconque des mobiles directeurs ou l'une de leurs variétés est seule efficace, ou essentiellement efficace, puis l'on tiendra compte des combinaisons des mobiles, ce qui conduirait à modifier les conclusions. On aurait ainsi la théorie de la vie économique sous l'action des mobiles égoïstes, ou guidée par le sentiment du devoir; sous l'action du seul mobile de l'intérêt personnel, ou guidée par les mobiles altruistes, par le sentiment de l'honneur ou par le plaisir du travail.

La méthode de M. Wagner se précise comme suit : modifier les hypothèses de la déduction en tenant compte de tous les mobiles humains,

de leurs combinaisons et de toutes leurs variétés, fonder les hypothèses de la déduction sur l'observation, et vérifier les résultats obtenus, au moyen des procédés inductifs.

L'induction a un rôle double dans la doctrine de M. Wagner : vérifier les hypothèses que la déduction admet comme prémices, et établir les hypothèses réelles d'où la déduction tirera les phénomènes économiques.

Le socialisme d'État attribue aux divers procédés inductifs, une valeur inégale. La doctrine les range, d'après leur mérite, dans l'ordre suivant : a) la méthode statistique ; b) la méthode historique comparée ; c) la méthode historique pure, c'est-à-dire, le simple exposé des faits économiques ; d) l'observation journalière non scientifique et l'observation individuelle scientifique.

La résolution des six problèmes en économie politique dépendra des progrès de la statistique et de l'histoire, et de l'emploi plus ou moins judicieux des matériaux que ces deux méthodes fournissent à l'observation.

Mais, par suite de la nature particulière des problèmes d'économie politique, l'induction restera probablement dans l'avenir, comme

l'expérience le montre dans le passé, bien plus une méthode de contrôle qu'une méthode de recherche.

Malgré les prétentions de l'historisme moderne, dit M. Wagner, l'induction n'a produit aucun résultat nouveau. Cette déclaration ne l'empêche pas de conclure que *tout démontre* qu'il faut combiner les deux méthodes, pour découvrir les vérités scientifiques.

Quant à nous, la conclusion ci-dessus, jointe aux discussions que nous avons exposées au cours de cet ouvrage, au sujet des doctrines nouvelles, nous autorisent à penser que ces doctrines n'ont apporté à la science économique, qu'une vaine phraséologie.

En ce qui concerne les monographies que l'école historique a laborieusement établies, nous ne pouvons nous empêcher de leur appliquer le jugement de M. Paul Leroy-Beaulieu.

Après avoir constaté que les diverses civilisations qui se sont succédées depuis l'origine se rencontrent à l'heure présente, presque côte à côte, sur divers points du globe, et avec elles, les différentes phases de l'art des communications, de l'échange, de la division du travail, l'économiste français dit que les auteurs de l'école de Schmoller

auraient pu observer les coutumes, les relations économiques de ces groupements humains en pleine vie, avec beaucoup plus de sûreté, qu'on ne restitue les faits économiques, en dérobant péniblement quelques bribes à des textes obscurs de chroniqueurs, dont le principal objet était de décrire des batailles ou les gestes des grands personnages.

CHAPITRE X

CONCLUSIONS

Dans les chapitres qui précèdent, nous croyons avoir clairement dégagé l'idée fondamentale de chacune des doctrines économiques. Nous avons vu, d'une part, que la doctrine individualiste abandonne la vie économique, dans les limites les plus larges possibles, au libre jeu des activités individuelles. L'activité économique doit être exercée principalement par l'individu ; l'État ne doit intervenir que le moins possible et son rôle consiste surtout à embrasser la défense nationale, la conduite des affaires concernant la politique extérieure, le respect des droits individuels et des contrats, l'instruction publique, la police sanitaire, l'ordre public, la justice et la bienfaisance.

Les doctrines réformistes, parmi lesquelles on

peut ranger celle de l'école historique, se proposent d'améliorer le régime actuel tout en maintenant les bases de ce régime.

Enfin, à la forme d'État que les siècles nous ont transmise, les doctrines les plus radicales en opposent une autre, qui aurait pour principal objectif le domaine économique. Partant de cette idée fondamentale que la conservation et le développement de l'existence individuelle, la propagation de l'espèce, la sécurité de la vie, du corps et de la santé doivent être considérés comme le but premier de toute activité étatique, elles revendiquent pour la collectivité les droits qui servent à la réalisation de ces fins.

Une semblable transformation des fins suprêmes de l'État devrait fatalement modifier le droit des biens et le droit de famille, ainsi que la constitution tout entière de l'État.

La première des transformations à préparer consisterait dans le passage plus ou moins complet de la propriété privée au pouvoir de la collectivité. La propriété actuelle est de droit privé; la propriété nouvelle serait de droit public, et, pour réaliser cette transformation, les uns préconisent une mesure révolutionnaire, c'est-à-dire, la socialisation de toutes les pro-

priétés sans aucune espèce d'indemnité en faveur des propriétaires ; d'autres accorderaient à ceux-ci une rente suffisante pour couvrir des besoins raisonnables ; enfin, d'autres encore préconisent l'expropriation générale avec paiement d'une indemnité équivalente à la valeur socialisée.

On peut objecter à ce dernier système que l'État, quelle que soit sa forme, ne peut tirer des biens de la lune. On ne voit donc pas où il puiserait les ressources nécessaires au payement des indemnités. Mais en supposant que l'État se procure ces ressources, les anciens propriétaires ne pourraient utiliser la valeur des propriétés socialisées que sous la forme de biens de consommation, d'où perte sèche pour la société.

La socialisation des propriétés privées ne serait donc possible qu'au prix d'une révolution, ou moyennant des pertes peut-être irréparables. Si nous imaginons la propriété passée au pouvoir de la collectivité, il faudrait encore la maintenir dans cet état. Pour y arriver les uns proposent l'égalité de consommation et, dans ce cas, ce serait l'égalité inféconde de tous les hommes que la nature différencie si profondément ; ce serait en même temps l'anéantissement du mo-

bile le plus puissant de l'activité économique.

C'est pour obvier à ces inconvénients que certains auteurs préfèrent laisser subsister l'inégalité de répartition, régime qui conduirait encore une fois à des pertes sociales considérables par la transformation d'un grand nombre de capitaux, actuellement productifs, en simples biens de consommation ou de jouissance. Il est en effet certain que les membres sociaux favorisés par le partage, n'ayant plus la possibilité de faire fructifier leurs économies, n'auraient plus de raison d'épargner. Il y aurait donc consommation complète et plus ou moins immédiate des parts individuelles.

Enfin, il faudrait supprimer l'héritage, et cette obligation est si contraire à notre nature et à notre organisation familiale, que les nouvelles doctrines sont obligées de modifier celle-ci et d'espérer la transformation de celle-là. Elles arrivent ainsi à présenter des projets qui vont du mariage monogame facilement dissoluble à l'amour libre et au mariage collectif, c'est-à-dire à l'union sexuelle entre tous les hommes et toutes les femmes d'une communauté d'une étendue donnée.

Comme de pareils régimes feraient immédiate-

ment poser la question des enfants, leurs auteurs demandent qu'à l'éducation familiale des enfants se substitue l'éducation commune aux frais de l'État et des autres organisations publiques.

S'il était permis de concevoir avec quelque vraisemblance, que l'avenir de l'humanité peut réserver à nos fils et à nos filles, cette existence en commun, cette promiscuité, ces unions conclues et dissoutes au gré des passions sexuelles ou du vice ; s'il était possible de croire à un pareil retour vers l'animalité primitive, il faudrait conclure à la vanité de la pudeur et de la vertu, à l'inutilité des efforts pour améliorer notre espèce, et à notre bassesse éternelle.

Maîtresse des biens, organisatrice de notre destinée économique, la collectivité devrait répartir la production d'après le principe égalitaire ou d'après un classement des besoins à déterminer. Mais il ne suffit pas de proclamer le *droit au travail*, ou le *droit au produit intégral du travail*, ou simplement le *droit à l'existence*. Il faudrait encore trouver les ressources nécessaires pour y faire face. Aussi voyons-nous la société payant la proclamation de ce droit illusoire (quand les caisses seront vides que vaudrait ce droit ?) de la liberté de domicile,

de la liberté professionnelle, et de la liberté syndicale ; nous voyons la masse travailleuse livrée aux chefs qui représenteraient cette chose abstraite et creuse qui s'appelle la collectivité ; nous la voyons soumise à une discipline rigide, indispensable au maintien d'une pareille république sociale.

Au total, ces régimes n'offrent rien d'autre que la mise sous tutelle de l'homme par l'homme et, comme le tuteur ne présenterait pas plus de garantie de moralité, d'intelligence et de justice que le pupille, on peut prévoir les terribles abus auxquels l'application intégrale des nouvelles doctrines donnerait lieu.

Les auteurs des écoles nouvelles aiment à présenter l'État moderne sous la forme d'un formidable édifice, dont le luxueux rez-de-chaussée serait habité par la noblesse, le clergé, les capitalistes, les fonctionnaires ; à l'étage se prélasseraient les intellectuels, les artistes, les hommes qui sont à la tête de l'industrie, du commerce et de l'agriculture ; enfin, la masse du peuple grouillerait dans les mansardes.

Quel que soit le degré d'exactitude de ce tableau, ils omettent de dire que les facultés inégales des hommes élèvent les uns, abaissent

les autres, et provoquent ainsi un mouvement de va-et-vient perpétuel entre les habitants des diverses parties de l'édifice social.

Sous l'empire des organisations proposées, nous voyons l'édifice s'abaisser d'un étage : le rez-de-chaussée contiendrait les chefs représentant la collectivité ; tout le reste fourmillerait dans l'immense grenier et, pour relier les deux parties du monument, nous ne voyons qu'un escalier fort étroit et tortueux.

On doit cependant considérer que les conditions sociales peuvent influencer la teneur des contrats, et que la liberté individuelle peut être ainsi désavantageuse aux masses. On peut aussi admettre qu'une organisation centralisée, qui ferait disparaître la hiérarchie disparate des détenteurs actuels du pouvoir économique, possède une évidente supériorité.

Mais pour faire disparaître ce défaut que les écoles nouvelles considèrent comme le plus grave de notre régime social, il n'est pas besoin de prendre les propriétés à autrui, ni de proposer la destruction des vertus familiales si laborieusement conquises sur les mœurs primitives, ni de toucher à la liberté.

Il s'agit de répartir la propriété d'une manière

plus favorable aux classes travailleuses. Pourquoi ces classes ne créent-elles pas de nouvelles industries ou ne se rendent-elles pas acquéreur, dans une proportion croissante, des moyens de production actuellement existants ? Toutes les branches de l'activité économique absorbent des capitaux de plus en plus importants. Le système économique individuel devient, par ce fait, de plus en plus difficile et tend à devenir impossible. Les capitaux industriels, commerciaux et agricoles se fractionnent en parties de plus en plus petites. En Amérique, les capitaux des plus grosses entreprises sont formés par des versements qui descendent jusqu'à 25 francs.

Par là, la classe travailleuse peut s'introduire en maîtresse dans les entreprises qui la font vivre. Elle a prouvé sa puissance d'épargne par la formation des caisses de chômage et de grève, avec lesquelles des populations entières ont pu résister pendant des mois, malgré les énormes pertes de salaire qui en résultaient, dans des luttes souvent plus inconsidérées que nécessaires contre le patronat. Les classes ouvrières peuvent donc former les capitaux nécessaires au rachat des industries qui les emploient ou à la création d'industries analogues. Mais pour cela, elles

devront débarrasser leurs organismes coopératifs du joug des partis politiques, pour s'adonner exclusivement à leur véritable rôle rénovateur de la société.

Réduire le capital au rôle de simple salarié ; supprimer l'entrepreneur et faire profiter les travailleurs de tous les bénéfices n'est point chose impossible. Par la coopération, la masse déshéritée d'aujourd'hui fera successivement l'achat de l'industrie commerciale, de l'industrie manufacturière, enfin, de l'industrie agricole.

En possession de tout le domaine économique, la coopération fera du travailleur l'associé, le participant aux profits au lieu d'être une machine louée par le capitaliste et le consommateur. Cette transformation s'accomplira graduellement, sans à-coup, sous l'égide de la liberté.

L'incompétence de la masse ouvrière pèsera de tout son poids pendant un grand nombre d'années encore. C'est elle qui explique la chute d'un grand nombre de coopératives, ainsi que l'altération des principes de la coopération dès que le succès couronne les efforts. La fraternité est d'autant plus sincère qu'il y a moins à partager.

En dépit de l'inégalité originelle, le milieu et

l'organisation sociale ont une influence énorme sur le développement des facultés personnelles. Les plus belles aptitudes n'ont aucune valeur si elles ne sont cultivées par l'étude, et si elles ne trouvent un champ d'action. Dans une société fermée comme l'était celle du moyen âge, les privilèges de la naissance absorbaient toutes les sources d'élévation sociale. Mais la société moderne, en supprimant les privilèges, en améliorant les conditions économiques des travailleurs, en mettant l'instruction à la portée de tous, livre à l'action une somme toujours croissante d'aptitudes.

La différence de niveau intellectuel, sans jamais pouvoir disparaître complètement, a une tendance à se réduire. Il en résulte que les ouvriers trouveront dans leur sein des éléments en nombre toujours croissant, capables de s'emparer de la direction économique et, par conséquent, le concours des chefs d'entreprise deviendra de moins en moins onéreux.

Un traitement proportionnel au succès de l'exploitation constituera toujours un mobile suffisant pour les efforts et le dévouement des chefs d'entreprises. Il n'est donc pas impossible que l'autorité économique soit exercée par les

coopérateurs, au moins par voie de délégation.

On pourrait objecter que, dans ces conditions, l'autorité serait précaire, sujette à la discussion, et souvent victime de l'indiscipline ouvrière. Pendant la période de développement coopératif ce cas sera fréquent. Mais le développement parallèle du niveau intellectuel de la généralité, mettra un terme suffisant aux discordes dangereuses. Le développement intellectuel aura encore pour conséquence la généralisation du goût de l'épargne. Ce qui nous paraît incompatible avec la nature humaine, c'est le partage des profits entre les travailleurs, non pas en qualité de capitalistes, mais en qualité d'ouvriers.

Cent ouvriers qui épargneraient un capital quelconque, fonderaient ensuite une industrie et la mèneraient à bien, auront toujours un droit primordial sur les capitaux et sur les profits, à l'exclusion des nouveaux venus qui n'apporteraient qu'un appoint de forces à une œuvre déjà faite.

En résumé, la responsabilité collective semble destinée à se substituer à la responsabilité individuelle dans la majorité des cas. Cette transformation s'accomplira par le développement intellectuel et moral de la classe ouvrière,

et grâce au morcellement toujours croissant des capitaux. Le pouvoir économique du capital se répartira entre un nombre de personnes de plus en plus grand, et cessera ainsi de livrer à un nombre restreint d'individus toute sa puissance productive.

La coopération apparaît donc comme l'élément indispensable à l'amélioration économique des travailleurs ; elle ne supprimera pas le salariat, car la plupart des ouvriers auront toujours des besoins immédiats à satisfaire, d'où la nécessité d'une rémunération fixe et régulière ; elle ne contredira pas les principes de la science économique, sous peine de porter en elle le germe de sa destruction, mais par la généralisation des qualités économiques dans les masses humaines, elle peut transformer l'entrepreneur actuel en salarié au service de collectivités déterminées, et transférer les profits à la masse des coopérateurs lorsque ceux-ci posséderont tous les capitaux, ou une partie suffisante des capitaux pour leur permettre d'assumer les risques de l'entreprise.

L'inégalité des aptitudes empêchera toujours l'égalité des salaires. L'égalité absolue est d'ailleurs contre nature et supprimerait les mobiles économiques.

La coopération sera surtout un instrument de meilleure répartition et, de ce chef, elle semble destinée à s'emparer de la majeure partie du domaine économique, sans que l'on puisse dire qu'elle constituera la forme définitive de l'activité sociale.

Dans l'état actuel de la connaissance, la prévision humaine ne peut aller plus loin. Mais ce qu'il importe de proclamer c'est que l'individu est l'unité sociale ; que l'intelligence, le génie, les progrès sociaux ne sont rien d'autres que l'intelligence, le génie, les progrès des individus qui composent la société ; que la collectivité ne peut utilement se substituer à l'individu pour lui choisir son domicile, sa profession, le mode et l'étendue de satisfaction de ses besoins.

Dès lors, c'est le développement de l'individu qu'il faut poursuivre, c'est son indépendance de plus en plus complète qu'il faut atteindre, c'est une saine moralité qu'il faut répandre, l'idéal étant précisement cette idée qu'à un degré suffisant de la civilisation, le libre jeu des forces humaines suffirait à garantir une vie en commun harmonieuse.

L'individualité humaine suffisamment développée, c'est en même temps la destruction de

tous les leviers moraux, de tous les obstacles artificiels qui ont permis aux conducteurs d'hommes de faire des collectivités humaines des ennemies irréconciliables, et de les amener à se détruire sur les champs de batailles qui ont ensanglanté le monde.

L'homme conscient de ses forces individuelles veut être libre, et disposer de la terre entière pour champ d'action.

En dépit des railleries des écoles nouvelles, la production croissante reste toujours la condition *sine qua non* du développement du bien-être matériel. Pour l'assurer, l'homme doit accroître sans cesse son pouvoir sur les forces de la nature, en même temps que ses forces personnelles.

A ce dernier point de vue, tout n'est pas utopique dans les phalanstères que préconisait Fourier. La totalité ou la majeure partie des forces de la femme sont absorbées par les soins du ménage, mais on peut concevoir une organisation ménagère qui rendrait à la vie productive la plus grande partie de ces forces.

Qu'on imagine la population ouvrière répartie dans des phalanstères de trois à quatre cents ménages, offrant à ceux-ci des logements salu-

bres, identiques d'aspect et d'ameublement, possédant le chauffage central, l'éclairage électrique, une buanderie commune, des cuisines et des réfectoires communs et un jardin d'enfants. Une partie de la population féminine de chaque phalanstère assurerait, contre rétribution, tous ces services et l'entretien des logements. Le reste serait rendu, en dehors des premières périodes de la maternité, au travail économique.

Ce système débarrasserait les ménages de tout souci de mobilier, et simplifierait leur déplacement ; il leur assurerait une meilleure hygiène et plus de confort ; il diminuerait le coût de la satisfaction des besoins essentiels, et augmenterait, dans une proportion énorme, leurs forces économiques. Enfin, la présence de la femme mariée assainirait l'atmosphère morale des ateliers.

L'ancienne caserne Sainte-Elisabeth, située en plein centre ouvrier de la capitale, semble exceptionnellement convenir à une expérience de ce genre.

Que les pouvoirs sociaux fassent donc régner plus de lumière, afin de faire dominer la vie spirituelle sur la vie animale; qu'ils propagent la vertu, source de la continence et de la pré-

voyance ; qu'ils améliorent la justice, afin d'assurer à chacun la pleine jouissance de son travail. Que l'individu se rende compte qu'il est, avant tout, l'artisan de ses misères, par des habitudes d'intempérance, le mariage prématuré, la fondation inconsidérée d'une famille trop nombreuse ; qu'il apprenne donc à se discipliner, qu'il se moralise. Que la classe ouvrière se pénètre bien que, seuls, son développement technique, intellectuel, et l'épargne, peuvent élever son autorité économique ; que l'existence d'une organisation industrielle et commerciale faisant appel à des capitaux de plus en plus nombreux lui en offre le moyen ; qu'elle dépense pour des boissons alcooliques qui l'abrutissent, des sommes énormes qui lui permettraient, en quelques années, d'entrer en possession de la majeure partie des manufactures où elle travaille ; enfin, qu'elle n'oublie pas que l'union syndicale, si bienfaisante pour se prémunir contre les accidents de la vie et s'assurer une vieillesse exempte de soucis, est rarement utile comme organisation de combat.

Les coalitions et les grèves, qui sont ses armes de guerre, occasionnent de grandes souffrances et peuvent, comme cela s'est produit

récemment à Verviers, tuer l'industrie qui la fait vivre.

Ce n'est donc pas aux patrons ni à l'organisation économique que l'ouvrier doit déclarer la guerre, mais à ses passions, à son imprévoyance et à son ignorance.





TABLE DES MATIÈRES

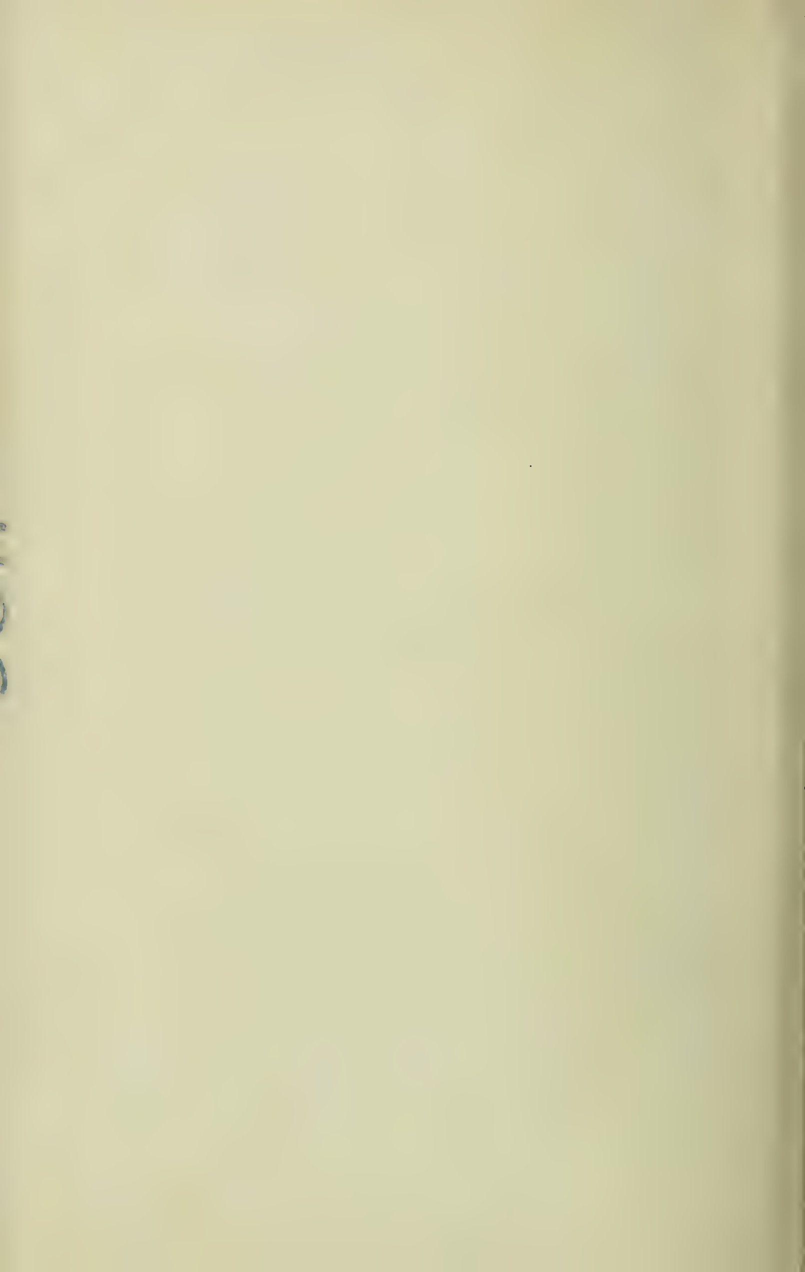


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

Chapitre I. — *La doctrine classique.*

CHAPITRE II. — *La doctrine socialiste.*

CHAPITRE III. — *La doctrine historique.*

CHAPITRE IV. — *La doctrine du socialisme d'État.*

DEUXIÈME PARTIE

LES MÉTHODES DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

—

CHAPITRE V. — *Généralités.*

